Journal catholique, diocésain, régional.

# Le Richelieu

Pour l'Union de la vallée du Richelieu

Déclaré Organe officiel de l'Action Catholique dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec, le 22 juin 1937.

VOL. 3 No. 26 — SAINT-JEAN, JEUDI LE 17 MARS 1938 — Cinq sous le numéro

## FILLETTE QUI MEURT DE SES BRULURES

**Thérèse Labonté succombe quelques heures après l'incendie. — Verdict du coroner.**

Un incendie causé par une explosion de gaz a coûté la vie d'une fillette de 10 ans, Thérèse Labonté, fille de M. et Mme Modeste Labonté, 240 rue Bouthillier.

Ce malheureux accident est survenu lundi matin, vers les huit heures, alors que la petite Thérèse se préparait pour se rendre à la classe. Comme elle s'approchait de la fournaise pour prendre son manteau, une explosion se produisit et le feu se communiqua à ses vêtements.

La petite victime fut transportée à l'hôpital de Saint-Jan, où on s'aperçut qu'elle était horriblement brûlée, surtout à l'abdomen. Elle mourut dans l'après-midi. A l'enquête tenue au salon mortuaire Langlois, mardi après-midi, sous la présidence du Dr. N.-A. Sabourin, coroner, un verdict de mort accidentelle fut rendu.

La petite Thérèse laisse dans le deuil, son père et sa mère, trois soeurs: (Maria) Mme Arthur Ménard, Mlles Rita et Cécile; cinq frères: Florent, Maurice, Réal, Jean-Paul et André.

Les funérailles ont lieu ce matin, à la cathédrale. Nous en donnerons les détails dans notre prochaine édition.

"Le Richelieu" prie la famille d'accepter ses sincères sympathies dans cette dure épreuve.

-o-o-o-

## M. Robichaud dans le deuil

A Richibucto, N. B., à l'âge de 75 ans, est décédée Dame Louis-Salime Robichaud, née Catherine Daigle.

Lui survivent quatre fils et trois filles: Lionel-J., gérant de la Banque Royale, St-Jean; Paul, Alphonse, Valéry, à la maison; Mme J.-J. Gautreau, Québec; Mme J.-E. Huard, Montréal; Mme Ernest Rice, Edmunston, N. B.

M. Robichaud est parti hier soir pour assister aux funérailles qui auront lieu vendredi, le 18 courant.

A M. J.-L. Robichaud et à sa famille, "Le Richelieu" offre ses sincères sympathies.

-o-o-o-

## Concert de fanfare le 28 avril

Le cercle Philharmonique de Saint-Jean sous la direction du cap. J. J. Goulet, travaille très activement depuis quelques semaines à la préparation de son grand concert annuel.

C'est le jeudi, 28 avril prochain, en soirée au théâtre Capitol, que le public aura l'occasion d'aller entendre nos musiciens dont la réputation n'est plus à faire. Il n'y a aucun doute que cette année, comme par le passé, il y aura salle comble au théâtre Capitol.

## POUR LE PALAIS DE JUSTICE DE SAINT-JEAN



Nous apprenons de source sûre, sans être toutefois officielle, que le gouvernement provincial disposera d'une somme de $76,000.00 pour la réfection du vieux palais de justice de Saint-Jean, construit il y a environ 80 ans.

Photo-C. P. R.

## Concours de chant grégorien

Voici une page substantielle, extraite de la dernière lettre pastorale de S. E. Mgr Forget.

Pour la troisième fois, en mai prochain, se tiendra à Montréal, un concours interdiocésain de chant grégorien. Toutes les chorales paroissiales seront admises à participer à ce concours. Elles devront toutefois passer auparavant par une épreuve éliminatoire dans leur diocèse respectif, puis se soumettre à quelques dispositions règlementaires fixées par les organisateurs. Vous avez pu lire dans le RICHELIEU, du 3 mars, page 13, les règlements de ce concours.

Nous espérons que cette année, pour la première fois, quelques-unes de nos chorales paroissiales ambitionneront l'honneur de se présenter à ce concours, qui s'ouvrira à la cathédrale le dimanche, 8 mai. Le chorale primée ira représenter le diocèse au concours final de Montréal, le 15 mai, pour le Prix Saint-Grégoire.

Nous-mêmes, nous avons cru devoir offrir des prix aux 3 chorales qui, au jugement du jury, se seront affirmées supérieures.

Dans ces concours, vous l'avez compris, il y a une fin qui dépasse la valeur de tous les prix. Aussi, nous nous soucions moins de computer les chances, pour l'une ou l'autre de nos chorales, de remporter le grand prix, que de créer chez toutes une noble et pieuse émulation pour la restauration et le perfectionnement du chant sacré.

Le chant religieux, c'est l'âme du culte, le stimulant de la ferveur, l'expression la plus émouvante de la prière publique, de la prière officielle et solennelle de l'Eglise du Christ. Pour assurer la dignité et la beauté de notre chant religieux, il faudra faire appel à la bonne volonté des chantres, les grouper chaque semaine pour une heure de répétition et surtout les confier à la direction d'un maître de chapelle entraîné à la technique et à la pratique de son art, animé d'un grand sens surnaturel, doué de goût, de tact, d'autorité et capable de dévouement personnel.

Pour soutenir une bonne chorale, il en coûtera quelques dépenses à la fabrique, c'est inévitable. Mais ces dépenses doivent être faites de bon coeur. Pensons bien que le chant sacré contribue plus immédiatement au culte vivant et sauveur que les décorations somptueuses, les statues de marbre ou de bronze, les lampadaires d'or ou d'argent!

N. B. — Un premier rapport, envoyé à M. l'abbé Mercille, avant le 25 mars, guiderait les organisateurs dans le nombre de juges à inviter.

-o-o-o-

## Excursion au Canadien National

Samedi soir prochain, au Canadien National, un train spécial du Central Vermont venant des Etats-Unis, s'arrêtera à Saint-Jean à 6.45 hres p. m., et partira de Montréal pour le retour à minuit et demi.

Toutes les personnes qui désirent passer la soirée à Montréal, pour assister à la partie Canadien-Rangers ont une belle occasion de le faire et à des prix réduits.

-o-o-o-

## REMERCIEMENTS

La famille Jean Legrand, de St-Jacques-le-Mineur, remercie bien sincèrement les personnes qui ont voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur fils René, soit par offrandes de messes et sympathies, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

## DECES DE MME A. GREGOIRE

**Survenu lundi matin. — Elle était âgée de 80 ans. — Les funérailles ont lieu ce matin à la cathédrale.**

Lundi matin, décédait après une longue maladie, Mme Adélard Grégoire (née Adéline Benoit), de la rue Bouthillier. Elle était âgée de 80 ans.

La défunte laisse son époux, une fille (Juliette), Mme Orpha Fournier, de cette ville; trois fils: Mastaï, Eugène et Roméo Grégoire, aussi de Saint-Jean; trois belles-filles: Mmes Roméo, Mastaï et Eugène Grégoire; un beau-fils, M. Orpha Fournier; huit petits-fils: Léopold, Marcel, Lucien, Roger, Gérard, Serge et Jacques Grégoire, Maurice Fournier, six petites-filles: Rolande, Fernande, Gervaise, Claire, Jeannine Grégoire, Marguerite Fournier.

Les funérailles eurent lieu ce matin à la cathédrale, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Nous en donnerons le compte-rendu la semaine prochaine.

"Le Richelieu" offre ses sympathies à la famille.

-o-o-o-

## RETRAITES FERMEES A LA VILLA STE-BERNADETTE

**Demoiselles de St-Constant** — du 17 au 20 mars.

**St-Jacques-le-Mineur, (Dames)** — du 21 au 24 mars.

**Retraite générale pour jeunes les** — Du 28 au 31 mars.

**Demoiselles âgées** — Du 7 au 10 avril.

**Retraite générale pour jeunes filles** — du 13 au 16 avril (jours saints).

Toute personne qui désirerait se joindre à l'un de ces groupes est priée de s'adresser à la Maison Ste-Bernadette, Tél. 397.

## Les travaux à l'Ile Fryar

*La construction du barrage sur le Richelieu, entre l'île Fryar et la paroisse d'Iberville, devient de plus en plus une réalité.*

*Aux environs, une certaine activité a pris naissance ces jours derniers. — Les contracteurs ont dépêché sur les lieux des hommes qui coupent dans les bois voisins les arbres dont ils pourront tirer les billots nécessaires à la construction du coffre.*

*On nous signale aussi qu'on a commencé à effectuer le transport de certains matériaux.*

*A tout évènement, ces préparatifs sont de bonne augure.— Les travaux importants commenceront dit-on, vers le 18 mai.*

-o-o-o-

## EN TOURNEE PASTORALE

**Son Excellence reprend cette année le cycle de ses visites dans le diocèse.**

Son Excellence Mgr A. Forget commencera prochainement le deuxième cycle de ses visites pastorales dans le diocèse. En effet, l'automne dernier, Monseigneur terminait la visite de toutes les paroisses du diocèse, commencée depuis son arrivée, il y a trois ans.

Au début du deuxième cycle, Son Excellence visitera les paroisses des vicariats forains de Varennes et de Chambly.

Voici l'itinéraire qui sera suivi:

Varennes, 30 avril — 1er mai.
Contrecoeur, 7-8 mai.
Chambly-Bassin, 14-15 mai.
Verchères, 21-22 mai.
Boucherville, 25-26 mai.
Sainte-Théodosie, 5 juin.
Ste-Julie, 12 juin.
Saint-Amable, 4 septembre.
Chambly-Canton, 11 septembre.
Saint-Hubert, 18 septembre.
Saint-Bruno, 25 septembre.
Saint-Basile, 2 octobre.

-o-o-o-

## Mme J. J. Prew est décédée

Mercredi matin, est décédée Mme J. J. Prew (née Marie Lapierre), à l'âge de 88 ans. Lui survivent, une fille: Mme G. A. Savoy, de Saint-Jean; quatre petits-enfants: John Savoy, de Montréal; Prew Savoy, de Washington; Harold et Paul Savoy, de Saint-Jean, ainsi que sept arrière-petits-enfants.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à l'église Notre-Dame, à 8.45 hres. La dépouille mortelle est exposée chez son gendre, M. Savoy.

L'inhumation aura lieu à Holyoke, Mass.

Nos sympathies à la famille.

# Courrier de Longueuil

**FETE SCOUTE DE RECONNAISSANCE**

Samedi soir, le 12 mars, au local des scouts, avait lieu la remise d'une médaille de bienfaiteur à M. Isidore Bouthillier, président de la Laiterie Saint-Alexandre, Limitée. Etaient présents: Me Jean-Marie Bureau Commissaire provincial, Me Philippe Lamarre, comm.-diocésain, Me Yvain Beaudoin, assistant-commissaire diocésain et commissaire des Louveteaux ainsi que Mme Beaudoin, Me Ariste Brossard, assistant-commissaire diocésain et commissaire diocésain des routiers, M. Paul Pratt, maire de Longueuil et Mme Pratt, l'abbé Antonio Legendre, aumônier diocésain, M. Yvon Lamarre, gérant-général adjoint de la Banque Canadienne Nationale et Mme Lamarre, M. Abias Pépin, ingénieur civil et vice-président du Comité protecteur des scouts, M. Louis Lamarre, inspecteur en chef du Crédit-foncier et bienfaiteur des scouts.

On remarquaot aussi Mmes René Gravel ,Rosaire Ostiguy, Florian Viau, Heryé Goyette, Narcisse McKay, Louis Bouthillier, Mlles Malvina Bouthillier, A. Bouthillier, Laurette Emond, Evelyn Donnely, Rachelle Provost, Françoise Lamarre, Anne-Marie et Claire Lamarre, Violette Charron.

MM Jack Donnely, Honoré Beauchamp et Marcel Mainville.

La fête revêtait un caractère plus émouvant encore, car en même temps neuf louveteaux s'engagèrent "à faire de leur mieux" pour servir Dieu, la patrie et leur prochain. Firent leur promesse, Roger, Gilles et Augustin Lamarre, Eugène Venne, Jean Beaudoin, Pierre Lebrun. Jean Saint-Martin et André Mainville. Un feu de camp accompagné de chants préparés par l'assistant-scoutmestre François LaMothe mirent l'assistance au comble de la gaieté.

M. l'abbé Sylvère Bonin, aumônier des Scouts de Longueuil, souhaita la bienvenue à tous les invités. Il remercia la Laiterie Saint-Alexandre, ses actionnaires et en particulier M. Isidore Bouthillier, son président, des générosités qu'ils ont eues à l'égard des scouts depuis la fondation de la troupe de Longueuil, qui remonte à 12 ans. La Laiterie Saint-Alexandre s'est toujours fait un plaisir et même un devoir de transporter les scouts dans leurs déplacements et leurs sorties.

Me Philippe Lamarre, commissaire diocésain s'est fait un plaisir d'assister à une promesse de louveteaux. Il tient à féliciter le louvetier Camille Girouard des progrès accomplis dans cette branche du scoutisme. Les chants du feu de camp furent interprétés d'une telle manière qu'il ne put s'empêcher d'en féliciter les auteurs. C'est ce soir la fête de la reconnaissance pour les Scouts de Longueuil. C'est un témoignage de remerciements qu'ils rendent à la Laiterie Saint-Alexandre et en particulier à M. Isidore Bouthillier. Car, dit-il, une part importante du budget d'une troupe, c'est son transport, et c'est là la part que M. Bouthillier a apportée à la troupe depuis sa fondation. La reconnaissance des scouts rejaillit non seulement sur M. Bouthillier, mais aussi sur ses associés. Ces messieurs sont content de leur oeuvre et il espèrent que les efforts et les sacrifices qu'ils ont faits depuis bientôt 13 ans, seront imités par d'autres. La manifestation de ce soir a pour but de faire comprendre à tous les bienfaits dont ces messieurs ont fait bénéficier la jeunesse de Longueuil. Cette médaille que nous lui décernons, c'est la fédération toute entière qui la lui donne en lui disant merci. Je prierais donc Me Jean-Marie Bureau, commissaire provincial, de bien vouloir lui épingler cette médaille, que M. Bouthillier a vraiment méritée.

Me J.-M. Bureau épingle la médaille, aux applaudissements frénétiques de l'assistance.

M. Isidore Bouthillier, le heros de la fête, est si ému qu'il ne peut trouver de mots pour remercier les commissaires et les scouts pour l'honneur qu'ils lui font. Il les remercie du plus profond de son coeur.

Me Yvon Beaudoin, assistant commissaire diocésain et commissaire des louveteaux, félicite sincèrement ses nouveaux louveteaux et affirme qu'en passant par la troupe, ils deviendront de vrais routiers. Il exprime ses sincères remerciements à M. et Mme Isidore Bouthillier pour les égards qu'ils ont eus envers les routiers, les scouts et les louveteaux de Longueuil.

Me Aristide Brossard assistant commissaire diocésain et commissaire des routiers félicite de nouveau les louveteaux pour le beau spectacle qu'ils ont donné. Il est assuré que ces bons louveteaux deviendront bons routiers Au nom des routiers, il remercie encore M. Isidore Bouthillier. Il exprimé le sincère désir de compter bientôt dans Saint-Lambert, un autre M. Bouthillier. Continuant il remercie les autres personnes qui ont fait un véritable succès de la fête. Il les assure qu'en aidant l'oeuvre des scouts, ils élèvent le niveau de l'éducation de la jeunesse. Il faut que la réhabilitation canadienne se fasse par le moyen des louveteaux, des scouts et surtout des routiers.

L'abbé Antonio Legendre, aumônier diocésain, félicite la meute et le louvetier. Ils vont de pair avec la route qui s'annonce belle. Ces applaudissements que vous avez entendus, dit-il, à Me Bureau, viennent de tous les scouts du diocèse de Saint-Jean, et le 16 comptez sur eux.

Le commissaire provincial Me Jean-Marie Bureau ressent un plaisir particulier de remercier publiquement M. Bouthillier et ses associés pour ce qu'ils ont fait pour les scouts. Les scouts de la fédération doivent faire des projets pour les années à venir. Au nom de la fédération il remercie les bienfaiteurs et tous ceux qui ont aidé les scouts. Le scoutisme a besoin de la sympathie de toute la population. Ce n'est pas au local, ni au camp que la société recueillera ces bons fruits, mais dans la ville même: plus tard, ces louveteaux et ces scouts deviendront de véritables routiers, c'est-à-dire des hommes. Ces hommes rendront les plus grands services à leur ville, et à l'Eglise et à la patrie. Qui bénéficiera de ces bienfaits, si ce n'est l'Eglise et la Patrie. Il redit ses meilleurs voeux aux louveteaux, ainsi qu'aux scouts et aux routiers. Si nous restons fidèles à notre promesse, à notre devise, nous nous rencontrerons un jour. Il termine par cette parole de B. P.: "SCOUT UN JOUR, SCOUT TOUJOURS QUOIQU'IL ARRIVE".

Le louveteau Jean Beaudoin présenta une gerbe de roses à Mme Isidore Bouthillier.

**HOTEL DE VILLE**

Vendredi soir dernier, à l'hôtel de ville, avait lieu une assemblée des contribuables. Cette assemblée avait été convoquée pour donner les raisons de l'augmentation de la taxe foncière. C'était la plus nombreuse assistance jamais vue à une séance du Conseil. La grande salle publique était complètement remplie.

M. Paul Pratt premier magistrat de la cité, les échevins Arthur Gareau, Paul Carrière et John A. Taylor prirent place sur l'estrade.

M. le maire fut le premier à prendre la parole, il dit "qu'aucun blâme ne doit être jeté sur les administrations précédentes", ce qu'elles ont fait, elles ont cru le bien faire." "Vous faire connaître l'état financier et le montant de la dette consolidée est notre devoir. Nous devons faire face à la situation avec honneur" ajoute le maire. La Commission des Affaires Municipales de Québec ordonne à Longueuil, il faut bien remarquer que c'est un ordre, de rembourser 1% tous les ans, sur la dette consolidée. C'est la raison de l'augmentation des taxes, cet argent ne pourra servir à d'autre fin. Le budget des travaux publics est moins élevé que par le passé, et pourtant nous devons donner le même service. Mais pourquoi la Commission des Affaires Municipales de Québec ordonne-t-elle cette augmentation de taxe? C'est qu'en 1940, c'est-à-dire dans deux ans, plus du tiers de la dette consolidée, dûe sur débentures, seront échues. Si nous ne pouvons rencontrer nos obligations, les débentures tombent par le fait même et notre crédit est affecté. C'est ce qu'il faut éviter à tout prix. Si nous voulons que nos débentures se vendent vite et bien, nous devons donc prévoir et prendre les moyens d'avoir un surplus. Il énumère quelques travaux que la Municipalité a obtenu du gouvernement porvincial: l'élargissement du ruisseau Saint-Antoine, l'Ile Sainte-Hélène, l'égoût-collecteur de la rue Saint-Sylvestre.

L'assistance compte plusieurs proprios anglais. Son Honneur le maire dut reprendre dans leur langue son discours.

M. l'échevin Arthur Gareau, président du comité des finances, donne un exposé complet de l'état financier de la Cité.

L'ordre de la Commission, est justifiable et raisonnable, fait-il remarquer. Il est temps de diminuer la dette si nous voulons conserver la confiance des acheteurs de débentures. Il faut garder à notre crédit sa bonne réputation et faire honneur à nos obligations. Nos prédécesseurs, avance-t-il, avaient confiance en l'avenir de la ville et c'est la raison de ces nombreuses améliorations qui nous ont coûté si cher.

Ici il énumére quelques problèmes que le Conseil de Ville actuel a résolus: L'abolition des secours directs par des travaux publics, la réglementation de la construction, etc. . . Il vaut mieux diminuer la dette que de s'y enfoncer plus profondément. L'ordre de la Commission est donc raisonnable et justifiable. Il donne ici quelques chiffres à l'appui. Il est assuré dit-il de la plus entière et sincère coopération des contribuables. Tout comme M. le maire il traduit son long travail pour les propriétaires anglais.

MM. les échevins Carrière et Taylor ajoutent quelques mots pour remercier l'assistance de sa présence et de son entier appui.

**JEUNESSE LIBERALE DE LONGUEUIL**

Mercredi soir, le 9, La Jeunesse Libérale de Longueuil tenait son assemblée régulière. En l'absence du secrétaire-correspondant, l'assemblée élit M. Alexandre Trudeau comme secrétaire.

Les orateurs de cette séance furent MM. Lucien Hamelin, Sec. de la Jeunesse Libérale de Montréal, Victor Bédard et Marcel Rainville, organisateur en chef de la Jeunesse Libérale de Montréal. M. Vézina et M. Claude Jodoin adressèrent aussi la parole.

Dans l'assistance on remarquait aussi quelques dames

La prochaine réunion de la Jeunesse Libérale de Longueuil aura lieu mercredi le 13 avril 1938.

Le conférencier sera Mtre Antonio Senécal.

**DECES**

Hébert veuve Xavier. Le 6 mars, est décédée à l'Hospice Gamelin de Montréal, à l'âge de 74 ans, Méiina Richard, épouse de feu Xavier Hébert. Mme Hébert demeurait à 103 rue Ste-Elisabeth jusqu'à l'automne dernier.

Le Richelieu offre ses sincères sympathies à la famille.

**NAISSANCES**

Trudel: Marie - Claire-Lucile-Monique, fille de M. et Mme Aldéric Trudel (Marguerite Houle), née le 2 mars et baptisée le 6. Parrain et marraine: M. et Mme Armour Hamel, de Montréal.

Vincent: Marie-Lucille - Marielle, fille de M. et Mme Hector Vincent (Germaine Bouthillier), cultivateur. Parrain et marraine, M. et Mme Dollard Bouthillier.

Lacroix: Marie-Andrée-Rolande-Colette, fille de M. et Mme Roland Lacroix (Gabrielle Lapointe), née le 9 mars et baptisée le 10. Parrain, M. Edouard Lapointe; marraine Mlle Lucienne Lacroix.


## Cartes d'affaires

**Assurances**

"L'Assuré avant tout"
J. E. A. DESROSIERS
ASSURANCES GENERALES
St-Rémi, P. Q., Cté. Napierville

**Bois et charbon**

Tél. Bell 262 Bte. Postale 58
ARCADE THUOT
Marchand de bois de construction et charbon, etc.
Spécialité: Tôle à couverture
92—1ère rue, Iberville, P. Q.

**Couture**

TEL. 485 F
Mlle G. Langlois
POINT-TIRE (hemstitch)
fait promptement, cordonnets, boutons et boucles recouverts, boutonnières, plissé, reprisage invisible, etc.
26 RUE NOTRE-DAME
SAINT-JEAN, QUE.

**Fleuriste**

H. GARCEAU
FLEURISTE
SPECIALITE: tributs floraux, bouquets de nôces, fleurs coupées de toutes sortes.
Le tout, à bas prix.
163, rue Richelieu — Tél. 392 J
Ouvert en tout temps, le soir compris

**Huile**

ANDRE TRAHAN
Agent
Champlain Oil Products, Ltd
Huile à chauffage et à moteur à gasoline.
Tél. 228
178, Mercier St-Jean, Que.

**Liqueurs douces**

RENE TRAHAN
Agent
Liqueurs "Corona"
331, St-Jacques - St-Jean
Tél. 915

**Matériaux de construction**

MAURICE TRAHAN
(Successeur de Pierre Trahan)
Matériaux de Construction
Ciment, rockwall, chaud, sable, pierre, gyprox, papier à couverture, clous, tôle unie et ondulée, etc.
Tél. 552 143, rue Mercier

**Poêles**

MAGASIN
POELES BELANGER
ARMAND REMILLARD, Distributeur
Laveuse "Eureka" — Beau choix de poêles usagés à $5.00 et plus.
163, rue St-Jacques Tél. 783-j
Saint-Jean, P. Q.

**Restaurants**

FERNAND MARTIN
VENDEUR
en gros et en détail
Agent exclusif du cigare "RICHELIEU"
Katsup, Relish, Moutarde, Langues marinées, Patates "Chips", Pistaches salées, Noix sur cartes, "Napkins" (Papier), Papiers-cirés,
Spécialité: Olives au gallon
184 Champlain, Tél. 900 J

RESTAURANT THOMAS
Repas, Crême à la glace, Liqueurs, Bonbons, Cigares, Cigarettes, Tabac, etc.
POP CORN
161 Richelieu Tél. 1026

258 rue Richelieu Tél. 258
ROY & GOYETTE
DIRECTEURS DE FUNERAILLES
— et —
SERVICE D'AMBULANCE
Equipement des plus modernes. Prix modérés.
SAINT-JEAN, P. Q.

REDACTION et ADMINISTRATION
112, rue St-Jacques, Tél. 512
C. P. 216, — SAINT-JEAN, P. Q.
Abonnement : St-Jean et étranger : $2.00
Canada : $1.50
Publié par
"Les Editions du Richelieu, Ltée."

# LE RICHELIEU

Directeur: PAUL L'ECUYER

TÉL. 891
JEAN MARIE THUOT
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Spécialiste de la vue
428 ST-JACQUES ST-JEAN, P. Q.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 17 MARS 1938

Imprimé aux Editions du Richelieu Ltée.

## LE DIMANCHE

Le 25 février dernier, la Chambre des Communes adoptait à l'unanimité un bill amendant la loi du repos dominical.

Présentée par M. Hervé Brunelle, député de Champlain, cette mesure a pour but d'imposer aux violateurs de la loi non seulement une amende quelconque, comme le voulait l'ancienne législation, mais une sanction plus sévère, plus radicale, l'emprisonnement.

"Plusieurs corporations, disait M. Brunelle, à la Chambre des Communes, transgressent la loi, dans la province de Québec et ailleurs, forçant leurs ouvriers à travailler le dimanche.

"Mon but est de mettre fin à une telle pratique en rendant les officiers de ces compagnies passibles de la prison obligatoire".

"Dans le passé, précisa le député de Champlain, les compagnies se contentaient de payer l'amende et n'en continuaient pas moins à violer la loi, parce que les ouvriers n'étaient pas suffisamment organisés pour résister à leurs ordres. Et le travail du dimanche se continuait toujours.

J'espère que quelques condamnations à la prison lancées contre des officiers ou gérants récalcitrants mettront fin à une telle pratique. . .!"

Et le bil de M. Brunelle a été adopté à l'unanimité, comme nous l'avons dit plus haut, et les officiers, directeurs ou surintendants qui ordonneront ou permettront toute contravention à la loi du dimanche, seront passibles à l'avenir, dans tout le pays, de termes d'un à six mois de prison.

On a fait, et avec raison, les commentaires les plus favorables sur cette mesure.

Ce pauvre dimanche, comme on s'évertue à le paganiser!

Il faut admettre cependant que dans les centres industriels de notre province, le repos dominical est mieux observé, depuis quelques années. — Mais il y a encore des récalcitrants. S'il est vrai que les chefs d'industries ferment généralement leurs usines à la production, le jour du Seigneur, il en est plusieurs qui tendent à faire exécuter ce jour-là des travaux de réparation, de nettoyage, etc. C'est encore un abus. — Souffriraient-ils de si graves préjudices en remettant au lendemain l'exécution de ces besognes?.

Les industriels ne sont pas les seuls exposés à la violation du dimanche. — Chez eux, comme nous le disions plus haut, des progrès ont été enregistrés. — Mais, par ailleurs, il est juste de dire que la violation du repos dominical est devenue chose plus familière dans le monde du commerce. Par des détours variés, pour des motifs multiples mais souvent sans valeur, nombre de marchands continuent le dimanche l'exploitation de leur commerce, et un tas de gens ont pris l'habitude de faire leurs emplettes tout aussi bien le jour du Seigneur que le reste de la semaine.

On rencontre un peu cet état de choses dans les villes où, derrière une affiche de restaurateur, un marchand exercera tout le dimanche, son métier d'épicier. Plusieurs d'entre eux encaisseront même ce jour-là de plus grosses récettes que les jours de semaine. — Toutes ces ventes ne sont pourtant pas faits dans le simple but de rendre service à des clients qui sont pris au dépourvu! — Et si cela était, cette négligence continue de l'acheteur deviendrait coupable.

Mais plus que ces tenanciers de magazinettes, le marchand général de la paroisse rurale est devenu un habitué du commerce du dimanche.

Dans nos campagnes, nombre de cultivateurs ont pris cette triste habitude de garder pour une même visite au village et leurs emplettes hebdomadaires et l'assistance à la messe. — Soucieux de répondre aux exigences de sa clientèle, le marchand rural, après l'office divin, ouvre ses portes à tout venant

Avec la belle saison, les excursions vers les plages et les endroits de villégiature reprendront vigoureusement. . . et sur le bord de la route refleuriront les petits commerces d'occasion et les marchands ambulants qui, le dimanche, feront "des affaires d'or!"

Mauvais régime de vie! — Déformation morale. — Cupidité fatale! Tristes conséquences de tous ces abus qui se sont glissés, dans nos moeurs avec ce modernisme si matérialiste.

L'observance du dimanche reste cependant pour nous comme un précepte que nous devons observer tout aussi bien que nos aïeux.

Peut-être ne l'envisageons-nous pas avec le même esprit de foi qui les animait?

On a vite oublié la leçon que donnait, il y a quelques années, la fin tragique de ce grand papetier du Saguenay!

* * *

L'amendement de M. Brunelle a suscité ces réflexions que le temps du carême peut permettre d'intensifier. — Le député de Champlain a droit à nos félicitations. — Emettons le voeu que de plus en plus disparaissent, même sans le secours de semblables législations, les autres infractions à la loi du repos dominical dont quelques-unes ont été ci-dessus soulignées.

*Paul L'ECUYER.*

## Mélanges

### Moscou soutient les libres-penseurs d'Amérique du Sud

Le "Kirchenbund" annonce de Moscou que les Unions des Libres-Penseurs du Brésil, de l'Uruguay et du Paraguay, ont adressé à la Centrale sans-Dieu de Moscou un pressant appel, leur demandant un secours financier. Depuis la nouvelle situation politique dans leurs pays, les libres-penseurs sud-américains sont obligés d'agir en partie illégalement. En 1937 ils avaient gagné environ 30,000 membres nouveaux. Moscou leur a consenti une avance de 5,000 livres sterlings remboursable dans vingt ans, sans intérêts; la centrale moscovite des Sans-Dieu se déclare prête en outre à former à ses faits en U. R. S. S. des propagandistes athées américains.

o-o-o

### En Suisse, le canton de Schwytz interdit à son tour le communisme

Un canton de plus, celui de Schwytz, vient d'interdire le parti communiste et toutes autres organisations dangereuses pour l'Etat. Le peuple a voté l'interdiction par 5438 voix contre 3517.

Rappelons que des mesures analogues ont déjà été précédemment adoptées par les cantons de Neuchâtel, Genève, Fribourg et Vaud.

o-o-o

### L'athéisme dans la zone rouge

Un télégramme de Riga, reproduit par l'Osservatore Romano, annonce que le chef suprême des sans-Dieu, Yaroslavski, n'est pas encore satisfait de l'activité des athées de l'Espagne captive.

Officiellement, le nombre des athées recrutés par cette organisation internationale n'est que de 28,000, chiffre que le chef des "Sans-Dieu" estime dérisoire et insuffisant.

La centrale de Moscou, devant une pareille désillusion, s'apprête à envoyer, en avril prochain, une délégation soviétique de la "Ligue des Sans-Dieu" en Espagne rouge, pour étudier l'organisation d'une nouvelle campagne. A cette occasion, la Délégation en question offrira à ses "corréligionnaires" espagnols un drapeau rouge portant la célèbre inscription qui constitue sa devise "La religion est l'opium du peuple".

o-o-o

### Et voici une troisième révélation

Après les révélations concernant la livraison, par les Soviets de Russie, du pétrole aux armées italiennes et japonaises, et du minerai de fer destiné au réarmement de l'Allemagne, le journal du Front Populaire français "L'Oeuvre" annonce que ce n'est pas fini.

Et qu'est-ce qu'on apprend? Que le Syndicat Russe du Naphte ravitaille en pétrole les troupes du général Franco.

Avouez qu'il est difficile de mieux se moquer de son monde!

o-o-o

**HISTOIRE**

Le père interroge son tout jeune fils sur son cours d'histoire de France.

—Dis-moi. Qu'as-tu étudié aujourd'hui?

—François 1er.

—François 1er. Très bien. Alors, Quel était le père de François 1er?

L'enfant réfléchit un moment, puis, très vite :

—François Zéro, p'pa.

Promenades de Trois Vivants

## UNE PAROISSE CANADIENNE AU XIXème SIECLE

Fleuve et rivières furent à peu près les seules routes que connut le régime français. Les seigneuries s'échelonnèrent le long de ces chemins mouvants. Dans ces seigneuries, les lots qui touchaient au fleuve ou à la rivière furent les premiers défrichés. De sorte que vers la fin du régime français, la colonie ne formait guère encore qu'une traînée d'habitations sur le Saint-Laurent, avec quelques avancées le long du Richelieu, de l'Outaouais et de quelques autres rivières.

Les premiers lots en bordure du fleuve concédés, il fallut bien foncer vers l'intérieur. D'ailleurs dans l'intervalle des embryons de routes s'étaient constitués, qui unissaient tant bien que mal les établissements déjà existants. Nous assistions à la naissance d'un second, d'un troisième et quelquefois d'un quatrième rang. Bientôt nous nous trouvions en face de familles, de rangs entiers, si éloignés de l'église, (toujours bâtie sur le bord du fleuve), qu'il leur était presque impossible d'accomplir leurs devoirs religieux. L'autorité religieuse procédait alors à un démembrement de la paroisse primitive et formait une autre paroisse.

Dans notre région, la première paroisse à être ainsi démembrée fut Laprairie. En 1644, elle donna naissance à Saint-Constant et en 1655 à Saint-Jean-François-Régis, aujourd'hui Saint-Philippe. Le démembrement date donc des dernières années du régime français. A leur tour ces nouvelles paroisses s'agrandirent aux dépens de la forêt à en devenir démesurées. On procéda à de nouveaux démembrements. C'est ainsi que Saint-Constant forme Saint-Rémi en 1828. Laprairie 1666, Saint-Constant 1744, et Saint-Rémi 1828, le cycle est complet. Il peut servir de type au mouvement de la colonisation sur la rive-sud.

Bien avant le démembrement d'avec Saint-Constant, il y eut des colons sur le territoire actuel de Saint-Rémi. Le défrichement se faisant de proche en proche, les premiers colons résidants s'établirent près des limites de Saint-Constant (actuel) et défrichèrent les terres du bas de la paroisse. Les familles Luc Lefort (terre de Alexandre Bouthillier), Antoine Normandin (terre de Chéri Hébert), Louis Albert Lefebvre, (terre de Henri Sainte - Marie), Santoire comptent parmi les plus vieilles familles de la paroisse.

En même temps qu'eux et peut-être avant eux, les gens de Saint-Constant, Laprairie, Longueuil et de la côte Saint-Lambert possédaient des "fermes à bois" où ils venaient bucher l'hiver. Le déboisement n'avait pas alors tari la rivière Saint-Pierre. Au printemps l'eau était suffisante pour la "drave" du bois. Les "billots" flottaient jusqu'à destination ou au moins jusqu'aux premières bonnes routes. Cela simplifiait singulièrement le problème du transport.

On n'avait alors à travers la forêt que des chemins d'hiver. Peu à peu une route de fortune se traça, ébauche que devait être plus tard le rang de la Rivière. Elle passait à l'est de la route actuelle, sur les côteaux, sans doute afin d'éviter au printemps les débordements de la boue. . . en tout temps.

Un des premiers colons fut dans le haut de la paroisse françois Riendeau (terre de Victor Riendeau). Pendant que les autres venaient faire du bois, lui se fixa hardiment au coeur de la forêt à un mille et demi du village actuel. Son premier voisin était M. Santoire quatre milles plus bas. D'autres familles vinrent s'établir et firent bientôt le lien entre M. Santoire et M. Riendeau. Le lien ne fut pas complet tout de suite: en haut du village actuel le rang ouest qui mène à Aubry s'ouvrit beaucoup plus tôt que le rang de la rivière où se trouvait M. Riendeau. Une quinzaine de familles loyalistes s'y étaient fixées de bonne heure. Ils ouvrirent ce rang de concert avec les canadiens-Français. Les gens de Châteauguay peuplèrent la côte Sainte-Thérèse (du moins le haut).

A l'endroit où se trouve aujourd'hui le village, Alexis Perras de Saint-Lambert, fut le premier pionnier. Il était charron de son métier. Un de ses voisins, Pierre Boucher, est forgeron. Il se forma autour de chez lui une petite agglomération. C'est ce qui a déterminé probablement le site de l'église et du futur village.

En 1826 quand les francs-tenanciers demandent la séparation de Saint-Constant, ils ont pratiquement fini de défricher le territoire actuel de la paroisse. Le bas de la paroisse, de chaque côté de la rivière Saint-Pierre, le Cordon et la Pigeonnière (aujourd'hui Saint-Michel) sont en plein rendement. Les colons se sont attaqués à la forêt du haut de la paroisse et y ont déjà fait une brèche considérable.

Peut-être même y avait-on déjà un notaire, Félix Hector Leblanc. En tous cas sa signature apparaîtra au bas des premiers actes paroissiaux avec celles des prêtres. Quelques années après un médecin, André Lacroix dessert la paroisse, puisqu'on le voit acheter un banc dans la chapelle le 4 décembre 1832 au prix de 47 livres. Vraiment la petite communauté est mure pour se gouverner elle-même et former une nouvelle paroisse.

**CLOVIS.**

o-o-o

### TOUT NE VA PAS BIEN AU PAYS DES SOVIETS

Voici les titres des articles dans un seul numéro de la "Pravda Vostoka" (1er février 1938):

"Sabotage du stock de semences".
"Le combustible fait défaut".
"Les semences menacées de détérioration".
"On se désintéresse des semailles printanières".
"Le travail n'est pas organisé".
"Les fainéants de la station de tracteurs agricoles".
"Bourrage de crâne".
"Les formulaires manquent."
"Une myopie nuisible".
"Une usine délabrée".
"La chaux est abandonnée sous la pluie".

o-o-o

**BONNE RAISON**

Un jour, un quidam rend visite à un ami habitant la campagne. Il arrive très enrhumé.

Son hôte lui demanda dans quelles circonstances il s'était à ce point refroidi.

—Imaginez-vous, répondit-il, que j'ai dû faire tout le voyage en face d'une vitre cassée.

—Mais vous auriez très bien pu changer de place avec quelqu'un moins frileux que vous.

—Ce n'était malheureusement pas possible: j'étais tout seul dans le compartiment.

# Les Champs et la Ferme

## LE TEMPS DES SUCRES

### La sève monte dans des milliers d'érables et l'on s'attend à une grosse production, cette année.

L'indication la plus sûre de l'arrivée du printemps dans l'Est du Canada est l'ascension de la sève dans des millions d'érables; on estime qu'il s'entaillera quelque 24,000,000 d'érables, cette année, et le sirop et le sucre tirés de la sève devraient rapporter au total plus de $4,000,000. Cette récolte a été bien inférieure à la normale au Canada en 1937 à cause de très mauvaises conditions de température. La production du sirop d'érable, qui s'était chiffrée par 2,022,719 gallons en 1936 est tombée à 1,232,069 gallons en 1937, et celle du sucre, qui était de 9,231,803 livres en 1936, est tombée à 4,413,147 livres en 1937. L'année dernière, le revenu total de la récolte de sirop et de sucre d'érable a été de $2,245,042 soit $1,468,739 de moins qu'en 1936. On s'attend cette année à une récolte égale à celle de 1936.

Le plus gros de la récolte de sirop dérable produite au Canada vient de la province de Québec qui a produit l'année dernière 90.2 pour cent du sucre total et 67 pour cent du sirop total. L'Ontario en a produit 6.6 pour cent et 32 pour cent respectivement. Les 3.2 pour cent de sucre et 1 pour cent de sirop restants venaient des provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Les principaux centres de productions dans le Québec sont les comtés de Beauce, Brome, Missisquoi et Shefford dans les cantons de l'est, la rive sud du fleuve St-Laurent et la rive nord entre Montréal et Québec. Ceux de l'Ontario sont les comtés de Lanark, Leeds et Glengarry dans l'est de l'Ontario. Cependant, la plus grosse sucrerie du Canada est à 12 milles de North Bay où une compagnie laitière de cette ville a un mille carré de bois, loué du gouvernement de l'Ontario. Dans ce mille carré, il y a plus de 30,000 érables dont 10,000 seront entaillés cette année.

Les érables dont on tire la sève généralement en mers appartiennent à des cultivateurs dont les bois ont une dimension relativement faible. L'un des plus grands fabricants de produits d'érable est la Société des producteurs de sucre d'érable, une organisation coopérative d'environ 3,000 membres. Cette coopérative a un grand établissement moderne à Plessisville, Qué., elle vend ses produits sous sa propre marque.

On estime qu'il y a plus de 70,000,000 d'érables dans l'Est du Canada dont un peu plus du tiers est entaillé, de sorte que l'industrie a encore de grandes chances de développement. Il existe un bon débouché pour tous les produits d'érable au Canada. Tenus dans un endroit frais le sirop et le sucre d'érable se conservent indéfiniment. Ce sont des produits naturels et tout à fait purs. On obtient le sirop en faisant bouillir la sève au printemps dans des évaporateurs à une température de 219½ degrés F., et le sucre à 240 degrés. Il faut environ 40 gallons de sève pour faire un gallon de sirop et un gallon de sirop pour faire 10 livres de sucre.

La Loi de l'industrie du sucre d'érable, qui est appliquée par le Ministère fédéral de l'Agriculture interdit toute adultération des produits de l'érable; elle interdit l'emploi du mot érable ou tout dérivatif de ce mot dans la description d'un sirop ou sucre qui n'est pas un produit pur d'érable; elle prescrit que tous les ingrédients des sirops ou des sucres qui ressemblent à des produits d'érable purs doivent être désignés par leur nom, et que lors qu'on se sert d'une essence artificielle à goût d'érable pour aromatiser les aliments, ce fait doit être indiqué sur les menus des salles à manger publiques, des restaurants et des hôtels. Le Sirop d'érable ne doit pas peser moins de 13 livres et 2 onces le gallon, ni contenir plus de 35 pour cent d'eau; le sucre d'érable ne doit pas contenir plus de 10 pour cent d'eau, et le beurre d'érable, la crème d'érable et la cire d'érable pas plus de 15 pour cent d'eau.

o-o-o

## LE MARCHE DES VOLAILLES

### S'est sensiblement amélioré, dernièrement.

Des lettres reçues dernièrement de W. A. Wilson, Commissaire Canadien du commerce des produits animaux à Londres, Angleterre, indiquent que la campagne entreprise par les Services des volailles du Ministère fédéral de l'Agriculture pour obtenir que les exportateurs n'exportent que des volailles de tout premier choix, emballées élégamment et uniformément dans des caisses sur lesquelles le nombre des oiseaux et leur poids sont clairement indiqués au pochoir ou imprimés a porté ses fruits et exerce l'effet désiré sur le marché anglais. Au sujet d'une expédition de poulets qui est arrivée en Angleterre au commencement de février cette année, M. Wilson dit ce qui suit: "Le classement et l'emballage étaient uniformes et propres, et ont créé une excellente impression. Si les quelques caisses de l'expédition que nous avons examinées sont typiques de toute l'expédition, je désire complimenter le Ministère de l'Agriculture et les expéditeurs de la superbe amélioration qui s'est produite en ces trois dernières années." Plusieurs autres lettres de M. Wilson faisaient les mêmes commentaires sur des expéditions résentes. Quelques dimensions irrégulières et un cas d'erreur de pesée ont été notés dans certaines expéditions, mais somme toute, depuis quelque temps les expéditions de volailles canadiennes ont créé une bonne impression parmi les acheteurs anglais parce que la qualité répond bien aux marques et que l'emballage est toujours d'un ordre supérieur.

La demande de volailles mortes canadiennes ne pourra être développée sur le marché anglais que si nous apportons le plus grand soin à remplir strictement ces facteurs importants, disent les agents du Service fédéral des volailles.

o-o-o

## HUILE DE SESAME

L'huile de sésame est une source importante d'huile comestible dans les pays de production, où elle est aussi employée comme produit alimentaire. L'Inde et la Chine produisent plus des neuf dixièmes de la quantité totale d'huile de sésame. Le reste est produit dans le Soudan anglo-égyptien, la Turquie, le Mexrique, la Grèce et l'Union sociétique. Il s'importe une petite quantité d'huile de graine de sésame au Canada pour fins industrielles.

## Bel achat de Holstein

Monsieur M. R. Levin, de Fitchburg, Mass., fit l'acquisition récemment de 13 têtes de bétail Holstein pur sang d'éleveurs du district. Quatre de ces animaux provenaient du troupeau de L. Lamoureux, d'Henryville, trois de chacun des troupeaux de Jos. Comeau, d'Henryville et Oscar Charbonneau, de St-Sébastien d'Iberville, deux de Thos. Bédard, de Sabreois et un de E. C. Knight, de Stanbridge Est, Québec.

Monsieur Levin fut, depuis quelques années, un acheteur persistant d'animaux Holstein canadiens.

o-o-o

## MARCHE DES VOLAILLES

Il est évident que tous les exportateurs canadiens de volailles mortes s'efforcent de leur mieux de suivre les recommandations des Services d'aviculture du Ministère fédéral de l'Agriculture et d'améliorer leurs emballages de poulets destinés à l'exportation. S'ils persévèrent dans cette voie nous finirons par atteindre le but vers lequel tendent nos efforts, dit M. W. A. Wilson, Commissaire du commerce des produits animaux au Canada, dans une lettre que le Ministère a reçue de Londres, Angleterre, dernièrement.

o-o-o

## DE FRANCE

Avant la guerre civile, l'Espagne fournissait de l'huile d'olive au Canada; aujourd'hui le Canada s'approvisionne principalement en France (12,000 quintaux en 1936) et en Italie (4,000 quintaux). Le commerce mondial d'huile a diminué en ces dernières années.

## Nous en mangeons des arachides

Pendant la période allant de 1929 à 1936 les Canadiens ont mangé 106,000 tonnes d'arachides, connues également sur le nom de "Pistaches de terre", ou de "Cacahouètes"; le nom anglais est "Peanuts". En 1936, la quantité d'arachides importés était de 15,000 tonnes; elle était à peu près la même en 1935, tandis qu'en 1934 elle était de 17,000 tonnes. Les arachides sont employées pour la nourriture de l'homme, pour alimentation des bestiaux et aussi comme graine oléagineuse pour l'extraction de l'huile pour fins culinaires et industrielles; le tourteau, qui résulte de l'extraction de l'huile est employée pour l'alimentation des bestiaux et comme engrais pour la terre. Le plus gros des arrachides entrant dans le commerce est converti en huile. Le Canada importe une petite quantité d'huile d'arachide pour le savon et les conserves de poissons. L'arachide se cultive principalement dans l'Inde et en Chine.

## Usage de l'huile de palmier

Le Canada importe de l'huile de palmier, principalement pour la fabrication du savon. Les évaluations provisoires en 1936 étaient fixées à 22,000 tonnes; cette quantité comprenait un peu d'huile de graine de palmier. Il s'extrait, en effet, deux sortes d'huile du fruit du palmier—l'huile de palmier, extraite du péricarpe charnu, dans les pays de production, et l'huile de graine de palmier qui, en général, est extraite de la graine du palmier dans les pays importateurs. Le palmier est employé principalement dans la fabrication des savons et des bougies, comme dissolvant dans l'étamage et en moindre quantité pour la fabrication de la margarine. L'huile de graine de palmier, qui est semblable à l'huile de la noix de coco, est très employée pour la fabrication du savon ainsi que pour la margarine. La fabrication de la margarine, comme succédané du beurre, est illégale au Canada.


**COUVOIR COOPERATIF**

**de**

**Marieville, — Co. Rouville**



**AVICULTEURS :**

Le couvoir coopératif de Marieville vous offre des poussins certifiés par le ministère de l'Agriculture de Québec. Tous ces poussins proviennent de troupeaux éprouvés contre la diarrhée blanche et d'oeufs pesant au moins 24 onces à la douzaine. Poussins de provenance enregistrée. Pour plus de renseignements, s'adresser à

**Y. PAQUETTE, Gérant. — Tél.: 65**



© Society Brand

**PAYETTE**

**Vente de**

**PALETOTS**

**de printemps**

Beaucoup de paletots en véritable tweed tissé à la main sont inclus dans ce groupe offert à prix d'aubaine! Vous trouverez également des paletots en étoffes à envers quadrillé.

Elégants et bien confectionnés — coupe raglan et à manches rapportées. Bon choix de teintes pour le printemps: gris, brun, faon, bleu et gris-bleu. Textures quadrillées, chevronnées et unies. Tailles 34 à 46 dans le groupe.

**Spécial $14.50**

**FRS. PAYETTE & FILS**

**LIMITEE**

**254 rue Richelieu St-Jean**

DIRECTRICE : Béatrice Grenier

# LA PAGE FEMININE

"Mieux connaître pour mieux aimer et mieux servir".

## ENTRE CE TEMPS

Entre ce temps où s'émiettent nos vies, je mis beaucoup de rêves; des rêves ruisselant de jeunesse et comme elle, instables.

Dans les uns, s'entassaient les visions de gloire, de gloire enfin possédée... de gloire auréolant mes jours comme une parure trop belle... et je tremblai alors!

Dans les autres — et c'était à une heure de lassitude — s'étendaient devant moi des joies simples, banales comme tout ce qui retient, mais infiniment reposantes. Et mes yeux ont regardé longtemps, longtemps sur ce chemin où jamais ne pourrait surgir l'imprévu... Et l'ennui monta en moi!

Pour une folie s'empara de ma tête... et je rêvai bruit, agitations, ivresse, jouissances, enfin, tout ce qui peut éclore dans une vie remuante et tapageuse. Et, ce vertige enfin dominé, je ne vis plus rien autour de moi — Et je repoussai en pleurant cette vue!

Alors, un rêve qui s'était réfugié depuis toujours en moi, se réveilla... Il me montra une vie tout enfermée, apparemment insipide, mais tournée vers le labeur absodant, le labeur, aussi fidèle que la peine, où nulle place serait laissée au caprice. Et, je souris un peu!

...Soudain, je vous vis. Vous! Vous fûtes pour moi, par la magie de votre sourire, et la force de votre tendresse, à la fois, et l'Amour, l'Amitié, et le Guide qui chassèrent le rêve, l'incertitude. Et je courus vers Vous!

Et je compris alors, que de ces rêves ruisselant de jeunesse, rien ne devait rester quand la Vie met devant nous quelque réalité...

*BEATRICE.*

UNE NOUVELLE RUBRIQUE:

## La vie des "autres"

Une nouvelle!

Eh bien, oui! enfin!

Figurez-vous que la page féminine est en voie d'innovation. Quoi d'étonnant? Elle aura trois ans dans six mois, et trois ans dans la vie d'une page, c'est presque la vieillesse... ou plutôt c'est déjà l'âge de l'inconstance.

Et puis, il y a le printemps qui flirte avec elle et qui lui donne envie d'"étrenner" quelque chose! Pourquoi pas une rubrique un peu piquante dont le titre promettrait gros, quitte à ne rien donner... "La vie des autres"?

Pour alimenter cette rubrique, la page va devenir curieuse, potinière, indiscrète, cancanière... enfin tout ce qui peut se dire d'une personne qui a quelque similitude avec la femme... Elle ira, à gauche, à droite, là surtout où elle ne devrait pas être; elle fouillera, elle interrogera, elle accumulera indiscrétion sur indiscrétion; elle regardera à la dérobée, de tous côtés à la fois — comme des yeux de femme sans une voilette... —et cela, sans répit, jour après jour.

Et puis, le jeudi, elle nous apportera le résumé de ces courses; elle reproduira pour nous les feuillets arrachés au carnet intime de quelques femmes, de trois plutôt, et, à votre tour, vous y mettrez le nez...

La page dirigera ses recherches sur trois fronts à la fois — ou mieux sur trois âmes, car c'est l'âme qui s'imprime sur ces feuillets —et elle vous parlera de Jacqueline, de... mais vous saurez plus tard!

Alors vous approuvez ces indiscrétions? La vie des autres vous tente déjà, chères lectrices?

Mais, regardez, la gente masculine partage votre curieuse impatience!

J'en étais sûre.

**BEATRICE**

## Et la Mode?

D'un côté, on proclame: "De l'imprimé, de l'imprimé toujours!" De l'imprimé aux larges motifs comme nous en voyons sur les estampes japonaises. Mais gare? On ne saurait être trop habile à concilier de larges dessins et une silhouette un peu lourde... Mais, enfin, quand femme veut...

De l'autre, on dit: Du gris, encore du gris! Le gris est infiniment distingué et il donne à celles qui l'adoptent je ne sais quel air d'élégance et de raffinement. Votre manteau très ample — pas trop long — sera donc d'un gris soutenu et il serait gracieux de choisir une fourrure de même ton.

Avec cela des accessoires noirs ou bleus, féminins, compliqués, capricieux, enfin, ce qu'il y a de plus gracieux. Tenez, j'ai découvert un gant de peau fort sobre de ligne mais où apparaissaient ça et là, de minuscules fleurs ou demi-cercles disposés avec beaucoup d'adresse.

N'est-ce pas tout-à-fait original?

**BEATRICE.**

—o-o-o—

## Questions d'encyclopédie

1.—Quelle est la voiture la plus ancienne de Québec?

R.—La calèche.

2.—Q.—Le fondateur de l'islamisme?

R.—Mahomet.

3.—Q.—Comment appelle-t-on un éleveur d'abeilles?

R.—Un apiculteur.

4.—Q.—Le père de la poésie canadienne?

R.—Octave Crémazie.

5.—Q.—L'inventeur du 1er bateau à vapeur?

R.—Fulton.

6.—Q.—Date de la première messe à Montréal?

R.—18 mai 1642 par le Père Vimont.

7.—Q.—Nom de l'homme qui devint aveugle à 3 ans et qui inventa l'écriture en relief?

R.—Louis Braille.

## LE SOUCI DE VIEILLIR

Vous connaissez toutes le célèbre sonnet de Ronsard :

Quand vous serez bien vieille, le soir à la chandelle,
Direz, lisant ces vers et vous émerveillant :
Ronsard me célébrait du temps que j'étais, belle.

Peut-être faudrait-il faire une réponse à ce sonnet, comme on en fit jadis au fameux sonnet d'Arvers, et apprendre à Ronsard que notre époque ne connaît plus de "vieilles". Les grand'mères ont toutes l'air d'avoir trente ans; elles sont roses, fraîches et sans rides. Elles portent les mêmes robes, les mêmes chapeaux que leurs filles, et conservent un allant, un entrain, que beaucoup de jeunes femmes pourraient leur envier.

C'est que jamais les femmes n'eurent tant le désir de se défendre et, avouons-le, n'y réussirent si bien qu'en un temps (le nôtre) où l'existence est devenue si compliquée et si dure. Cela pour de multiples raisons d'ordre matériel, sentimental, personnel, ou par coquetterie pure.

Le spectre grimaçant de la vieillesse hante tragiquement la femme, qu'elle soit belle ou laide. Parfois cela devient une véritable obsession nerveuse. Or, le meilleur moyen de la combattre, c'est de ne point la redouter.

En effet, un visage serein, doux, aimable, illuminé par le sourire des yeux et des lèvres, peut se rider, se faner, il garde, en dépit des années, une inaltérable jeunesse: celle du coeur, dont il est le reflet.

La suprême science est de concilier certaines précautions élémentaires pour le soin de l'épiderme mais de réprouver rigoureusement les méthodes dangereuses, stupides, qui peuvent, pour un rajeunissement passager, compromettre irrémédiablement la santé, et de suivre surtout un traitement moral.

Au point de vue physique: préserver son teint contre les attaques de l'âge par une saine hygiène, se préoccuper de conserver une attitude jeune en surveillant ses mouvements, son régime alimentaire, en faisant régulièrement plusieurs heures de marche par jour pour éviter l'obésité, voilà des moyens parfaits autant que simples pour rester jeunes. On y ajoutera quelques minutes de culture physique destinée à empêcher l'alourdissemen de la silhouette, cet empâtement de la taille et de l'estomac si bien combattus par les exercices abdominaux, de torsion, d'élongation et de flexion. Mais on se rappellera que, s'il est bon de continuer une gymnastique pratiquée depuis longtemps, il est sage de ne pas la commencer après quarante-cinq ans sans avis du médecin.

Quant au point de vue moral, que de conseil à donner! Se résigner à vieillir, faire son deuil des succès d'autrefois, prendre congé de l'amour égoïste où l'on se recherchait seule soi-même, laisser la place aux jeunes devant qui s'ouvre la vie, être pour eux toute indulgence et toute tendresse, demeurer gaie, rester pour un cher compagnon et pour des enfants bien-aimés le foyer, le centre, le coeur et la lumière, comme tout cela implique une éternelle jeunesse de l'âme!

Toutes les femmes, qui ont su accueillir la vieillesse non comme une ennemie détestée, mais comme le soir d'un beau jour, ce sont celles-là qui restent jeunes et jeunes encore.

## FÉERIE

La lune mince verse une lueur sacrée,
Toute une jupe d'un tissu d'argent léger.
Sur les bases de marbre où vient l'Ombre songer
Que suit d'un char de perle une gaze nacrée.

Pour les cygnes soyeux qui frôlent les roseaux
De carènes de plume à demi-lumineuse,
Elle effeuille infinie une rose neigeuse
Dont les pétales font des cercles sur les eaux...

Est-ce vivre?... O désert de volupté pâmée
Où meurt le battement faible de l'eau lamée,
Usant le seuil secret des échos de cristal...

La chair confuse des molles roses commence
A frémir, si d'un cri le diamant fatal
Fêle d'un fil de jour toute la fable immense.

Paul VALERY.

AVEZ-VOUS ESSAYE le pain nouveau

**N. R. G.**

Demandez-le à votre épicier ou au vendeur.

Vendu exclusivement par

**LA MAISON EXCEL**

*Représentant*

**O. Therrien**

289 rue Saint-Jacques :-: Tél: 283 j

**ROMANS**

VOS AUTEURS FAVORIS

DES EDITIONS D'UNE BELLE TENUE
à
$0.45 l'exemplaire au comptoir
0.55 par la poste.

*ROGER DOMBRE*

La maison sans fenêtre
Cousine Bas-Bleu
Une pupille gênante

*M. MARYAN*

En Poitou
Lady Frid
Anne du Valmoët
La fortune des Montligné
Clémentine de la Fresnaye.

*JEANNE DE COULOMB*

L'invisible main
La dame aux oiseaux
Eparpilleur de braises.
La pierre philosophale

Citons encore Raoul de Navery, Jacqueline Rivière, Lucie Bricard-Bazin et une série d'autres qui sauront vous plaire.

*Adressez-vous au*

**Service de Librairie**

*Le Richelieu*

112 Saint-Jacques Saint-Jean, P. Q.

Tél: 512

# Les Idées et les Oeuvres

## POUR LE CAREME

### Texte de la lettre pastorale de Son Excellence Mgr Forget, adressée aux fidèles du diocèse de St-Jean, à l'occasion du carême 1938.

ANASTASE, par la grâce de Dieu et du Siège apostolique, évêque de Saint-Jean-de-Québec.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses, et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos très chers frères,

Le Carême va bientôt commencer. Nous devons tous préparer nos esprits et nos coeurs à bien profiter de ce saint temps.

Consacré par l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par l'autorité des apôtres, par le précepte et l'usage constant de l'Eglise, le Carême est avant tout une période de renouvellement intérieur, de purification morale et de retour à Dieu, aux vertus chrétiennes et aux pratiques religieuses.

Le Carême a été institué pour la sanctification de nos âmes.

Aussi, durant la sainte quarantaine, les moyens de salut et les appels de la miséricorde divine se font-ils plus nombreux et plus pressants: des prières publiques et privées se multiplient, ardentes et expiatrices, pour la conversion des pécheurs; par des retraites ou des missions paroissiales, le pardon de Dieu qui s'offre à tous est mieux compris et plus sincèrement recherché. En conséquence, aux pensées légères du Carnaval succèdent les salutaires méditations des vérités éternelles: Le jeûne et l'abstinence généreusement pratiqués élèvent l'esprit, répriment les convoitises charnelles et rendent à l'âme toute sa vigueur spirituelle. L'aumône elle-même dispose les cours à mieux recevoir les dons de la grâce. Enfin, pour consacrer toutes ces oeuvres de piété, de miséricorde et d'expiation, les sacrements de pénitence et d'eucharistie viennent réparer et fortifier dans les âmes la vie surnaturelle et divine.

Pour opérer en nous cette restauration des forces morales, l'Eglise utilise toutes les ressources de son culte extérieur.

Vous le remarquerez, N. T. C. F., la liturgie sacrée se fait, en Carême, particulièrement expressive et émouvante. En s'adressant à nos sens, elle entend parler à nos âmes et se faire comprendre d'elles. Par la nudité des autels, par la gravité de ses chants, la liturgie veut nous dégager des frivolités mondaines et terrestres pour nous livrer à la componction intérieure et aux pénitences corporelles.

L'Eglise, par sa liturgie, nous fait donc entrer dans le Carême en nous imposant les cendres et en nous rappelant nos fins dernières: **Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière.** (Gén. III, 19). A l'évangile de ce mercredi des Cendres, elle nous fait entendre le divin Maître nous enseignant comment il faut jeûner, et dans l'évangile du premier dimanche du Carême, elle nous fera comtempler Jésus jeûnant au désert pendant quarante jours. Aussi pendant les quarante jours du carême, la liturgie sacrée ne cesse-t-elle pas d'évoquer, pour le bien de nos âmes, Jésus maître et modèle de la pénitence, de la souffrance volontaire. Elle nous entrainera à participer fructueusement à la passion et à l'immolation de notre Sauveur, en nous rappelant le conseil de l'Apôtre: **Faites en vous l'expérience de ce qui advint au Christ Jésus.** (Phil. II, 5).

Tel est l'enseignement qui se dégage clairement de la liturgie du Carême: chrétiens, c'est-à-dire disciples du Christ, nous devons renouveler en notre chair l'expérience de la croix, si nous voulons partager avec le Christ les joies et la gloire de sa Résurrection!

#### I.—Pourquoi mortifier nos sens?

Notre-Seigneur est venu sur la terre pour racheter l'humanité et la rétablir dans son droit à l'héritage perdu par la faute de nos premiers parents. Ce fut là l'oeuvre de son Incarnation et de sa mort rédemptrice. Notre-Seigneur a fait plus encore. Ayant relevé l'humanité de sa déchéance et l'ayant remise sur la route du ciel, il voulut encore la précéder et la guider sur cette route, en y entrant le premier, en la jalonnant de ses pas et en nous disant à tous: **"je vous ai donné l'exemple afin que, comme je vous ai fait, vous fassiez aussi vous-mêmes. En vérité, en vérité, je vous le dis, le serviteur n'est pas plus grand que son maitre...** (Jean, XIII, 15-16). Par toutes les leçons, par tous les exemples et tous les enseignements qu'Il nous donne dans le saint Eangile, Jésus se montre vraiment pour tous **"la voie, la vérité et la vie"** (Jean XIV, 16). Ce n'est pas en vain qu'Il affirme: **"Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres.** (Jean, VIII, 12). **Celui qui n'est pas avec moi est contre moi.** (Math. XII, 30).

L'homme qui veut arriver au bonheur du ciel n'a donc pas à hésiter dans le choix des moyens. Il jugera hasardeux et téméraire de suivre la route que lui suggéreraient ses fantaisies ou ses caprices. Il entrera, au contraire, avec sagesse et assurance, dans la voie que le divin Maître a tracée pour tous et où il nous appelle tous à le suivre. Quelle est donc cette voie? L'Evangile nous donne la réponse même de Jésus: **"Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive.** (Math. XVI, 24).

**Abneget semetipsum!** Se renoncer soi-même, mourir à soi, à ses instincts, ses inclinations, à ses goûts natifs, à sa vie naturelle, à ses passions!

**Tollat crucem suam!** Prendre sa croix, la charger de ses mains sur ses épaules, et cela chaque jour; chaque jour souffrir de plein gré et par choix!

Se renoncer à soi-même et prendre sa croix, n'est-ce pas là proclamer la nécessité de la mortification? Et c'est avant tout la mortification intérieure que nous prêche Notre-Seigneur: **La chair ne sert de rien, c'est l'esprit qui vivifie.** (Jean, VI, 64). **Le Seigneur n'a égard qu'au coeur.** (I Reg. XVI, 7).

Mais la mortification intérieure suppose et nécessite la mortification des sens.

* * *

La répression des possions est-elle possible sans la mortification des sens?

Saint Thomas d'Aquin affirme que "le corps a sa part dans toute passion.". Ce serait donc s'aveugler et s'épuiser en efforts stériles que de vouloir réprimer les appétits mauvais de l'âme sans auparavant réprimer et assujettir les sens à l'âme. Qui de nous n'a appris par une expérience de tous les instants que ce sont les sens: la vue, l'ouie, l'odorat, le goût, le toucher, qui communiquent à l'âme toutes ces impressions matérielles qui, si l'âme ne monte pas bonne garde, la prennent par surprsie, pour la troubler, la pervertir et la corrompre.

C'est sur ces principes simples que les moralistes basent ce qu'ils appellent les **ooccasions.** Est-il besoin d'apporter des exemples? Tel homme, qui vit dans un milieu de vérité et de bien, respirant une atmosphère de foi et de vertu, échappera plus facilement à la tourmente des passions et demeurera plus solidement dans la grâce. Tel autre, au contraire, qui vit dans un milieu de corruption et de scandale, dont les yeux et l'esprit sont constamment attirés vers des spectacles de dissipation et de désordre, sentira forcément les tempêtes des passions se déchaîner contre lui. S'il n'en est pas terrassé, que d'efforts, de volonté généreuse et surnaturelle lui aura coûtés la victoire!

Avec le grand Apôtre, il faut donc reconnaître que **la chair convoite sans cesse contre l'esprit...** et que **ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié la chair avec ses passions et ses convoitises.** (Galat. V, 17, 24).

* * *

La mortification rapproche de Dieu et unit à Lui. Elle est aussi une expiation du péché.

L'expiation du péché, c'est une obligation de droit naturel et divin, conséquence inéluctable du péché. Si le pécheur ne satisfait pas à cette obligation sur la terre, il devra y satisfaire, avec une inexorable rigueur, après le jugement particulier. Vérité indéniable! Tous tant que nous sommes, il nous faudra **payer notre dette envers Dieu jusqu'au dernier denier.** (Math. V, 26).

Ecoutez Notre-Seigneur s'adressant aux pécheurs et les pressant, avec tendresse et menace tout à la fois, de faire pénitence: **Faites pénitence, car le royaume du ciel est proche.** (Math. III, 2).—**Faites de dignes fruits de pénitence** (Luc, XIII, 8).—**Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous.** (Luc, XIII, 3).

A ces appels de leur Maître, les apôtres ont fait écho en prêchant la nécessité indispensable de la pénitence: **Dieu fait annoncer à tous les hommes qu'ils fassent pénitence.** (Act. XVII, 30).—**J'ai annoncé aux peuples qu'ils fassent pénitence et qu'ils se convertissent à Dieu en faisant de dignes fruits de pénitence.** (Act. XXVI, 20). — **Comme vous avez fait servir les membres de votre corps au vice et à l'injustice pour commettre l'iniquité, faites-les servir maintenant à la piété et à la pénitence pour mener une vie sainte.** (Rom. VI, 19).

Tous ces appels se résument dans une proposition du Concile de Trente: "La vie du chrétien doit être une vie de pénitence".

Or, cette pénitence qui expie le péché, vous l'avez compris, N. T. C. F., ce n'est pas le seul repentir qui doit suivre la faute, ni la confession qu'on doit en faire; c'est une vertu surnaturelle, dans son principe et dans son objet, qui incline l'homme à se punir lui-même d'avoir offensé Dieu. Et cette pénitence doit atteindre le corps autant que l'esprit. Unis dans le péché, le corps et l'âme doivent s'unir de même dans l'expiation. Aux pécheurs qui, par une complaisance désordonnée pour les choses sensibles, se refuseraient à cette réparation, il faudrait rappeler les terribles châtiments dont l'apôtre saint Paul menace ceux qui sont ennemis de la croix, des souffrances et des mortifications. **Nous vous l'avons dit plusieurs fois, et nous vous le répétons les larmes aux yeux, beaucoup d'hommes parmi vous sont ennemis de la croix de Jésus-Christ; pour eux le terme fatal sera la damnation; leur Dieu est leur ventre; et n'ayant de goût que pour ce qui est charnel et terrestre, ils placent leur gloire dans ce qui fait leur confusion.** (Philip, III, 18-19).

En maints endroits de ses épitres, l'Apôtre rappelle de même que l'âme devra rendre compte de tout ce qu'elle a opéré dans la chair, soit le bien, soit le mal: **Ce que l'homme a semé, il le moissonnera. Ainsi, celui qui ensemence dans sa chair, de sa chair moissonnera la corruption; celui qui sème dans l'esprit, de l'esprit recueillera la vie éternelle.** (Galat. VIII-13).—**Si vous vivez d'une manière charnelle, vous mourrez; mais si, par la vie de l'esprit, vous tuez les oeuvres de la chair, vous vivrez.** (Rom. VIII-13).

* * *

Vivre, pour le chrétien, c'est être uni à Dieu. Pour s'unir à Dieu et rester attaché à lui, il faut se détacher des sens; pour soumettre son âme à l'influence de l'action divine, il faut la préserver de l'influence de la chair, la libérer de ses chaines corporelles. D'où il suit que la mortification des sens nous apparaît comme le principe et l'effet de l'union avec Dieu. Autre conséquence: cette loi de la mortification frappe tous les chrétiens, puisque tous sont appelés à être unis à Dieu pendant la vie et après la vie dans l'éternité.

Aussi l'Eglise catholique n'a-t-elle jamais envisagé autrement cette loi de la mortification. Elle l'a toujours proclamée absolue, générale, universelle, c'est-à-dire sadressant à tous les hommes quels qu'ils soient. Elle en fait un devoir pour tous, même pour les âmes les plus pures, et ce devoir est d'avance accepté de ces saintes âmes comme une conséquence de l'amour qui les unit invinciblement à Dieu.

L'Histoire de l'Eglise nous apprend d'ailleurs que, depuis les origines du christianisme, dans le monde comme dans les cloitres, il s'est toujours trouvé des disciples du Crucifié qui par amour pour lui se sont attachés volontairement à la croix et se sont soumis joyeusement et surnaturellement aux plus austères mortifications. A l'exemple du grand Apôtre, ils ont mis leur ambition et leur bonheur à **compléter dans leurs membres ce qui manque à la passion du Christ et à perpétuer la rédemption des hommes en perpétuant dans le corps de l'Eglise le sacrifice auguste du Calvaire.** (Col. I-24).

Par ses mortifications, le juste fait de son corps une hostie vivante, sainte, agréable à Dieu. C'est ce qui nous explique les prédilections de Jésus-Christ pour Jean-Baptiste pénitent et apôtre de la pénitence. Au témoignage de l'évangéliste saint Mathieu, (XI-11), Jésus a aimé Jean-Baptiste. Il l'a admiré et glorifié. Il l'a élevé au-dessus des prophètes. Par un éloge sans exemple, il l'a proclamé **le plus grand entre les fils nés d'une mère créée.** Or, le grand mérite de Jean-Baptiste fut d'être le type suprême de la mortification.

Nous ajoutons, N. T. C. F., une dernière considération, dont vous comprendrez toute la valeur et l'opportunité: La mortification de l'esprit, du coeur et de tous les sens est l'efficace remède qui guérira le monde des maux qui l'affligent et le sauvera du communisme qui le menace de toutes parts. C'est Sa Sainteté Pie XI qui parle ainsi dans son encyclique **Divini Redemptoris** contre le communisme. Après avoir exposé la sagesse et la beauté de la doctrine sociale de l'Eglise, "la seule doctrine de salut en face de l'idéologie communiste", le Saint-Père rappelle que, "comme aux époques des plus violentes tempêtes dans l'histoire de l'Eglise, aujourd'hui encore le remède fondamental consiste dans une rénovation sincère de la vie privée et publique selon les principes de l'Evangile". Or, affirme encore le Saint-Père, cette rénovation se fera par le détachement des biens de la terre, par la pratique commune de la loi de la charité chrétienne et de la justice sociale "qui impose des devoirs auxquels patrons et ouvriers n'ont pas le droit de se soustraire", enfin par la prière et la pénitence. Voici en quels termes S. S. Pie XI demande aux évêques de lutter contre le communisme par la prière et la pénitence: "...Comme dernier et très puissant remède, Nous vous recommandons, Vénérables Frères, de promouvoir et d'intensifier, le plus efficacement possible, dans vos diocèses, le double esprit de prière et de pénitence chrétienne. Quand les Apôtres demandèrent au Sauveur pourquoi ils n'avaient pu, eux, délivrer de l'esprit malin un démoniaque, le Seigneur répondit: "De pareils démons ne se chassent que par la prière et jeûne". (Math. XVII 11-20). Le mal qui aujourd'hui ravage l'humanité ne pourra de même être vaincu que par une sainte et universelle croisade de prière et de pénitence".

#### II.—Comment mortifier nos sens?

Quelles mortifications faut-il s'imposer en Carême? Avant tout celles que prescrit l'Eglise.

Depuis les temps apostoliques, l'Eglise impose aux fidèles le précepte du jeûne et de l'abstinence. Elle en renouvelle chaque année l'obligation et en proclamme la légitimité et les bienfaits.

Ce précepte doit être généreusement accepté et exactement suivi. Tous doivent y voir la règle d'or de leurs fortifications. Sans doute, il reste bien d'autres pénitences très méritoires que la piété peut suggérer à chacun. Mais les préférer à celles qu'ordonne l'Eglise, sans autre raison que celle de sa volonté propre ou de son caprice, ce serait désobéir à l'Eglise, interprète officielle de Jésus-Christ; ce serait aussi en s'isolant, se priver des meilleurs mérites d'une oeuvre qui prend toute sa valeur d'expiation et de réparation dans l'union au corps mystique du Christ.

Nos souffrances, nos mortifications, ne sont rien, N. T. C. F., si par la foi et par l'amour elles ne ne sont pas unies aux souffrances et aux mérites de Jésus-Christ, qui a affirmé avec vérité: **Sans moi, vous ne pouvez rien faire** (Jean, **XV-5).** Or, comment être uni à Jésus-Christ sans obéir à l'Eglise? En vertu de la mission que lui a confiée son divin fondateur, Jésus-Christ, et en vertu de l'aûtorité et de l'assistance qu'Il lui a garanties pour toujours, l'Eglise nous astreint au précepte du jeûne et de l'abstinence. Ces mortifications qu'elle impose sont les siennes; elle les offre officiellement à Dieu en qualité d'épouse du Christ. En conséquence, nos fortifications ainsi consacrées par le précepte et par l'offrande deviennent comme le prolongement naturel et perpétuel des expiations du Christ. Elles sont la participation la plus intime et la plus profonde qu'en dehors du saint sacrifice de la messe nos âmes puissent avoir aux souffrances du Christ-Rédempteur.

* * *

En plus du précepte du jeûne et de l'abstinence auquel doivent se soumettre tous les fidèles jouissant de la santé et non légitimement empêchés et exemptés, il y a cette autre loi de la souffrance à laquelle nul ne peut se soustraire. Ce sont nos croix, petites ou grandes, qu'il nous faut porter à la suite de Jésus-Christ.

L'Imitation de Jésus-Christ nous en avertit: "La croix est toujours préparée; elle vous attend partout Vous ne pouvez la fuir. Croyez-vous échapper à ce que nul n'a pu éviter?" La souffrance, physique ou morale, s'installe dans la vie de chaque homme. Elle ne désarme que rarement et pour peu de temps. Ce sont les deuils, les maladies, les revers de fortune, les infirmités, la pauvreté, l'inconduite d'un enfant, les ruptures de ménage, les injustices, les haines, les calomnies.

Toutes ces souffrances, toutes ces croix, il faut les porter en souvenir de la passion du Christ, il faut avoir l'intelligence de la souffrance chrétienne. "La même main divine éprouve le juste et le pécheur, mais avec un effet bien différent. Sous les coups de l'épreuve, le juste se purifie, et le méchant révolté se damne et se perd". (s. Augustin). Un chrétien, vrai disciple du Christ, doit voir dans ses souffrances, un honneur, un bienfait, un moyen d'apostolat, le prix du ciel, le gage de la vie éternelle!

La souffrance est un honneur: "Dieu a honoré son Fils, en le faisant passer par le Calvaire". (s. Jean Chrysostome)

La souffrance est un bienfait: "Si l'envie pouvait régner au royaume éternel, les anges envieraient aux hommes deux privilèges, qui consistent en deux souffrances, la souffrance de Dieu pour l'homme et la souffrance de l'homme pour Dieu". (s. François de Sales). — "Souffrir vaut à l'âme les divines complaisances et lui assure dans les croix une grande récompense." (s. Augustin).

La souffrance est un moyen d'apostolat, selon la parole du Christ: **Quand je serai élevé de terre, mis en croix, j'attirerai tout à moi.** (Jean, XII-32).

La souffrance est le prix du ciel; **Le Christ dut souffrir pour entrer dans sa gloire.** (Luc, XIV-26).

La souffrance est un gage de vie éternelle: **Si vous avez part aux souffrances du Christ, vous partagerez son bonheur** (Rom., VIII-17).

* * *

Vos jeûnes, vos abstinences, toutes vos souffrances, auront cette fécondité, N. T. C. F., s'ils sont purifiés et surnaturalisés par la prière.

La prière est cette élévation de l'âme vers Dieu pour lui confier tout ce que le coeur porte de foi et d'amour, de soucis et d'afflictions, de regrets et de désirs. Pour être efficace, la prière doit être confiante et assidue, selon l'invitation que nous en fait Notre-Seigneur: **Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira.** (Math., VII-7).

(Suite à la page 15)

Procurez-vous vos

SOUVENIRS DE RETRAITE

à notre maison.

Plus grand choix et plus bas prix.

Voyez nos nouvelles cartes Mortuaires.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

H. BERNARD & FILS

136 RICHELIEU — SAINT-JEAN

ATTENTION: — Instituteurs, Institutrices.

Nous venons de recevoir 50000 images religieuses, et pour vous les faire connaître, nous en enverrons 162 assorties sur réception de $1.00; cette offre est pour le mois de mars seulement.

## Verchères

Verchères, D. N. C. — En l'église paroissiale de Verchères, le 7 mars, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de M. Joseph A. Beauregard, boucher, décédé à l'âge de 46 ans.

Les porteurs étaient MM. Placide Larose, Wilfrid Trudeau, J. A. Brunelle, O. Desjardins, Alexandre Bissonnette, Wilfrid Racine.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse née Graziella Vincent, son père et sa belle-mère, M. et Mme Aimé Beauregard, sa soeur (Marie-Anna), Dame Jos. Jacques, son demi-frère, Roméo Beauregard, ses beaux-parents, M. et Mme Siméon Vincent, M. Joseph Jacques, Dame Roméo Beauregard, M. et Mme Hector Pigeon, Mlle Clotilde Vincent, Paul Vincent, Wilfrid Vincent, M. et Mme Gaston Dalpé, M. et Mme Paul E. Lescault, ses beaux frères et belles soeurs, ainsi que plusieurs ntveux et nièces.

Le cortège était précédé des ligueurs du Sacré-Coeur et la quête fut faite par MM. Philippe Bussières et Adrien Choquette.

On remarquait dans le cortège, MM. Jos. Beauregard, A. Benoit, Edouard Peleltier, ses oncles Paul et Joseph Duhamel, A. Provost, Adrien Chagnon, Sylvio Chagnon, N. P., ses cousins, Louis Dalpé, maire du village, et Joseph Beauchemin, maire de la paroisse, Armand et E. Lussier, J. A. Larose, Jos. Charron, F. X. Lesvault, R. Westlake, J.-Bte. Dupré, Vltai Larose, Marius Laporte, N. P., E. Chagnon, Oscar Desmarais, A. Bissonnette, Alphonse Larose, A. Chicoine, G. Lescault, Afl Dalpé, P. Langlois, A. Langlois, A. Garard, etc.

Merci à tous ceux qui ont manifesté leur sympathie soit par offrandes de messes ou bouquets spirituels.

La chorale, sous la direction du notaire A. Geoffrion, chanta la messe de Ett. Monsieur Marius Laporte chanta le Pie Jesu de John Wiegand.

—Les membres du cercle d'études "Madeleine de Verchères" se sont réunis vendredi le 11, pour leur séance habituelle. La conférencière, Mlle Thérèse Dansereau, traita du cinéma. La chroniqueuse fut Mlle Marie-Estelle Pigeon et Mlle Marcelle Vaillancourt lut la revue des journaux.

—Monsieur Jean-Marie Geoffrion, sacristain de notre paroisse, nous quitte pour aller travailler au pénitencier de St-Vincent de Paul. Espérons que M. Geoffrion se plaira dans sa nouvelle carrière. Son remplaçant est M. Gabriel Dubois.

Durant le carême, Monsieur le curé fait des instructions spéciales, après la grand'messe le dimanche. Le 6 il réunissait les hommes, le 13 les jeunes gens. Le 20 il prêchera aux dames et le 27 aux demoiselles.

—La mi-carême approche à grands pas. A cette occasion les jeunes gens de Verchères interpréteront une séance, le 24 mars. Cette séance se composera d'un drame en un acte intitulé: LE TRAITE DU VILLAGE. Une comédie en deux actes intitulée: TETE FOLLE Il y aura aussi quelques entr'actes. Si vous ne connaissez pas les acteurs de Verchères venez les voir, vous ne vous ennuierez pas.

Sport. — Les élèves du collège de Verchères sont allés rencontrer les joueurs de Chambly pour une partie de gouret. Verchères fut vainqueur par le score de 2 à 1. Les scoreurs furent Jacques Langlois et Nazaire Desmarais.

—o-o-o—

## Saint-Blaise

Saint-Blaise, D. N. C. — Parmi les personnes en visite parmi nous récemment, on remarquait: M. et Mme Alfred Paradis, de Saint-Saint-Jean, chez M. Arthur Morin; M. et Mme Wilfrid David, de St-Lambert, chez M. Roch Page; MM. Bernard et Roger Clément, Marcel et Henri Thibodeau, de Montréal, chez M. Elphège Oligny; Mlle Marie-Louise St-Denis, de Montréal, chez M. Bénoni Cyr; M. et Mme Jean Brosseau, de Lacadie, chez M. Hilaire Payant; M. et Mme Joseph Clément, de l'Ile-aux-Noix, chez M. Sinaï Perrier.

—Mlle Thérèse Lanoue est de retour d'un séjour de quelques semaines à Montréal.

—Quatorze hommes et jeunes gens de notre paroisse se rendaient la semaine dernière à la villa St-Jean pour y faire une retraite fermée. Tous sont revenus heureux et contents de leur séjour passé dans la réflexion et la prière.

**En renouvelant votre abonnement, faites-nous parvenir le nom d'un abonné nouveau.**





est invitée à participer au concours

# de $10,000 en PRIX

1er Prix
Valeur de $2,500
A votre choix pour une valeur de $2,500 en produits Canadian General Electric qui serviront à la modernisation de votre résidence par l'électricité.

2ième Prix
Valeur de $1,000

3ième Prix
Valeur de $500

10 Prix
Evalués à $250 chacun

20 Prix
Evalués à $100 chacun

30 Prix
Evalués à $50 chacun

63 Prix en tout

Chaque gagnant recevra un certificat lui donnant droit d'acheter n'importe quel article C-G-E au prix courant du marché.

IMAGINEZ-VOUS la joie et la satisfaction de posséder toute une buanderie électrique dans votre propre maison. Vous n'avez qu'à établir le courant et votre lessiveuse fait votre travail—vous évitant la tâche laborieuse de peiner au-dessus d'une cuve—vous épargnant du temps et de l'argent—donnant à votre linge une blancheur immaculée. Tournez ensuite l'interrupteur de votre repasseuse et soyez témoin des miracles qu'elle accomplit en ce qu'elle repasse tout votre linge, du plus grand drap jusqu'à la plus fine lingerie—et ce, sans aucune effort de votre part.

Si vous voulez devenir propriétaire d'une lessiveuse, d'une repasseuse ou de tout autre article G-E, vous le pouvez en gagnant l'un des treize premiers prix de ce concours de $10,000 en prix.

Vous n'avez rien à acheter ou à débourser. Dites-nous simplement en 100 mots ou moins "Pourquoi l'électricité dans la vie moderne *vous* plaît". Ceci devrait être facile après avoir pris connaissance du dépliant illustré ci-dessous.

Seules les personnes demeurant au Canada pourront prendre part à ce concours. Il ne durera que quelques semaines; procurez-vous donc un dépliant et postez-le promptement. Les juges auront ainsi le temps nécessaire pour juger les milliers d'essais qui leur seront soumis.

VOUS AVEZ BESOIN DE CE DEPLIANT




Il contient le blanc d'inscription officiel, vous donne tous les renseignements concernant votre essai et énonce clairement toutes les règles faciles du concours. Aucune entrée ne sera acceptée à moins d'être écrite sur une formule officielle. Téléphonez ou écrivez à n'importe quel marchand de produits Canadian General Electric afin de vous procurer ce dépliant GRATUIT dès maintenant.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED
Head Office-Toronto—Sales and Engineering Offices in Principal Cities B-28F

Votre fournisseur le plus rapproché ou chacun de nos magasins vous donnera tous les détails.

Southern Canada Power Company Limited
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

# LE CARNET MONDAIN

## Saint-Jean

M. Paul Charbonneau passait quelques jours chez ses parents à Saint-Sébastien, récemment.

—o—

M. et Mme Eucher Sauvé, de Montréal, ont rendu visite à leur fils Jean, en fin de semaine.

—o—

Mme Ephrem Lebeau, de Farnham, était de passage à Saint-Jean, dimanche dernier.

—o—

Mme Louis McNulty, de Granby, était dans notre ville, la semaine dernière, où elle a visité de nombreux parents et amis.

—o—

M. Joseph Comeau, d'Henryville, était en promenade ici dernièrement.

—o—

M. et Mme J. E. Plante, de Montréal, Mlle Gislaine Boulanger, de Luceville, étaient en visite dimanche, chez Mme P. Bédard.

—o—

M. et Mme Oliva Lussier, de St-Sébastien, étaient de passage dans cette ville, dimanche dernier.

—o—

Rendait visite à son fils Bernard, dernièrement, M. Roméo Meloche, de Saint-Lambert.

—o—

Mlle Julia Trudeau, de Delson, visitait ces jours derniers, des amies de Saint-Jean.

—o—

M. J.-Alex. Gravel, de Ste-Thérèse de Blainville, était dans notre ville dimanche dernier, où il rendait visite à son fils Roger.

—o—

M. Emmanuel Normandeau, de Sabrevois, était de passage chez des parents et amis de cette ville dimanche.

—o—

M. Willie Bisaillon recevait dimanche dernier, la visite de son père, M. Josaphat Bisaillon, de Saint-Jacques le Mineur.

—o—

Mlle Rose Comeau, de Saint-Chrysostôme, ainsi que Mme Boudreau, de Boston, étaient ces jours derniers, les invités de M. et Mme J. B. Bériault, de la rue Laurier. Mlle Comeau revenait d'un voyage à Miami, Floride.

—o-o-o—

## Varennes

Varennes, D. N. C. — Jeudi, le 3 courant, avaient lieu dans notre église paroissiale, au milieu d'un grand nombre de parents, amis et paroissiens, les funérailles de M. Joseph Chaput, fils de feu Adélard Chaput, décédé à l'âge de 61 ans et quelques mois. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils Gustave, épicier à Notre-Dame de Grâces, et une fille Alice.

—Notre neuvaine annuelle en l'honneur de St-François-Xavier, commencée samedi dernier, se terminera dimanche prochain. A cette occasion, plusieurs prêtres des endroits environnants sont de passage ici afin d'aider à entendre les nombreuses confessions.

—o-o-o—

**PRIX DE LITTERATURE**

"La Société des Romanciers et auteurs coloniaux sollicitait depuis longtemps du ministère des Affaires Etrangères une somme annuelle pour un prix destiné à honorer des écrivains de langue française, nés dans des pays ou des milieux fidèles à notre langue, mais n'était pas citoyens français (Canadiens, Maudiciens, Haïtiens, Suisses, Belges, etc...) Répondant à cet appel, M. Yvon Delbos vient d'accorder 3,000 frs. pour ce prix, qui va être incessamment attribué.

## Iberville

M. et Mme J. Chinay, de Ste-Sabine, étaient de passage ici lundi dernier.

—o—

Mlle Evélina Goyette, de Montréal, était parmi nous, ces jours derniers.

—o—

Mme Albert Bergevin était à Montréal, lundi dernier.

—o—

MM. Amédée et Wilfrid Boucher, de la 9ième avenue, nous quitteront prochainement pour aller s'établir à Mont Saint-Grégoire.

—o—

Mme J. Noël, de Québec, est en promenade chez son père, M. D. Bousquet.

—o-o-o—

## NOTES PAROISSIALES

**NAISSANCES**

En la cathédrale, le 11 mars, a été baptisé Joseph-Gérard-Bruno, enfant de M. Josaphat Rancourt et de Clara Morin. Le parrain a été M. Eusèbe Allard, épicier et la marraine Ida Rancourt, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—o—

En la cathédrale, le 13 mars, a été baptisé Joseph-Claude-Gilbert-Florent, enfant de M. Adrien Mallette et de Alice Chalifoux. Le parrain a été M. Dieudonné Chalifoux, de Sherrington et la marraine Rosina Riel, son épouse, grands-parents de l'enfant.

—o—

En la cathédrale, le 13 mars, a été baptisée Eva-Aline-Suzanne, enfant de M. Hervé Foucault, professeur, et de Aline Pigeon. Le parrain a été M. Arsène Pigeon, de Montréal, et la marraine Eva Gauthier, son épouse.

—o—

En l'église de Notre-Dame, le 10 mars, a été baptisé Joseph-Denis-André, enfant de M. Josaphat Rémillard et de Adrienne Lacroix. Le parrain a été M. Albias Labarre et la marraine Albertine Lacroix, son épouse.

—o—

En l'église de Notre-Dame, le 13 mars, a été baptisé Joseph-Jacques-André, enfant de M. Etienne Georges, constable et de Blanche Pinsonnault. Le parrain a été M. Sylvio Pinsonneault, marchand, de St-Paul l'Ermite et la marraine Alide Dubois, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—o—

En l'église de Notre-Dame, le 13 mars, a été baptisée Marie-Claire-Hélène-Nicole, enfant de Léopold Couture et de Aliza Potvin. Le parrain a été M. Ferdinand Couture, de Sweetsburg et la marraine a été Adélia Allard, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—o—

En l'église de Saint-Edmond, le 12 mars, a été baptisé Joseph-Philippe-Lorenzo-Jacques, enfant de M. Lorenzo Clermont, employé aux postes, et de Mary Allen Martel. Le parrain a été M. Philippe Martel et la marraine a été Cora Martel, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Anne Martel.

—o-o-o—

## NOUVEL EPICIER

M. Jean-Louis St-Germain vient de se porter acquéreur de l'épicerie-restaurant de M. Z. A. Bélair coin des rues St-Louis et Grégoire.

Nous souhaitons succès à notre jeune concitoyen.

—o-o-o—

**TRES SIMPLE**

—Comment, vous allez épouser votre locataire! Il est toujours sans le sou. . . De quoi allez-vous vivre?

—Ne vous en faites pas. Avec tout ce que le pauvre garçon me doit, nous pourrons vivre confortablement durant des années.

# LES MARCHANDS DETAILLANTS

## De Saint-Jean et Iberville, en assemblée.

L'Association des Marchands détaillants de Saint-Jean et Iberville, a tenu une intéressante assemblée, jeudi soir, 10 mars, à l'hôtel Saint-Jean.

Une vingtaine de marchands assistaient à la réunion, sous la présidence de M. L. O. Régnier. M. Laurier Thuot agissait comme secrétaire.

On passa d'abord une résolution demandant au Conseil de Ville de la Cité de Saint-Jean, de laisser en suspens la requête qui lui avait été adressée au sujet de la fermeture des magasins à 6 heures, les quatre premiers soirs de la semaine.

L'assemblée prit cette décision pour permettre aux marchands d'être d'abord fixés sur la prochaine ordonnance de l'Office des Salaires raisonnables.

On demande aussi dans une autre résolution la fermeture à 7 hres. de toutes les épiceries même celles avec restaurant.

Un comité pour l'organisation d'une campagne d'achat chez nous, fut ensuite formé. Il comprend MM. Maurice LeSieur, J. I. Bilodeau, Jos. Marceau, J. A. Gaudette, L. Thuot et Charlemagne Hébert, ce dernier d'Iberville. Le Comité soumettra à la prochaine assemblée des plans pour cette campagne

Avant de terminer, on a aussi adopté une résolution fixant l'assemblée mensuelle au deuxième mercredi de chaque mois.

—o-o-o—

# REUNION DU CLUB COLOMB

## Election du bureau de direction. — Rapport financier

Vendredi soir dernier, 11 mars, avait lieu l'assemblée annuelle des membres du Club Colomb de Saint-Jean. On sait que le Club Colomb est propriétaire de l'immeuble occupé par le Conseil 1145 des Chevaliers de Colomb. L'assemblée était sous la présidence du Notaire J.-Aimé Lussier. Après la lecture des minutes le président donna et commenta le rapport financier de l'année.

Durant les six dernières années, la dette a été diminuée de $13,000., et les débentures qui devenaient échues cette année, ont été vendues à 98. Ces débentures se chiffrent par $70,000.

On procéda ensuite à l'élection des officiers. Ont été élus directeurs: MM. J.-Aimé Lussier, A.-O. Talbot, Philippe Toupin, J. Euclide Dupuis, L. O. Perrier, J. H. Vallée et C. A. Laberge.

Après l'assemblée, les directeurs se réunirent et choisirent M. J.-A. Lussier, comme président et M. A.-O. Talbot, comme vice-président.

M. Roméo Alexandre est de nouveau engagé comme secrétaire-trésorier.

Le notaire Lussier est élu président pour la onzième fois. Il fut l'organisateur et l'un des fondateurs du club Colomb.

L'immeuble du Club Colomb est actuellement occupé par le théâtre Capitol, le Club Social, la salle de Quilles et Billard Baillargeon et le Conseil 1145, des Chevaliers de Colomb.

—o-o-o—

**LA SIGNATURE**

Une jeune femme voulait toucher un chèque, dans une banque. Le caissier lui demanda de l'endosser. Elle ne comprenait pas ce qu'il voulait dire. "Signez votre nom exactement comme vous le faites sur vos letttres, expliqua-t-il, et je vous donnerai l'argent."

Elle écrivit alors soigneusement, sur le dos du chèque: "Votre Agathe, qui vous aime."

# Un monument à St-Hyacinthe

St-Hyacinthe. — Le Conseil de la Fédération des amicales des anciens élèves des FF. du Sacré-Coeur, dans une réunion spéciale tenue à St-Hyacinthe, après les funérailles des 46 victimes du Collège "Sacré-Coeur" a décidé, de concert avec le conseil de l'amicale de l'institution détruite, de lancer une souscription pour ériger un monument aux sinistrés dans le cimetière même du collège incendié.

Cette initiative, inspirée par la sympathie des anciens élèves pour les familles et les Frères si cruellement éprouvés, rencontrera, nous en avons l'assurance, l'approbation de tous, et ceux qui le peuvent souscriront généreusement et le plus tôt possible. Il ne faut pas, en effet, que le souvenir de ces victimes innocentes s'efface de notre esprit. Un monumnt digne de l'héroïsme de leur sacrifice, élevé à l'endroit de leur martyre, rappellera au monde entier que le 18 janvier 1938, le bon Dieu, dans ses desseins insondables, s'est choisi 46 âmes d'élite.

Le monument projeté, de granit rouge, aura 15 pieds de longueur et 6 de hauteur. Il protégera les cendres des Frères et des élèves unis dans la mort ocmme ils l'étaient dans leur chère maison.

On est prié d'adresser directement son offrande au Rév. Frère Lucius, S. C., président honoraire, 98, Boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe, P. Q. Un accusé de réception sera envoyé à tous les souscripteurs. La liste complète des bienfaiteurs sera publiée dans les journaux. On insérera aussi cette liste dans le monument, même.

Le Conseil de la Fédération des amicales remercie d'avance, au nom des parents des victimes, les généreux donateurs.

Le Comité du Monument,
Wilfrid Girouard, président.

# Petites annonces

**POUR VOS REPARATIONS.** — Pour vos réparations de matelas et le rembourrage de vos meubles, consultez le Moulin Lefebvre, 312, rue Champlain, Tél. 63, St-Jean, P. Q.

**A VENDRE:** un très joli piano, fin noyer, son très riche, et en parfaite condition. Ce piano doit être vendu à un prix d'occasion pour faute d'espace. S'adresser au Dr. J. A. Labelle, Hôtel Richelieu. Téléphone: 574 ou 674.

**A VENDRE:** Poulain de 3 ans. Pouliche de 4 ans. Jument devant pouliner, et une jument de 10 ans. Le tout à de bonnes conditions. S'adresser à M. Félix Cloutier, Saint-Paul, Ile-aux-Noix.

**PERDUE:** Une sacoche en cuir noir a été perdue, rue Bouthillier, samedi soir, au cours d'un accident d'automobile. Prière de rapporter contre récompense au magasin Le-Sieur et Frères, rue Richelieu.

**CHAMBRE DEMANDEE.** — On demande à louer une chambre dans maison privée, à $1.50 par semaine. Homme respectable, désire tranquilité. S'adresser à 112 St-Jacques. Tél. 512.

**A VENDRE:** — Chars usagés à très bonnes conditions.

| | |
|---|---|
| Ford Coach de Luxe | 1935 |
| Ford Coach de Luxe | 1932 |
| Ford Roadster | 1931 |
| Chevrolet Coupé | 1930 |
| Chrysler Sedan | 1929 |
| LaSalle Victoria | 1931 |
| Marquette Coupé | 1930 |
| Chandler Sedan | 1930 |
| Pontiac Coach | 1927 |
| **CAMION** | |
| Dodge 2 Tonnes | 1929 |

S'adresser au

**GARAGE MILOT**
16 — 9e Ave. Tél. 810-M
IBERVILLE
**Agents pour Dodge et DeSoto**

**CE COUPON VAUT UN DOLLAR** sur chaque permanent de $2.50 ou plus. Notre travail est fait par une experte avec les machines les plus modernes. Un permanent de $3.00 sera donné GRATIS tous les samedis soirs. Salon "ALICE", 248 rue St-Charles, Saint-Jean. Venez avec ou sans appointement.

**A VENDRE:** Propriété située rue Notre-Dame. Maison en briques, deux étages, 10 appartements. Dépendances 75 ex 20, comprenant poulailler, remise, garage, vaste terrain. Bonnes conditions. S'adresser à Mme Arthur Poirier, rue Notre-Dame, St-Rémi de Napierville.

**A LOUER:** Logement superbe bien éclairé, 6 pièces. — Situé à 287 Mercier. S'adresser à M. Charles Roy, chez Roy et Goyette, rue Richelieu, St-Jean.

**PATENTE.** — Echelle de sauvetage portative, en fer, s'accrochant à n'importe quelle fenêtre, en moins d'une demi-minutes, pouvant être placée dans une valise d'un pied carré. Pesanteur: 15 livres. Prix $10.00 pour un deuxième étage, $15.00 pour un troisième étage. On demande agent dans chaque ville. S'adresser à M. P. E. Chevrier, Saint-Bruno, comté de Chambly.

**A VENDRE:** — Un poêle de cuicine "McClary" à bois ou charbon, avec bouilloire et corniche, couleur crème et vert. S'adresser à 285 Richelieu, Saint-Jean.

**A VENDRE:** Terrain à Iberville. Pour être payé comptant. S'adresser à 67 rue St-Jacques. Tél: 447.

**A VENDRE:** Deux propriétés situées sur la rue Bouthillier. Pour être payées comptant. S'adresser à 67 Saint-Jacques. Tél: 447.

**GARAGE A. E. GREGOIRE**
**149 RUE CHAMPLAIN**
**SAINT-JEAN**

**Automobiles usagées à très bas prix.**

| | | |
|---|---|---|
| Dodge Custom 5 pass | 1937 | $900.00 |
| Dodge Coach 5 Pass. | 1937 | 850.00 |
| Dodge Sedan, 7 Pass. | 1935 | 750.00 |
| Chrysler Airflow | 1935 | 750.00 |
| DeSoto Sedan, 5 Pass. | 1935 | 600.00 |
| Ford Tudor de Luxe | 1935 | 450.00 |
| Chevrolet Coach | 1934 | 400.00 |
| Plymouth 7 Pass. | 1932 | 400.00 |
| Dodge Sedan 5 Pass. | 1935 | 600.00 |
| Buick Sedan 7 Pass. | 1932 | 250.00 |
| Nash Sedan 5 Pass. | 1932 | 125.00 |
| Ford Coach 5 Pass. | 1931 | 100.00 |
| Studebaker | 1928 | 100.00 |
| Pontiac Sedan | 1927 | 75.00 |
| Willys Knight Coupe | 1929 | 100.00 |
| Essex Coach | 1931 | 100.00 |
| **CAMIONS** | | |
| Dodge 1½ Tonne | 1937 | $850.00 |
| Dodge 3 Tonnes | 1934 | 700.00 |
| Dodge ½ Tonne | 1934 | 400.00 |
| Ford ½ Tonne, Light Del. | 1932 | 325.00 |
| Reo 1½ Tonne | 1929 | 200.00 |
| Dodge ¾ Tonne | 1929 | 100.00 |

**GARAGE GREGOIRE**
Tél. No. 460 SAINT-JEAN

**TAXI**

CHARS 5 ET 7 PASSAGERS
VOITURES DE LUXE

BARSALOU & FRERE, propriétaires

Demandez nos prix pour longs voyages.

Saint-Jean
Iberville **20c** Tél. 961

# ICI ET LÀ

## Sherrington

Sherrington, D. N. C. — Vendredi le 4 mars dernier, avaient lieu en notre église paroissiale, les funérailles de Mlle Yvette Guérin, décédée à l'âge de 23 ans.



Entrée chez les RR. SS. de la Providence de Montréal le 17 novembre dernier, elle tomba malade vers la mi-février et fut conduite à l'hôpital du Christ-Roi de Verdun, où elle demeura jusqu'à sa mort. Jamais on ne la vit se départir de sa sérénité habituelle et toujours elle fit preuve d'une grande résignation à la volonté de Dieu.

La levée du corps fut faite par M le curé A. Perreault, qui chanta aussi le service.

MM. Josaphat Tremblay et Léovide Couture conduisaient le deuil. Les porteurs étaient MM. Paul Circé, Germain Tremblay, Romuald Duclos, Denis Couture, Walter O'Meara et Maurice Couture. Mlles Dolorès Circé, Marie-Rose Bisaillon, Alice Guérin, Jeanne Guérin, Laurette Duclos et Thérèse Fortin étaient porteuses d'honneur des enfants de Marie.

Les adieux furent rendus par Mme J. A. Cardinal.

Elle laisse pour pleurer sa perte, sa mère, Mme Edouard Guérin, ses soeurs, Mme Raoul Lussier (Irène) et Gertrude; ses frères, Urgel et Firmus, de Drummondville, Lionel, des Trois-Rivières et Lozenço; ses belles-soeurs, Mmes Urgel et Lionel Guérin, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

De nombreuses marques de sympathies furent exprimées à la famille.

**Télégrammes:** — Armand Beauchemin, de Drummondville.

**Offrandes de messes:** — Famille W. Circé, Firmus Guérin, M. et Mme Urgel Guérin et Blanche Guérin.

**Bouquets spirituels:** — F. Ernest Beauchemin, Drummondville; Rita O'Meara, M. et Mme Urgel Guérin, Laurette Duclos, inst., et ses élèves, Mme Cylva Jannelle, M. et Mme Anthime Provost.

**Sympathies:** — Mme R. Lussier, M. et Mme Lionel Guérin, M. et Mme E Giasson, Famille Théodule Guérin, M. et Mme Roch Guérin, famille Z. Guérin, famille Jules Bisillon, famille Nap. Couture, M. et Mme H. Fortin, M. W. O'Meara, M. et Mme J. A. Pinsonneault, M. et Mme C. Duclos, famille Schamport, M. et Mme Comtois, M. et Mme C. A. Sicotte, M. et Mme J. L. Mercier, M. A. Dussault, Mme D. Bombardier, Mme A. Charbonneau, Mlle Th. Fortin, famille D. T. Benoit, Mlles M. et L. Bombardier, Mlle J. Benoit, M. et Mlle Guérin, Mlles S. et G. Lacasse, M. et Mlle Levert, M. et Mme Paul Bélanger, famille A. Lussier, Mlle G. Couture, famille A. Duclos, famille Léo Fortin, famille O. Lacasse, M. et Mme J. Handfield, M. et Mme Jean Paré.

—Mme T. Hamelin était en visite chez le Dr. et Mme Riopel, de Montréal. Ces derniers étaient sur leur départ pour un voyage en Europe.

—M. Philippe Payant et Mlle Ida Giroux étaient en voyage à Winooski, la semaine dernière.

—La famille Edouard Guérin remercie bien sincèrement tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Yvette Guérin.

—Mme J. Millette, du Cap St-Martin, était en visite chez sa soeur Mme E. Provost, dimanche dernier.

o-o-o

## Saint-Rémi

Saint-Rémi, D. N. C. — A M. et Mme Albert Bourelle (Alice Primeau), est né un fils baptisé Joseph-Fabien-Rolland. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Bourelle, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme Josaphat Bourelle, tante de l'enfant.

—Mlles Marie-Claire et Rolande Perras sont allées passer la fin de semaine à Saint-Michel de Napierville, dans leur famille.

—Le 21 courant, aura lieu en la salle de l'Hôtel de Ville la réunion mensuelle de l'U. C. C. Plusieurs questions importantes y seront discutées. Tous les cultivateurs sont cordialement invités.

o-o-o

## Saint-Hubert

Saint-Hubert, D. N. C. — Dernièrement dans l'église paroissiale eurent lieu les funérailles de M. Joseph Paré, ancien maire et vice-président de l'U. C. C., décédée à l'âge de 69 ans et 7 mois. Le service fut chanté par M. le curé J. P. B. Michaud, assisté des abbés Gareau et Gagnon, de Saint-Bruno.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J. O. Maurice, curé de St-Denis de Montréal. La quête fut faite par M. Joseph Goyette et M. Thomas Lalumière.

Les porteurs étaient MM. Hubert Guertin, Roméo Ste-Marie, Fabien Vaillant, Alfred Tremblay, L. Henri Collet et Joseph Marsolais. Les membres de l'U. C. C., drapeau en tête, précédaient le cortège.

Dans le sanctuaire, on remarquait les abbés G. A. Fonrouge, J. O. Maurice, et Roger Raymond.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, Jacques, ces beau-frères Lactance et Hector Marsolais, ses cousins A. Brien, G. Vaillant, R. Jodoin, Georges, Alfred et Adrien Marsolais, Alfred, Eugène et Emile Tremblay, ses neveux, Paul, Gille Jean, Raoul, Philippe, Robert, Alain, Gérard, Raymond, Zéphirin, Roger, Julien et Albert Marsolais et un grand nombre d'autres parents et amis.

—Mlles Yvonne et Madeleine Guertin de Longueuil, avec M. Henri Forget, de Montréal, sont venus rendred visite à Mlle Cécile Brassard.

—M. Normand Langlois et son amie sont venus rendre visite à M. et Mme Joseph Langlois, de Saint-Hubert.

—M. et Mme Fortier, d'Ottawa, passaient la fin de semaine chez leur fils Henri de Saint-Hubert. Pendant son séjour, elle est allée voir son fils au noviciat des Pères Oblats du Richelieu.

—Ces jours derniers, est décédé à l'hôpital de Notre-Dame de Montréal, M. Jean-Baptiste Charron, fils de M. et Mme Aimé Charron, de St-Hubert.

## Saint-Alexandre

Saint-Alexandre, D. N. C. — Les funérailles de M. Ed. Galipault, époux de feu A. Bergeron, eurent lieu le 11 mars à 9.30 hres.

Le service fut chanté par M. le curé J. E. Belval. A l'orgue, on rendit la messe grégorienne des morts.

Les porteurs étaient MM. Napoléon Vigeant, Ad. Bessette, Jos. Bonneau, Ad. Phoenix, Jos. Houle, Jos. Brault.

Assistaient au service: M. Fr. Galipault, son frère, M. et Mme Eug. Galipault, M. Alf. Galipault, M. François Galipault, M. Victor Brault, M. Roland Brault, M. F. Lamarre, M. A. Raymond, M. P. N. Lebeau, M. Ph. Martel, M. Léo Méthé, M. Alphonse Roy, agronome, Mlle Alida Bonneau, M. Jos. Rousselle, Mme H. Beaudry, M. et Mme Gédéon St-James, M. et Mme Henri Bonneau, Mme Alj. Larochelle, Mlle J. Larochelle, Mlle Jeanne Galipault, M. L. Lanoue, M. Prudent Lebeau, M. et Mme Louis Charbonneau, Mme P. Gagnon, M. N. Chevrier, M. Robert Choquette, M. Jean Lebeau, M. Maxime Leduc, Mlle Cécile Quintin, Mlle Marie-Reine Coupal, Mlle M. J. Coupal, Mlle Maria Parent, Mlle Rita Hamel, M. et Mme Anatole Piédalue, M. et Mme Jules Vigeant, M. Ed. Boudreau, Mlle J. Boudreaup, M. et Mme Louis Hétu, M. et Mme Jos. Morin, M. P. Lebeau, fils, M. Ulysse Rousselle, M. Jean Vigeant, Mme Casimir Lacroix, M. et Mme H. Surprenant, Mme Vitalis Boucher, Mme Jos. Tougas, Mme J. Clermont, M. et Mme Isaïe Desnoyers, Mlle L. Piante, Mme Henri Coupal, Mme Ad. Galipault, Mlle Ernestine Bonneau, Mme O. Brault, Mlle Osias Galipault, M. et Mme Médard Bissonnette, M. Julien Méthé, Mme Hérald Vigeant, M. Lévis Lussier, M. Hector Lamarche, M. Jos. Brais, M. Philias Handfield, M. Alp. Lareau, H. Néré Allard, M. H. Bonneau, Mme Ad. Bessette, Mlle Marie-Perle Raymond, M. Alcide Quintin, M. F. Quintin, M. Jos. Breton, M. J. Chévrier, M. René Bonneau, Mme Nap. Vigeant, M. Ephrem Boudreau, M. J. Boudreau.

—Résultat du concours d'embellissement organisé par le cercle agricole de Saint-Alexandre:

1er Zéphir Surprenant, 2ième David Handfield, 3ième Joseph Ostiguy, 4ième Henri Quintin, 5ième Louis Charbonneau, 6ième Adélard Jetté, 7ième Laurent Cadieux, 8ième Napoléon Laporte, 9ième Henry McDermoth.

Juge: M. Lucien Gratton.

Concours de choux de siam: 1er Zéphir Surprenant, 2ième Damase Daudelin, 3ième Henry McDermoth, 4ième Léopold Hamel, 5ième Napoléon Laporte, 6ième A. Jetté, 7ième Adélard Bessette, 8ième Henri Quintin, 9ième Louis Charbonneau, 10ième Jos. Boulais.

Juge: L. Gratton.

Concours de patates: 1er Zéphir Surprenant, 2ième David Handfield, 3ième P. N. Lebeau, 4ième Damase Daudelin, 5ième Laurent Cadieux 6ième Jos. Boulais, 7ième Henri Quintin, 8ième Louis Charbonneau, 9ième A. Jetté, 10ième Napoléon Laporte, 11ième Léopold Hamel, 12ième Adélard Bessette, 13ième Henry McDermoth.

Juge: Lucien Gratton.

—M. et Mme Jean Vigeant font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée mardi, le 8 mars, sous les noms de Marie-Martine-Lorraine. Parrain et marraine: M. et Mme Nap. Vigeant.

—M. Albert Bertrand a été conduit à l'hôpital de Saint-Jean, pour y subir une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—M. l'abbé J. E. Belval, curé, se rendait à Notre-Dame de Stanbridge, le 13 mars pour assister au concours de Pâques organisé par M. le curé Grenier.

—M. l'abbé A. U. Langelier assistait aux Quarante-Heures à Ste-Brigide, dimanche dernier.

—Mlle Marie-Rose Daudelin était de passage à Montréal, lundi le 7 mars.

—Mlle Marie-Reine Coupal visitait ses deux frères: Marcel et Bernard, au Collège de Saint-Jean, jeudi dernier.

o-o-o

## Saint-Bruno

Saint-Bruno, D. N. C. — Dimanche, le 6 mars, eut lieu la réunion mensuelle de la ligue du Sacré-Coeur. Le Rév. Père Moreau, des Oblats de Chambly, donna l'instruction aux deux messes. A trois heures, il prêcha l'heure sainte aux Ligueurs.

—Mardi, 8 mars, est décédé M. Emery Bénard, ancien officier de police retiré. Le service fut chanté jeudi, par M. le curé Gagnon; plusieurs parents et amis y assistaient. Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse née Laura Malo, de Beloeil et deux enfants, Bruno et Nicole.

Sincères sympathies à la famille éprouvée.

—Mercredi, 9 mars, le Cercle des fermières se réunissait à la salle paroissiale pour son assemblée mensuelle. M. l'agronome Gélinas présidait l'assemblée. Il donna une causerie très intéressante sur les jardins: manière de préparer la terre, de l'engraisser et de l'ensemencer pour avoir le plus de rendement possible.

—Le conseil a décidé l'achat d'extincteurs chimiques. Douze de ces instruments seront distribués à différents postes de la paroisse pour aider à enrayer les incendies qui causent parfois dans nos villages et campagnes de si tristes dégâts.

—Pour samedi, le 26, à la salle paroissiale, le Cercle des Fermières organise un bingo. Il y a de nombreux et beaux prix. Amenez vos amis, car à la mi-carême, on peut se permettre une petite récréation et les dames du cercle vous promettent une agréable soirée.

—A M. et Mme Bruno Grisé, est née une fille, baptisée Marie-Barthe-Hélène. Parrain et marraine, M. Rosaire et Mlle Marthe Richard, oncle et tante de l'enfant.

o-o-o

## Saint-Constant

Saint-Constant, D. N. C. — Lundi, le 17 mars, une partie de gouret eut lieu entre les "Saint-Régis" et les "Saint-Isidore Jct.". La victoire fut remportée par les "Saint-Régis". Le score fut 8 à 5. Les compteurs: Louis-André Hébert, 2, David Poupart 1, Emery Leduc 2, Hervé Bourdeau 1, Auguste Hébert 2, André Hébert gardien et comme arbitre Benoit Bourdeau.

—A l'occasion des jours gras, M. et Mme Alonzo Bourdeau ont reçu à un souper quelques parents et amis. On remarquait: MM. et Mmes Fortunat Trudeau, Emile Lazure, Albert Leduc, Roch Leduc, Amédée Poupart, M. Henri Barbeau. Il y eut partie de cartes et chant.

—En fin de semaine, à Saint-Constant: MM. Jean-Jacques Lefebvre, Conrad Lefebvre, Camille Barbeau, M. et Mme Henri Charron, Mlles Simone Barbeau, Lucille Colpron, Fernande Côté, Irène Comtois et M. Guy Baillargeon, élève du collège Notre-Dame.

o-o-o

## Lacadie

Lacadie, D. N. C. — M. Hormisdas Bourassa, chef de gare du Canadien National, vient d'être nommé gérant du bureau de Côte Saint-Paul. M. Bourassa et sa famille iront habiter Verdun. Nous lui offrons nos sincères félicitations.

—Mme Eugène Payant était en voyage d'affaires à Montréal, lundi dernier.

—On nous apprend que l'état de santé du Dr. P. A. L'Ecuyer est satisfaisant.

—Mlle Rolande Bourassa est actuellement en visite dans sa famille.

—M. Jean-Paul Ferdais, e. e. m., passait la fin de semaine à Lacadie.

—Dimanche prochain, aura lieu l'ouverture de la retraite paroissiale. Tous les fidèles suivront avec assiduité et piété les offices religieux.

o-o-o

## Delson

Delson, D. N. C. — Ces jours derniers, M. et Mme Pierre Martin, de Saint-Philippe étaient de passage chez M. Areade Martin.

—Mme J. Tavaliogne passait la fin de semaine à Saint-Rémi chez des parents.

—Mlle Rolande Morin, de Saint-Rémi, était l'hote de Mlle G. Bellefleur, ces jours derniers.

—M et Mme O. Circé rendaient visite à leur fils de Montréal, dimanche.

—Mme Omer Barbeau passe la semaine chez sa fille à Montréal.

—Dimanche, M. et Mme A. Martin visitaient leurs parents à Saint-Philippe.

—Mme Eugène Bellefleur passa la semaine chez son père, M. N. Gervais de Montréal.

—Dimanche nous avions le plaisir d'avoir M. l'abbé S. Laporte, professeur au collège de Saint-Jean, remplaçant M. le curé qui prêche les retraites à Saint-Edmond.

SPECIAL — CHEZ — SPECIAL

Maurice Trahan

(Successeur de Pierre Trahan)

Planche Murale DONNACONA $40.00 le mille pds.

ESCOMPTES SPECIAUX — 5% payable sur livraison.
2% payable à 10 jours.
Net payable à 30 jours.

Aussi Matériaux de Construction à prix raisonnable.

Notre ligne est complète

143, rue Mercier (Au sud du C.N.R.) Tél. 552

Cette offre est pour un temps limité.




# SAINT-JEAN REMPORTE CETTE SERIE DE DEUX PARTIES 9 -8

### Iberville gagne la deuxième partie par 4-2.—Saint-Jean avait été victorieux par 7-4 dans la première partie.

Jeudi dernier, avait lieu l'ouverture d'une série de deux parties de hockey entre le club Ibervilel et St-Jean All-Stars pour le total des points, sur la patinoire du Cercle St-Charles.

Sur une glace un peu molle, la série commençait devant une nombreuse assistance. L'équipe St-Jean était bien organisée et décidée à remporter cette série, tandis que le club Iberville avait quatre joueurs inactifs.

Malgré ce désavantage, les Renards comptaient 3 points dès le début de la 1ère période. Ouimet, Choquette, Beattie comptèrent tour-à-tour, et à deux minutes de la fin de la 1ère période, Roger Gaudette comptait les 2 premiers points du St-Jean.

Ce fut au bout de 10 minutes de jeu dans la 2ième période que le St-Jean prit de l'avance sur les Renards, lorsque Art. Alexandre comptait les deux autres points de son club pour porter le compte 4 à 3 pour Saint-Jean.

Cette partie fut marquée de petits incidents comme on en voit habituellement, les arbitres sévirent et les combattants prirent le chemin du pénitencier.

Le club Aall-Stars s'assurait la victoire dans la 3ième période lorsque Gaudette, Alexandre et Martel comptaient chacun un point pour leur club et Farrar des Renards comptait l'unique but dans cette période. Charles Choquette qui remplaçait Larivière dans les buts, a fait du beau travail. Guillette dans les buts du "Saint-Jean" a été surtout remarquable.

Alignements:

St-Jean All Stars: Buts: Guillette; défenses: Côté et Camaraire; centre: Gaudette; Avants: Alexandre, M. Génier, Subs.: Dixon, Poutré, P. Génier, Martel, C. Génier, Mercier.

Iberville. — Buts: C. Choquette; défenses: St-oLuis et Farrar; centre: Barabé; Avants: Beattie, Rollo. Subs.: Ouimet, Choquette, Charron, Thurston, Grégoire.

Arbitres: P. Goyette, P. Brault.

1ère PERIODE

1—Iberville: Ouimet (Choquette, Thurston) .25
2—Iberville: Choquette (Thurston) 10.35
3—Iberville: Beattie (Rollo, Barabé) 17.55
4—St-Jean All Stars: Gaudette 17.17
5—St-Jean All Stars: Gaudette (Mercier) 18.33
Punitions: Dixon

2ième PERIODE

6—St-Jean All Stars: Alexandre (Gaudette, Mercier) 10.33
7—St-Jean All Stars: Alexandre (Martel) 19.45
Punitions: Gaudette mineure et mauvaise conduite, Ouimet, Poutré, Beattie, M. Génier.

3ième PERIODE

8—St-Jean All Stars:: Gaudette (Mercier, M. Génier) .45
9—Iberville: Farrar 5.25
10—St-Jean All Stars: Alexandre 7.25
11—St-Jean All Stars: Martel (Poutré) 11.54
Punitions: Alexandre, St-Louis, Rollo, Farrar, mineure et mauvaise conduite, Camaraire.

Samedi soir avait lieu la deuxième partie de la série entre St-Jean et Iberville au même endroit, l'équipe d'Iberville était presque complète et renforcie sur la défense par J. Hippo Gervais et Millette, Rollo et Thurston ne purent participer à la joute.

Comme dans la 1ère partie les Renards comptaient dans la 1ère période sans que St-Jean ne puisse déjouer Choquette le cerbère des Renards dans cette 1ère période.

Dans la 2ième, les Renards ajoutèrent deux autres buts à leur crédit, tandis que Martel profitait d'une mêlée devant les filets de Choquette et réussissait à loger la rondelle dans le but. Sept imnutes avant la fin de la 3ième période, Art. Alexandre, sur un lancer de loin prit Choquette en défaut et comptait le 2ième point du All-Stars.

SOMMAIRE

1ère PERIODE

Iberville: Beattie (Choquette, Ouimet) 15.00
2—Iberville: Barabé (Gervais) 17.29
Punitions: Gaudette, Gorgraves.

2ième PERIODE

2—Iberville: Beattie (Choquette, Ouimet) 3.00
4—St-Jean All Stars: Martel 9.00
5—Iberville: Beattie (Choquette, Ouimet) 19.20
Punitions: M. Génier, Gaudette, Beattie.

3ième PERIODE

6—St-Jean All Stars: Alexandre 13.00
Punitions: Millette.
Arbitres: P. Goyette, P. Brault.

E. ST-L.

—o-o-o—

## Ici et là

### VISITE DU PLATTSBURG

Dimanche dernier, le Plattsburg a remporté une victoire et a subi une défaite aux Quilles. Dans une première partie contre Monarch B. Works, il sortit victorieux par 167, il était ensuite défait par Richelieu Hotel.

### RENCONTRE AU POOL

Notre champion Léonard Campbell a joué 68 tandis que Clifford Hayes de Plattsburg, a joué 132.

Dimanche prochain, la deuxième partie de cette rencontre aura lieu à Plattsburg. On sait qu'un enjeu de $50. ira au vainqueur.

### LA LIGUE DE HOCKEY

Mercredi soir, la ligue de hockey de Saint-Jean a tenu une assemblée où elle a fait connaître le rapport financier de ses activités pour cette saison. Nous en donnerons des détails la semaine prochaine.

### DANS LA LIGUE CITE-DISTRICT

Le club St-Paul a remporté une victoire sur le Monarch B. Works par 210 points.

Sirop ESKIMO
Casse Toux - Rhumes - Bronchites - La Grippe, etc.

# Mlle B. Choquette roule 164

Chez les dames dans la ligue des Quilles, Scotties, St. Pats, Lucky Strike et Shamrock ont défait leurs adversaires dans les trois parties.

Mlle B. Choquette du St. Pats a joué une partie record de 164. Mlle A. Mayrand, du Micky Mouse vient ensuite avec 125.

RESULTATS

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| St. Pats | 520 | 408 | 425 | —1353 |
| Mickey Mouse | 310 | 342 | 420 | —1072 |
| Shamrock | 424 | 478 | 440 | —1342 |
| Dominion | 260 | 201 | 250 | — 711 |
| Scotties | 417 | 495 | 465 | —1377 |
| Richelieu | 381 | 427 | 460 | —1268 |
| Luckey Strike | 491 | 507 | 472 | —1470 |
| Canadian | 428 | 372 | 404 | —1204 |
| Victoria | 396 | 440 | 488 | —1324 |
| Horse Shoe | 423 | 411 | 423 | —1257 |

—o-o-o—

## CANADIEN JUNIOR

Le Canadien Junior d'Iberville, a remporté le trophée du Cercle St-Charles pour la présente saison en battant le club Maroon dans les finales.

Nos félicitations aux joueurs du Canadien et au vaillant pilote, M. Adh. Lareau.

# UNE LIGUE DE BALLE AU CAMP

### La ligue Richelieu a été formée lundi dernier.

Lundi dernier, le 14 mars, avait lieu en la Salle du Club des Elks, à Saint-Jean, P. Q., la formation d'une ligue de balle au camp de la Vallée du Richelieu.

A cette réunion, trois clubs étaient présents: Bedford était représenté par MM. A. Falcon, B. Larocque, A. Déry et Hugh Getty; Iberville par A. Larivière et S. Farrar; et Saint-Jean par Geo. Rémillard.

Sur une proposition de M. Geo. Rémillard, qui fut acceptée à l'unanimité, MM. John McQuillen et J. A. Granger, furent élus respectivement président et secrétaire-trésorier de ce nouveau circuit.

Ensuite, il fut proposé par M. H. Getty, secondé par M. G. Rémillard, que le nouveau circuit prenne le nom de LIGUE RICHELIEU LEAGUE.

Bien qu'il n'y ait rien de définitif encore, nous sommes presque certains que Marleville, Farnham et St-Lambert se joindront à ce circuit qui est appelé à jouir d'une grande popularité au cours de la prochaine saison, dans la Vallée du Richelieu.

Donc tout club qui désirerait faire partie de cette ligue, peut communiquer avec le président, M. J. McQuillen, 340 Jacques-Cartier, St-Jean, P. Q., ou le secrétaire-trésorier, M. J. A. Granger, 260 Bouthillier, St-Jean, P. Q., ou se rendre au Club des Elks, lundi, le 21 mars, à 8 heures p. m., pour assister à l'assemblée.

A. G.

# Dans la ligue des petites quilles

La ligue Commerciale des petites Quilles a commencé ses activités la semaine dernière. La cédule est maintenant complète.

Au cours de la semaine les équipes Rovers Boys et United Auto Parts ont remporté trois parties sur Latour et Dupuis et New Windsor Hotel. M. Brault du City Hotel a joué la meilleure partie de 183 et le total de 452.

RESULTATS

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Monarch B. W. | 609 | 733 | 684 | —2026 |
| City Hotel | 650 | 616 | 673 | —1939 |
| Rovers Boys | 590 | 580 | 595 | —1765 |
| New W. Hotel | 530 | 537 | 580 | —1647 |
| United Auto P. | 653 | 579 | 586 | —1918 |
| Latour et Dupuis | 599 | 527 | 532 | —1658 |
| Social Club | 616 | 655 | 544 | —1815 |
| Elks Club | 605 | 515 | 546 | —1666 |

CIGARETTES SWEET CAPORAL
"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Richelieu River Service Station
EUGENE DOLBEC, Jr.
SERVICE JOUR ET NUIT
ESSENCE WHITE ROSE
Huile à Moteur EN-ARCO
Lavage—Graissage—Simoniz
Réparations de pneus
Agence des pneus "Goodrich"
TEL: 516

Offre Spéciale...
CHAPEAUX DE PRINTEMPS
$3.85



● Vous serez enthousiasmés de ces chapeaux spécialement quand vous jetterez un coup d'oeil sur le prix. — Ce sont les derniers modèles avec bords de 2⅛ ou 2¼ pour être portés au printemps. —

Chaque chapeau est fait de feutre Belge de première qualité.

● Chaque chapeau a été bloqué humide à la main; de cette façon il ne rétrécira pas.

Une bande de cuir avec coussins! Un ruban de soie cordée.

COULEUR. — Brun pâle ou foncé, gris perle ou gris médium.

GRANDEURS. — 6⅝ à 7⅜

FRS. PAYETTE & FILS
LIMITEE
254 rue Richelieu St-Jean

# LABATT EST CHAMPION

## Dans la ligue du club Social

Les experts au jeu de quilles, venus d'Angleterre, spécialement pour être témoins du grand classique lors de la finale de quilles, dans la ligue du Club Social, ne se sont pas trompés lorsque après la première rencontre, ils déclarèrent "Que Labatt allait remporter les honneurs."

En effet, lundi dernier, les braves gladiateurs de Conrad Lanoue, après avoir été vaincus jeudi le 10 mars par Roland Sabourin, et ses hommes, revenaient bien disposés pour reprendre leur revanche et s'assurer en même temps le championnat de la dite ligue.

A 10 P. M., une foule comme les plus âgés n'en avaient encore jamais vue, avait pris place dans la loge des Millionnaires, à l'Académie Baillargeon. Quelques instants plus tard, Labatt ayant leur doyen en tête, "Zève" Bouchard, faisait son apparition sur les allées. Les protégés de Conrad Lanoue attendirent les hommes de Me Sabourin durant une bonne demie-heure. Ici nous apprenons de source officielle que Embassy devait se servir de cette tactique pour ennuyer Labatt.

Finalement à dix heures et demie Embassy apparaissait à l'horizon. Pete O'Cain, Staline, Alex. D'Allaire lancèrent quelques boules et la dernière rencontre pour trouver un champion commençait.

"Doc" Marin le premier homme à lancer pour Embassy, frappe un "strike". Le dentiste Caza appelé à défendre les couleurs de Labatt, en fait autant. Après quinze minutes dans la première joute les deux clubs sont sur un pied d'égalité.

La partie continue et Labatt encouragé par "Gat" St-Germain, qui joue comme un professionnel, prend l'avantage sur Embassy.

Labatt attaque toujours et "Nénesse" Léger frappe à tour de bras sur l'ennemi, qui capitule et donne la partie à Labatt. Choinière commence la deuxième joute en ouragan et donne immédiatement l'avantage à son club. Caza joue comme il y a dix ans. Conrad Lanoue encourage les siens. Roland Sabourin a l'air plutôt piteux.

Mac McMillan, l'âme de l'équipe durant la saison régulière ne peut en croire ses yeux: "Une si belle équipe", répète-t-il, et dire que nous ne pouvons rien faire contre ces Labatts.

Les épouses des joueurs d'Embassy essaient de ranimer les espoirs dans leur camp, mais elles ne réussissent guère.

D'autre part Labatt brise tous les remports qui se trouvent sur son passage. Il reste encore cinq minutes avant la fin du combat et Labatt mène toujours. Conrad Lanoue voit l'emblème du championnat dans ses mains. Alors que Roland Sabourin est acculé au mur.

Roger Harbeck fait un dalot. Dr. Marin déchire son pantalon en glissant. Il se fache. Il voit rouge. Il lance se boule, manque un beau coup et il en se fait du championnat, qui passe aux mains de Labatt, par un pointage de 2 à 1.

Après la rencontre tous les gérants d'équipe se rendirent au Club Sosial, et félicitèrent hautement Conrad Lanoue et ses hommes

La coupe sera remise aux vainqueurs lors d'un banquet, qui aura lieu dans un avenir rapproché. En attendant la direction de la ligue félicite Labatt pour son beau travail, et adresse aussi ses compliments à Embassy pour son esprit combattif.

**INAUGURATION DE LA LIGUE DES PETITES QUILLES AU CLUB SOCIAL**

La ligue des grosses quilles, au Club Social était à peine terminée, que les mêmes clubs s'organisèrent pour jouer aux petites quilles.

Les mêmes gérants étaient nommés par le président du circuit, Rod. Longtin, pour diriger les destinées de leur équipe respective.

Pour l'ouverture Melchers rencontrait McNish. Au début des hostilités, Rod. Longtin lança la première boule.

Les porte-couleurs de Melchers étaient au grand complet. Rod. Longtin et Omer Gauthier, deux membres de l'exécutif se distinguèrent tout spécialement et Melchers remporta la palme par un pointage de 2 à 1.

**DE KUYPER L'EMPORTE**

Jean-Marie Labelle fera encore parler de lui aux petites quilles, car lundi dernier, a révélé que DeKuyper était dangereux. Jacques Levasseur et M. Aird ont été les plus puissants pour DeKuyper, alors qu'Achille Dorais et Charles Morin batailèrent ferme pour Dewars. Tout de même DeKuyper réussit à vaincre Deware par un pointage de 2 à 1.

# NOTRE HOPITAL

## Une conférence donnée par le Dr. Roberts, de New-York.— Des efforts remarquables de perfectionnement.

Le 10 mars a eu lieu l'assemblée mensuelle du Bureau Médical de l'Hôpital St-Jean, sous la présidence du Dr. H. Laflamme.

Tous les membres du Bureau étaient présents ainsi que la Révérende Soeur Supérieure, Soeur Dion, directrice des gardes-malades et Soeur Perrier, économe.

A titre d'invitées assistaient aussi toutes les religieuses et gardes-malades en ce moment en disponibilité.

Soeur Supérieure du Couvent de St-Alexandre et sa compagne, nous ont aussi honorés de leur présence.

Une conférence du plus haut intérêt professionnel a été donnée par le Dr. Roberts, de New York, qui a discuté devant ses auditeurs différents cas de pneumonie et les résultats remarquables obtenus par leur traitement avec les sérums Lederle.

Cette conférence était agrémentée de projections cinématographiques d'une clarté remarquable.

Après sa conférence, le Dr. Roberts a été chaleureusement remercié par le président, qui, au nom de l'autorité, a souhaité que ces conférences nous soient offertes plus souvent par des médecins du dehors.

Après l'assemblée, les médecins et les religieuses ont été unanimes à féliciter le Dr. Roberts pour son beau travail.

Le public n'est peut-être pas au courant de l'effort que font l'Administration de l'Hôpital et les médecins pour mettre cette institution sur un pied d'égalité, sinon de supériorité, avec les autres institutions du genre dans notre pays, et sur le continent; comme il ignore, sans doute, que les plaintes qui sont quelquefois formulées contre sa régie, sont généralement injustifiées pour ne pas dire injustes.

Dans tous les cas, n'est-il pas vrai que s'il arrive quelquefois il puisse survenir quelque chose de répréhensible quelque part les plaintes devraient être faites à qui de droit, plutôt que colportées sur la rue, où elles ont au moins toutes les chances d'être exagérées.

C'est le désir de la direction de l'Hôpital que toute plainte soit faite directement à la Supérieure ou au Bureau de l'Econome, ou encore au Surintendant médical. Il pourrait se faire, aussi, que l'on ait des éloges à faire sur la façon dont l'Hôpital est administré. Dans ce cas, que l'on ne se gêne pas de le dire.

Dans quelques courts articles qui suivront, le Bureau médical se propose de donner une idée au public, de la façon désintéressée dont cette institution est conduite, de la liberté laissée aux patient dans l'exercice de leur langue et de leur religion, des qualifications des médecins, ainsi que des gardes-malades, en charge des différents départements, de la façon toute scientifique avec laquelle les diètes des malades sont préparées, ainsi que leurs traitements, etc.

En un mot, nous nous efforcerons de mettre sous les yeux du public, les avantages que peuvent retirer les malades en recourant aux services de notre hôpital. Ayons le souci de secourir l'hôpital plutôt que de le dénigrer, enfin de l'aider, car l'hôpital appartient à tous et nul ne peut prévoir le jour où il aura besion de ses secours.

Le Surintendant Médical.

# Retraites fermées pour hommes

**Fédération des Amicales F. S. C.,** jeudi 17 au dim. 20 mars.

**Retraite spéciale,** dim. 20 au mer. 23 mars.

**Saint-Rémi,** jeudi 24 au dim. 27 mars.

**Saint-Jacques-le-Mineur,** dim. 27 au mercr. 30 mars.

**Retraite générale,** jeudi 31 mars au dim. 3 avril.

**Usines St-John's Silk,** jeudi 7 au dim. 10 avril.

**Professionnels,** mercr. 13 au sam. 16 avril.

L'ouverture des retraites se fait vers les huit heures du soir.

Pour se réserver une chambre, l'on peut s'adresser à la Villa St-Jean, Tél. 203.

o-o-o

# $1450. en amendes pour des gobe-sous

La caisse du greffier de la paix s'est heureusement remplie l'autre vendredi, conséquence heureuse de la dernière saisie de gobe-sous, opérée à Saint-Jean, par la Sureté Provinciale.

Vingt-neuf plaintes avaient été portées, et dans chacune, un plaidoyer de culpabilité a été enregistré.

$1450.00 ont été payées en amendes, outre les frais de chacune des causes, par les tenanciers des établissements où ces "slots" furent trouvées.

M. le Magistrat Lalande, qui a imposé les sentences de $50.00 d'amende dans chacune des causes, a renouvelé son avertissement qu'à l'avenir ceux qui seraient pris en deuxième offense, ou en troisième, paieraient $100.00 et $200.00 d'amende.

# Une réunion chez M. M. Choquette

Samedi soir dernier, un groupe d'amis au nombre d'une soixantaine se rendaient chez M. Mathias Choquette pour une soirée intime. On voulait rendre par là un témoignage d'estimé et de remerciements à M. Choquette pour son dévouement désintéressé à la chose publique.

Plusieurs discours furent prononcés au cours de la réunion qui se termina à une heure avancée.

# Bingo Scout

La troupe des scouts Notre-Dame Auxiliatrice tiendra un grand Bingo, mercredi, 30 mars à 8.30 hres. p. m., dans la salle du Couvent.

Vingt-cinq parties seront jouées pour 35c.

Bienvenue à tous.

**En renouvelant votre abonnement, faites-nous parvenir le nom d'un abonné nouveau.**


Pour vos lavages du printemps




Achetez une laveuse EASY

Venez voir les nouveaux MODELES 1938

Ils sont superbes

Prix à partir de $79.00

B. MILOT

AMEUBLEMENT AU COMPLET

42A Saint-Jacques Tél. 575 w

Saint-Jean, P. Q.



*Le plus grand magasin de Saint-Jean et des environs.*

O. LANGLOIS & COMPAGNIE

Voyez vous-même les bénéfices que vous réaliserez en vous servant du chèque de $10.00

TAPISSERIE



1 lb. de colle gratuitement avec chaque achat de $2.00

Visitez notre département de tapisserie.

Venez examiner les nouveaux modèles aux dessins modernes et aux couleurs attrayantes.

VOYEZ NOTRE VITRINE

## Décès de Mlle Pamélia Landry

Mlle Pamélia Landry, 59 ans, est décédée subitement lundi matin, chez M. Mastaï Campbell où elle était en visite depuis quelque temps.

Mlle Landry était venue demeurer à Saint-Jean, il y a deux ans, chez sa soeur, Mme A. Senécal.

La défunte laisse dans le deuil, deux soeurs: Rév. Sr. Ste-Adèle, des Religieuses de la Présentation de Marie, à Saint-Hyacinthe et Mme Arsène Senécal, de la rue St-Charles ainsi que plusieurs neveux et nièces,

Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de Bedford, mercredi matin.

"Le Richelieu" présente ses sympathies à la famille.

o-o-o

## A la Chambre de Commerce

Les membres de la Chambre de Commerce de Saint-Jean sont priés de prendre note que c'est ce soir, jeudi, à 8.30 heures, qu'aura lieu leur assemblée mensuelle à la salle de l'hôtel de Ville. Tous sont priés d'être présents.

## Saint-Jacques

**FEU M. R. LEGRAND**

Saint-Jacques-le-Mineur, D. N. C.

Nous annonçons avec regret la mort de M. René Legrand, fils de M. et Mme Jean Legrand (Bernadette Lavoie), décédé vendredi dernier à l'hôpital de Saint-Jean, où il avait été transporté d'urgence, le 7 mars. Il était âgé de 25 ans.

Le défunt laisse outre son père et sa mère, cinq soeurs: (Gertrude) Mme Hector Lussier, Mlles Yvette, Georgette, Réjeanne et Liliane, cet-dernière étudiante au pensionnat de Laprairie; quatre frères: MM. Fernand, de Saint-Jacques, l'abbé Germain, du Grand Séminaire de Montréal, Benoit et Denis élèves au Collège de Saint-Jean, une belle-soeur: Mme Fernand Legrand; un beau-frère: M. Hector Lussier; deux neveux et une nièce: Normand et Réjean Lussier, Pauline Lussier.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin, dans notre chapelle, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis.

"Le Richelieu" présente ses condoléances à la famille Legrand.

—Plusieurs jeunes filles se sont rendues à la maison Sainte-Bernadette, ces jours derniers, pour y suivre les exercices d'une retraite prêchée par le Rév. Père Gauthier. Toutes sont revenues enchantées de leur séjour.

—Mlles Clarisse et Reine Pinsonneault, MM. Wilfrid et Roméo Pinsonneault se rendirent à Saint-Rémi, samedi dernier, où ils assistèrent aux funérailles de M. O. Robert.

—M. Joseph Longtin, du Yukon, accompagné de son frère, M. Oscar Longtin, et de MM. Horace et Laurier Longtin, sont allés au cours de la semaine dernière, visiter Mme Eugène Champagne leur seur et tante qui demeure à Hartford, Conn. Ils visitèrent aussi Malborough et North Adams, Mass., où demeurent plusieurs de leurs parents. Ils n'ont que de bons souvenirs d'un si agréable voyage.

—Dimanche le 6 mars, en la chapelle de Saint-Jacques-le-Mineur, fut baptisé Joseph-André-Jean-Napoléon, fils de M. et Mme Simoi Adam. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Adam. Nos félicitations.

—M. Joseph Longtin, du Yukon, rendait visite dernièrement à son cousin, M. Henri Longtin, de cette paroisse.

—Mme Wilfrid Gagné est de passage à Saint-Jean chez sa fille, Madame Ernest Thériault.

—M. et Mme Joseph Adam prenaient le dîner chez leur beau-frère, M. Omer Tétrault, dimanche dernier.

—M. et Mme Stanislas Rémillard et leur fils ont rendu visite à M. et Mme Arthur Denault de cette paroisse.

—Mme Jean Lord Lefebvre est de retour à Saint-Jacques après un séjour à Montréal.

—M. Benoit Longtin est de passage à Montréal, cette semaine.

—Mme Joseph Vivier, de Saint-Jean, et ses petits-enfants, Maurice et Solange, sont venus passer une semaine chez leur tante Mlle Aurore Poissant. Ils ont été rendre visite à M. Albert Tétreault et M. Romulus Deneault, ses oncles et chez M. Joseph Legrand, ainsi que chez Mlle Oliva Giroux.

—M. Arthur Clermont est l'heureux gagnant de l'objet mis au tirage par Mlle Marg. Guertin pour les paroisses Saint-Philippe et St-Jacques.

o-o-o

## Saint-Ignace

St-Ignace de Stanbridge, D. N. C. —Nous apprenons la mort de Mlle Jeanne Corbeil, décédée à l'hôpital St-Luc, à Montréal. Nos sympathies à la famille éprouvée.

—M. et Mme Joseph Lavoie, leurs enfants, Michel et Justine, passaient la fin de semaine à Montréal.

—Mme Ovide Galipeau et Mlle Cécile Galipeau, sont actuellement en visite à Saint-Albans Vt., chez M. et Mme Rodrigue Bilodeau.

—Le premier mars, à l'occasion du mardi gras, les gens du rang du Barreau et d'autres amis de cette paroisse se réunirent chez M. et Mme Ariste Coupal dans le but de fêter Mme Coupal, institutrice à l'école du Barreau. A cette réunion, on remarquait: M. et Mme Philias Clouâtre, M. Armand Grenier, M. et Mme Dalvani Clouâtre, M. Gérard Desnoyers, Mlle Simonne Grenier, M. Philippe Galipeau, Mlle Claire Desnoyers, M. Maurice Grenier, Mlle Simone Clouâtre, M. Ferand Desnoyers, Mlle Thérèse Desnoyers, M. Georges Gingras, Mlle Claire Blanchette, M. Charles-Emile Lareau, M. Richard Béchard, M. Roger Clouâtre, Roland Clouâtre, Marcel Gingras, Emile Landry et autres.

C'est avec regret que l'on se sépara à une heure très avancée dans la nuit.

o-o-o

## Henryville

Henryville. Spécial. — Mme Eugène Landry a passé quelques jours à Saint-Jean. Elle a aussi rendu visite à son fils Jean-Louis, du Juvénat des Frères Maristes à Iberville.

—Nos concitoyens, MM. Coupal et Boucher, viennent d'ouvrir un bureau pour la construction générale à Saint-Jean. Ils continueront d'exercer quand même leurs activités dans notre paroisse.


5ième annonce d'une série.

VENTE EXTRAORDINAIRE

1908 à l'occasion de notre 1938

30ième ANNIVERSAIRE

de la fondation de notre maison

NOUS ECOULONS TOUT NOTRE STOCK DES PRODUITS (PEINTURES, VERNIS, EMAUX) "FLO-GLAZE" et "JAP-A-LAC" AU PRIX COUTANT AVANT L'OUVERTURE DE NOTRE NOUVEAU MAGASIN DE QUINCAILLERIE OU NOUS NE VENDRONS QUE LES PRODUITS DE BRANDRAM-HENDERSON ("B-H").

JAP-A-LAC

Cette vente spéciale se terminera le Premier Avril 1938

Registered Flo-glaze "LEAVES NO BRUSH MARKS"




Ceci est une aubaine sans précédent!

Achetez immédiatement tout ce qu'il vous faudra pour votre ménage du printemps, la réparation et l'embellissement de vos propriétés ou logis.

Le plan des améliorations aux habitations sera encore cette année à la disposition de tous ceux qui voudront bien s'en prévaloir. Nous vous le recommandons fortement. Il vous permettra de réparer ou embellir vos propriétés à des conditions de finance très faciles. Consultez votre banquier ou voyez-nous à ce sujet.

Profitez-en! Elle ne se répétera pas!

Tous les produits "FLO-GLAZE" et "JAP-A-LAC", sont excellents et vous donneront satisfaction. Nous les discontinuons parce que nous voulons concentrer tous nos efforts sur une ligne de produits seulement.




LATOUR & DUPUIS

INCORPOREE

163, rue Collin :-: Tél. 129 :-: Saint-Jean, Qué.

RAYMOND BOISVERT, Vice-Prés. et Directeur-Gérant.

SPECIALISTES EN DECORATION DE MAISON

# LE CONSEIL DE VILLE SIEGEA DE NOUVEAU, LUNDI DERNIER

## Pour étudier le cas des propriétaires de taxis et le contrat de la Southern Canada Power. — Autres sujets abordés.

Lundi soir, le Conseil de Ville, se réunissait sous la présidence de Son Honneur M. J.-F. Mayrand, pour rencontrer les propriétaires de taxis de la ville et étudier le contrat de la Southern Canada Power avec la Cité de Saint-Jean. Tous les échevins étaient à leur siège.

L'assemblée a été marqué par de fréquentes passes d'armes entre les échevins Masseau, Desrochers et Perrier. La discussion devint même très orageuse lorsque M. l'échevin Masseau fit des reproches au président du comité de la voirie, M. Desrochers d'avoir fait travailler des ouvriers, dimanche soir dernier, durant l'office de la retraite. M. Masseau conseille à M. Lebeau d'aider M. Desrochers et il termine en demandant aux journaux de rapporter ces remarques pour montrer à la population qu'il s'occupe d'elle. M. Desrochers répond à M. Masseau que dimanche dernier, il devenait très urgent de faire faire certains travaux à cause du dégel. Il signala qu'il avait la présidence du département de la voirie depuis deux jours seulement et qu'il avait déjà reçu de nombreuses remarques de faire ceci ou de ne pas faire cela. Et la discussion se continua, M. Desrochers répondant à MM. Masseau et Perrier alternativement.

Au début de l'assemblée, M. le secrétaire présenta une délégation de propriétaires de taxis. Ces derniers veulent en venir à une entente avec le Conseil pour le règlement d'arrérage de taxes. M. Pépin suggéra d'oublier le passé. Tous les propriétaires actuels de taxis seraient prêts à payer leur taxe de 1938 d'ici trois jours. M. Perrier suggéra de réduire le compte de leurs taxes pour les six dernières années à un compte pour trois ans seulement. Après discussion, il fut décidé de laisser la question entre les mains de l'aviseur légal pour connaître si le conseil pourrait légalement réduire des montants de taxes imposables en vertu d'un règlement. Le Comité des finances se réunira lundi soir prochain pour en arriver à une solution.

M. Desrochers demande l'autorisation de payer les journaliers 50c de l'heure au lieu de 35c pour les heures de travail obligatoires et urgentes, faites le dimanche. M. Perrier seconde.

L'Association des Marchands-détaillants demande au Conseil de laisser en suspens la requête des marchands pour la fermeture des magasins à six heures au lieu de 7 heures d'ici à ce que l'office des salaires raisonnables fixe ses ordonnances. L'Association demande cependant de faire fermer tous les magasins à 7 heures même les restaurants qui vendent de l'épicerie. On en vient à la conclusion de donner des instructions aux policiers pour faire respecter les règlements défendant de vendre de l'épicerie après sept heures les quatre premiers jours de la semaine et toute la journée de dimanche.

L'Association des chemins de Fer du Canada annonce que les changements d'horaire des trains seront en vigueur du 24 avril au 25 septembre.

M. Léopold Choquette propose que la Cité de Saint-Jean adopte l'avance de l'heure pour cette période. M. Masseau seconde.

Pour donner suite à une démarche faite auprès de lui par M. Desrochers, M. Paul Beaulieu a demandé au gouvernement provincial d'accorder à Saint-Jean un actroi additionnel. — Mais, comme M. Beaulieu l'explique dans une lettre aux autorités municipales, Québec préfère attendre que le gouvernement fédéral accorde à Saint-Jean les octrois qu'on a dit qu'il devait accorder, avant de faire plus.

M. Desrochers suggère alors que M. le maire et M. Perrier rencontrent les autorités fédérales.

M. Perrier répond que M. Rhéaume s'engage à faire son possible pour obtenir des travaux à Saint-Jean.

M. Masseau insiste pour que M. Desrochers fasse encore des démarches auprès de M. Beaulieu. M. Desrochers assure le Conseil qu'il a fait tout ce qu'il était possible de faire et qu'il serait heureux si d'autres échevins faisaient de nouvelles démarches et avaient plus de succès.

MM. Messier et Lomme demandent et obtiennent un permis pour table de pool au No. 28 St-Charles.

MM. J. L. et L. St-Germain obtiennent le transfer de licence d'épicerie et restaurant de M. Bélair, coin des rues St-Louis et Grégoire.

Les dames patronesses de l'orphelinat font connaître au Conseil qu'elles ont choisi la semaine du 24 juin pour tenir leurs fêtes champêtres.

De nombreux citoyens de la paroisse Notre-Dame demandent dans une requête que la neige soit enlevée dans cette paroisse. Comme dans le centre de la ville. M. Desrochers propose que cette requête soit accordée. M. Lebeau seconde. En amendement M. Péladeau propose que la neige ne soit pas enlevée, qu'on laisse plutôt le soleil faire son oeuvre. M. Masseau seconde en disant que nous ne devons pas dépenser les derniers publics à tort et à travers. Avant de prendre le vote, M. Perrier demande d'ajouter à l'amendement de M. Péladeau "Excepté au coins des rues".

On prend le vote sur l'amendement pour ne pas enlever la neige. Ont voté pour: MM. Choquette, Masseau, Perrier et Péladeau. Ont voté contre: MM. Desrochers et Lebeau.

La Fédération diocésaine des Ligues du Sacré-Coeur envoie au Conseil copies des résolutions adoptées lors de leur congrès tenu à la Villa Saint-Jean, l'automne dernier. Dans une lettre, Me Yvain Beaudoin, secrétaire, attire l'attention du Conseil sur les résolutions touchant la tempérance et les jeux de hasard.

La Fédération des maires tiendra son congrès à Ottawa, les 15-16-17 mars prochain.

Le Salon Littéraire et Musical Inc., demande un crédit pour leurs taxes dûes. La question est référée au Comité de Finances.

Avant de commencer l'étude du contrat avec la Southern Canada Power, M. Lebeau signale qu'il avait déjà référé ce dossier à Me Jacques-Cartier. Ce dernier a commencé l'étude de certains points.

M. Masseau demande alors à Me Poulin si le Conseil peut retirer tous les documents que Me Cartier a en mains.

M. Poulin répond que le Conseil est le seul maitre.

M. Masseau propose que Me Cartier remette tous les documents pour être considérés par le nouvel aviseur légal. Il est appuyé par M. Léopold Choquette. M. Moise Lebeau est dissident.

On étudie ensuite ce contrat jusqu'à l'ajournement de la séance.

## Randonnées en skis dans les Laurentides



Le lunch, pris au coin d'un bois, reste l'un des meilleurs souvenirs d'une excursion de "cross-country"

Pour voir les Laurentides sous leur aspect le plus beau et le plus reposant, il faut les visiter en hiver, quand la neige a étendu sur elles son épais manteau blanc, que seuls percent les arbres de la forêt. A ceux qui veulent errer à l'aventure à travers cette région magnifique, qui veulent en franchir les collines et les vallées, pénétrer dans ses forêts solitaires, le ski offre un moyen de locomotion idéal, le seul pourrait-on dire, depuis que ce sport a complètement détrôné la raquette.

Parmi les milliers de skieurs qui envahissent maintenant les Laurentides à chaque fin de semaine, durant la saison d'hiver, il en est un très grand nombre qui entreprennent sur leurs planches de longues randonnées, allant d'un village à l'autre, grimpant les côtes, glissant joyeusement sur les pentes rapides ou explorant au gré de leur fantaisie les recoins les moins fréquentés de ce pays pittoresque. C'est ce qu'on appelle faire du "cross-country" ou, comme disent les skieurs de France et de Suisse, de la "marche de fond".

Cette manière de pratiquer le ski jouit d'une vogue grandissante depuis quelques saisons, grâce à l'excellent service de trains maintenu par le Pacifique Canadien sur sa ligne des Laurentides, aux sentiers de mieux en mieux indiqués et à la publication récente, par le service de publicité du C. P. R., d'une carte de ski très précise, qui montre toutes les pistes et permet de se diriger sûrement à travers la contrée.

Les amateurs de "cross-country" apportent généralement dans leur sac tout ce qui leur faut pour prendre le repas du midi sur la piste. On s'arrête au coin d'un bois, on allume un feu et, en quelques instants, le lunch est servi. Il va sans dire qu'on mange de bon appétit quand on a passé trois ou quatre heures sur les skis.

La photo ci-dessus fait voir des skieurs qui prennent leur lunch sur la neige.

**Fermé...**

Un épicier dont les affaires marchent bien et qui fait réparer sa boutique en vue d'une prochaine installation, a placardé, au-dessus de sa porte, l'avis suivant: "Fermé pour cause d'ouverture".

L'homme a cinq sens; malheureusement le bon sens lui manque très souvent. Soit dit en passant que lorsque nous parlons de l'homme... la femme est sous-entendue.

**J. L. ST-GERMAIN**
EPICIER-RESTAURATEUR
Toute la marchandise doit être écoulée à prix excessivement bas pour faire place à notre nouveau stock.
Coin St-Louis et Grégoire Saint-Jean, Qué.
Tél. 1036

**Envoyez-nous maintenant vos vêtements pour être Nettoyés et Pressés avant la hausse des prix.**

**ROBE, unie**
**MANTEAU**
**65c**
**HABIT**
**PALETOT**

**2 pour $1.00**

Tout notre ouvrage est fait ici, dans nos ateliers et par une main-d'oeuvre locale, avec l'appui de 20 ANS D'EXPERIENCE

**MEUNIER**
TEL. 39
BUANDIERS
NETTOYEURS
TEINTURIERS

# ICI ET LÀ

## Saint-Paul

Ile-aux-Noix, D. N. C. — M. et Mme René Fortin, de Napierville, visitaient chez M. Adjuteur Moquin, dimanche dernier.

—Mlle Gilberte Ethier, de Montréal, était en promenade chez son père, M. Arthur Ethier.

—Mlle Mariette Régnier, de Lacolle, rendait visite à ses cousines, Mlles Jeannine Régnier et Germaine Hébert, dimanche dernier.

—Lundi soir dernier, les membres du Cercle des Fermières se réunissaient chez la secrétaire Mlle Sophie Hébert, pour leur assemblée régulière.

—M. Jos. Arteau, de la police de Montréal, rendait visite à ses amis de l'Ile-aux-Noix, dimanche.

—MM. Rodolphe, Roger et Bernard Clément, de Montréal, étaient de passage à Saint-Paul, dimanche dernier, chez M. Gérard Cloutier.

—M. Alfred Clément, de la côte Saint-Paul, était de passage chez son père, M. Wilfrid Clément, dimanche dernier.

—En fin de semaine dernière, un groupe d'hommes de notre paroisse au nombre de seize ont suivi une retraite fermée à la Villa St-Jean. Dimanche dernier, à la grand'messe, tous se sont pieusement approchés de la Table Sainte pour y recevoir la sainte communion. Ces paroissiens sont MM. Paul Clément, Laurier Thibodeau, Arthur Trahan, Pierre Boucher, Cyrille Langlois, Paul Henri Langlois, Philippe Tremblay, Réal Poissant, Félix Cloutier, Roger Deneault, Réal Deneault, Léopold, Oscar, Joseph et Gérard Savage.

—M. et Mme Félix Cloutier, de Notre paroisse, accompagnaient M. le curé Piché, de L'Acadie, lundi dernier, à Valleyfield, où ils assistaient aux funérailles de M. Donat Cardinal. Mlles Bella Rankan et Madeleine Fontaine étaient aussi du nombre.

## Lacolle

Lacolle, D. N. C. — La retraite des dames et des demoiselles s'est terminée dimanche par la communion générale. Une nombreuse foule a suivi tous les exercices. Celle des jeunes gens commencée dimanche soir est aussi prêchée par le Rév. Père Antonio Raymond, et se poursuit avec une grande piété.

—Le 3 mars, en l'église paroissiale eurent lieu les funérailels de Mme Eudore Tremblay, née Rosalie Gauthier, décédée le 28 fév. à l'âgé de 76 ans.

Nos sincères sympathies à la famille affligée.

—M. Michel Bouchard, de Montréal, était en promenade dans sa famille, en fin de semaine

Le 13 mars, fut baptisé en l'église paroissiale, Joseph - André - Yvon Dion, fils de M. Oscar Dion et de Adèle Lapanne. Les parrain et marraine furent: M. Philippe Dion et son épouse Flore Lapanne, oncle et tante ed l'enfant.

—M. et Mme Antonio Boulerice et leurs enfants, de Delson, étaient en visite chez M. et Mme Armand Boulerice, dimanche dernier.

o-o-o

## Mont St-Grégoire

Mont St-Grégoire, D. N. C. — M. Nap. Geoffrion est décédée le 10 courant à l'âge de 79 ans, à la suite d'une longue maladie. Outre son épouse (Victoria Allard), il laisse une fille Mme Denis Charbonneau.

Ses funérailles ont eu lieu dans notre église paroissiale, vendredi matin, au milieu d'une grand concours de parents et d'amis.

Les porteurs étaient: MM. Jean-Baptiste Massé, Théodore Massé, Philias Geoffrion, Albert Gladu, Paul Sansoucy, Jos. Geoffrion.

La famille a reçu plusieurs marques de sympathies entr'autres:

**Bouquets spirituels:** M. Adélard Béique, M. et Mme Lucien Charbonneau.

**Offrandes de sympathies:** — M. et Mme Polydore Allard, Mlles Marie et Virginie Chouinière, M. et Mme Rodrigue Payette, Sylvio Carreau, M. Hermas Bouvier, M. Horm. Allard, Mlle Eva Allard, MM. et Mmes Ernest Geoffrion, Georges Charbonneau, Wilfrid Charbonneau, Aldéo Desroches, Alexandre Geoffrion, Jean-Baptiste Geoffrion, Philias Massé, J.-Baptiste Massé, Alexandre Giroux, Dollard Charbonneau, Bernard Sansoucy, Mlle Alma Desroches, famille Stanislas Cadieux, M. Michel Allard, Mlle Marie-Ange Carreau, M. Wilfrid Carreau, famille Joseph aGmache, MM. et Mmes Georges Bérard, Louis Savaria, Domina Robert, Nazaire et Hormisdas Massé, Guillaume Robert, Albert Gladu, famille Adélard Béique, Lucien Charbonneau, M. Théodore Massé, M. Siméon Barabé, MM. et Mmes Edouard Gaboriault, Wilfrid Bricot, Emile Bessette, Joseph Charbonneau, Aimé Cadieux, Emile Loiselle, Wilfrid Monast, Placide Tessier, Chrysostôme Gagné, Amédée Gagné, Paul Sansoucy, Adélard Tessier, Mlles Irène et Lucienne Sansoucy, M. Albert Bienvenue, M. Joseph Bienvenue, Mlle Armande Lefebvre, M. Jean Noël Robitaille, M. et Mme Tibert Tarte, les élèves de l'école de Versailles avec leur institutrice, Mlle Pauline Tarte, Mlle Jeanne Boucher, M. Trefflé Phaneuf, MM. et Mmes Joseph Leduc, Xavier Messier, Nazaire Lasnier, Alp. Bessette, Xavier Tétreau, Wilfrid St-Jean, Théophile Ouellette, Grégoire Charbonneau.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont été sympathiques dans cette cruelle épreuve.

—Le 9 mars a été baptisé sous les prénoms de Joseph-Grégoire-Paul-Emile, enfant de M. et Mme Honoré Brault. Parrain et marraine, M. et Mme Grégoire Charbonneau, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Cécile Brault. Nos félicitations.

—MM. et Mmes L. Bonneau et Eddy Renée, de Farnham, étaient dimanche en visite chez leurs parents, M. et Mme J. H. Renée.

—M. Samuel Bessette était lundi en voyage d'affaires à Montréal.

—MM. et Mmes Ernest Bessette et R. Baglot ainsi que Mlle Eva Bessette, tous d'Outremont, étaient dimanche chez M. et Mme Ephrem Quintin.

o-o-o

## Saint-Sébastien

Saint-Sébastien, D. N. C. — Dimanche dernier, a été baptisé Joseph-Pierre-Louis-Georges, enfant de M. Paul Perras et de Eva Charest. Parrain et marraine, André et Rita Perras, frère et soeur de l'enfant. Porteuse: Mme P. E. Brault.

—Sont allés faire une retraite fermée à la Villa Saint-Jean de la Lande, la semaine dernière: MM. Albert Brault, Ed. Paquette, Réal Paquette, Hervé Beaudoin, Floribert Lamarre, Joseph Thibodeau, Ernest Desourdy, Romuald Désourdy, Napoléon Désourdy, Azarie Désourdy, Sylva Gagnon, Wilfrid Corriveau, Bruno Corriveau, Josaphat Roy, Alfred Lamoureux, Paul Demers, Albert St-Denis, Noël Brouillette, Joseph Lussier, Aimé Lamoureux, Jean-Marie Brault, Raoul Paquette, Hormisdas Forget, Hercule Manny, Roméo Comeau, Paul Mailloux, Joseph St-Denis, Ernest Mailloux, Laurent Boudrieau, Joseph Boudriau, Gérard Boudriau, Hormisdas Beaudry, René Labonté, tous de Saint-Sébastien et Thaumaturge Corriveau, de Bedford et Louis et Roland Désourdy, de Cowansville.

—En visite chez M. Ed. Paquette, dimanche dernier, M. et Mme Joseph Morin, de Pike River.

—En visite chez Mme Philisa Campbell, MM. Hervé et J. P. Brault, de Cowansville.

—Les catéchismes pour la communion solennelle des enfants devront commencer lundi le 21 mars.

—Etait de passage à St-Sébastien, M. Laurent Caron, de Napierville.


Tél. 131
Rés: 454

**J. P. MEUNIER**
Optométriste-Opticien
★ SPECIALISTE DE LA VUE ★
CONSULTATION:—Tous les jours de 9 a. m. à 6 p. m.
Les vendredi et samedi soirs jusqu'à 10 hrs.
Les autres soirs sur appointement.
(Deux optométristes à votre service).
J. P. MEUNIER et ROLAND MEUNIER
214, rue Richelieu -:- Saint-Jean P. Q.

SECRETARIAT DE LA PROVINCE DE QUEBEC
**ECOLE TECHNIQUE**
200, rue Sherbrooke ouest, Montréal
**Cours d'Automobile**
Un cours pratique de mécanique et d'électricité d'automobile. Moteurs modernes de 4, 6, 8 et 12 cylindres. Venez voir ou écrivez.
Le prochain cours commencera le 4 avril 1938.
HON. ALBINY PAQUETTE, Ministre,
JEAN BRUCHESI, Sous-Ministre

**EDUCATION COMMERCIALE**
COURS DU JOUR ET DU SOIR
1—Cours commercial
2—Cours d'anglais d'affaires
3—Cours de sténographie bilingue
4—Cours de dictées sténographiques
5—Cours de sténographie (vitesse)
6—Cours de dactylographie
7—Cours de comptabilité
8—Cours d'ouvrage général de bureau
9—Cours de français (pour anglais)
10—Cours spéciaux

INSTRUCTION INDIVIDUELLE Téléphone 732w
Collège Commercial Marcoux
"L'Ecole de Perfectionnement"
Fondée en 1931 dans le but de préparer des Sténographes, des Comptables et des secrétaires particuliers.
Saint-Jean, P. Q. Demandez Prospectus

**Cartes professionnelles**

Médecins

Dr. C. N. ARPIN
MEDECIN-CHIRURGIEN
214 Longueuil Tél. 301
HEURES DE BUREAU:
2 h. à 4 h. p. m.
7 h. à 8 h. p. m.

DR. FERNAND ETHIER
Ex-interne de l'Hôtel-Dieu
Heures de Bureau: 2 à 4 p. m.
7 à 9 p. m.
114—1ère rue, Iberville
Tél: 49

Dr. HENRI LAFLAMME
Consultations: 4 à 5 P. M.
7 à 9 P. M.
TELEPHONE 71
Ex-Interne de l'Hôpital Notre-Dame et de l'Hôtel-Dieu.
72—1ère Rue, Iberville
Tél. St-Jean 71

Avocat

FABIO MONET
AVOCAT,
de l'étude
(MONET & DEMERS)
A SAINT-JEAN, LE SAMEDI
326 Laurier Tél. 191 J

Dentistes

Dr. GERALD CAZA
CHIRURGIEN-DENTISTE
216 rue Richelieu
Saint-Jean Téléphone 931
HEURES:
9 à 12 A. M.— 1 à 5 P. M.
7 à 9 P. M. tous les jours.

Dr. PAUL MARIN, L.C.D.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de Bureaux: 9 à 12,
2 à 6, 6 à 9 tous les jours.
175, rue Richelieu ST-JEAN
Tél: 382

Opticien

EXAMEN DE LA VUE
F. X. BORDELEAU, O. D.
Optométriste-Opticien
Examinateur officiel pour le C. N. R.
Bureau à la
PHARMACIE REGNIER
196 Richelieu - St-Jean

# CHEZ LES JEUNES

## JEAN ET FRANÇOISE

**de M. H. DARBOY**

*LUI. . .*

*Grand, brun, un peu gamin, un air franc, facile, un ensemble qui plaît enfin, et qui fait dire : "Quel chic type!"*

*Il est partout très estimé au travail, avec ses copains, même dans sa famille... Il est serviable, bon camarade, parfois un peu rude, mais un coeur d'or et fidèle en amitié.*

*Alors, ce garçon-là, au grand ahurissement des voisins et même de sa mère, ce garçon-là "ne tourne pas autour des filles", il y a là vraiment de quoi être ahuri! Il est pas mal, il sait causer.. "Il y a quelque chose là-dessous!" Cela étonne d'autant plus qu'il y a quelques jeunes filles qui lui ont tourné autour.*

*Alors un bruit a couru. "Il ira au séminaire". Sauf lui, je crois bien que tout le monde pense qu'un beau jour il laissera sa famille et la mécanique pour se faire "apprenti curé".*

* * *

*ELLE. . .*

*Ses cheveux noirs, naturellement bouclés, encadrent son visage clair, son sourire, son regard, tout son extérieur exprime la limpidité de son âme simple et généreuse*

*Détaillez-la, elle n'est pas une beauté, mais ce qui est mieux elle est charmante. Comme tous, en ce monde, elle a eu ses difficultés. Quelques maladies et quelques morts dans sa famille, des ennuis au travail oui, bien sûr, mais à part cela, je ne pourrais pas vous raconter son histoire. Elle n'en a pas. Tout en elle est si clair! si droit! Elle va dans la vie, faisant le mieux possible ce qu'elle doit faire.*

*Moitié par curiosité, moitié par intérêt, des voisines lui disent parfois: "Alors, Françoise, tu ne te maries pas?"*

*—Je n'ai jamais dit ça.*

*—Mais, si tu veux que les garçons te regardent, faut les regarder un peu, puis faut pas être trop difficile. Tu sais, avec les hommes, faut passer sur bien des choses..."*

*Françoise sourit sans trop répondre, mais elle sait bien que jamais elle n'acceptera un jeune homme quelconque. Elle a ses idées sur le mariage, et elle veut faire un mariage d'amour.*

* * *

*EUX. . .*

*Malgré les bruits qui courent sur lui dans le quartier, depuis un an, Jean songe au mariage. Les yeux perdus au loin, il songe en lui-même à celle qu'il prendra pour femme "Je la voudrais aimable, simple, une vraie jeune fille...*

*Connaît-il des jeunes filles répondant à sa pensée? Un nom une silhouette se présentent à son esprit: "Françoise".*

*Il réfléchit encore, il demande conseil, puis il veut causer à Françoise.*

*Il lui dit comment il conçoit la vie d'un vrai foyer, comme il envisage toute cette vie dans son intimité et dans son rayonnement*

*Puis il hésite, lui qui n'a jamais peur, lui qui a tous les courages, il n'ose plus. Enfin, il dit bien bas: "Françoise, voulez-vous penser à tout cela, et si... vous pensez de même, nous pourrions parler de fonder ce foyer... ensemble!"*

*Françoise n'a presque rien dit: il lui semble qu'elle rêve. Tout ce que Jean vient d'expliquer, c'est ce qu'elle pense, ce qu'elle veut... Alors? Mais avant de répondre, il faut réfléchir, c'est aussi la vie de tout petits qui naîtront d'eux... si, ensemble, ils font un foyer.*

*Et Françoise a dit "oui". Leurs deux familles se félicitent du choix des jeunes gens.*

*Dans le quartier la nouvelle fait quelque bruit.*

*—Qui aurait cru qu'il se marierait.*

*—Et cette petite Françoise, elle n'a l'air de rien. Pas de poudre, pas de couleur, un air de ne pas y toucher. Puis voilà tout-de-même..*

*Un matin de fête, ce sont leurs fiançailles. Quelques vrais amis, c'est tout.*

*Ils sont fiancés, leur air radieux se passe de pauvres mots pour exprimer leur profonde joie. Autour d'eux c'est une révélation. "Mais ils s'aiment pour de bon."*

*Aviez-vous cru, braves gens, que les coeurs purs étaient incapables d'aimer?*

*Eh bien, c'est simple, vous avez sous les yeux la preuve du contraire.*

* * *

*Au soir de ce jour de fête, Françoise questionne : "Dites-moi, Jean, pourquoi avez-vous pensé à moi?*

*—Parce que vous avez incarné pour moi le portrait que je me traçais pour ma femme: dévouée, aimable...*

*—Mais vous me connaissiez si peu?*

*—Vous croyez? Je vous connaissais bien, allez, j'avais bien remarqué le sérieux de votre vie, votre simplicité, je vous estimais déjà, avant de mieux vous connaître...*

*Confiants l'un dans l'autre, appuyés l'un sur l'autre, ils vont dans la vie.*

*Ils auront des joies, ils auront des peines, ils auront des épreuves.*

*Tout cela ne fera qu'augmenter la grandeur et la force de leur amour.*

**Marie-Hélène DARBOY.**

J. E. C. F.

## Petite soeur

Salut et Paix!

Je profite du commencement du Carême pour venir te bonjourer au milieu de toutes tes activités.

N'est-ce pas que nous allons travailler bien fort pendant le Carême?. . . De ce temps béni, de ce temps de sacrifices, que feras-tu, ma grande?

Trouve le moyen d'aller souvent "voir" Grand Frère; soit à l'église, soit dans le silence de la chapelle de ton couvent; comme il fera bon d'aller "jaser" quelques minutes avec Lui, d'aller Lui conter tes peines, tes difficultés, Lui qui est si bon et qui sait si bien te comprendre.

Plus qu'en tout autre temps n'oublie pas que ton idéal jéciste c'est "SERVIR".

Il faut donc que tu serves le Christ, petite soeur, il faut que tu te voues à la Cause, que tu donnes ton coeur.

Tu redoubleras d'ardeur dans ton apostolat et tu feras en sorte que ton milieu soit embaumé du parfum des solides vertus d'humilité, de pureté, de charité. Plus que jamais **Fières? Pures? Joyeuses? Conquérantes.**

Tu sais, tu peux retirer tant de grâces et faire tant de bien pendant ce temps précieux du Carême.

Allons-y joyeusement, et gardons même parmi nos petits tracas le sourire précieux de la jéciste.

Ça te va?. . . Ah! alors tant mieux pour toi. . . et pour Lui.

Jécistement,

**YVETTE.**
(Saint-Jean).

o-o-o

## Heure catholique

**au poste C K A C, à 5 h. 45**

Les causeries de l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sont consacrées cette année à l'encyclique Divini Redemptoris sur le communisme. Celle du 20 mars sera donnée par le R P. Robert Fortin, S. S., professeur de théologie. Il parlera du rôle du clergé. Cette causerie commence à 5 h. 45. Elle dure vingt minutes. A 6 h. 05, programme musical exécuté par le Choeur Pie X, dirigé par l'abbé Ethelbert Thibault, P. S. S.

*Avez-vous renouvelé votre abonnement?*

## Pour le carême

(Suite de la page 6)

Plus efficace encore que toute prière individuelle est la prière commune, la prière en famille, telle qu'elle se pratique, nous le souhaitons du moins, dans la plupart des foyers de notre diocèse. Mais nulle prière ne peut atteindre en souveraine efficacité celle que le Christ adresse pour nous et chaque jour sur la pierre de l'autel paroissial, dans le saint sacrifice de la messe. Adorable mystère, auquel vous devez être plus que des assistants, mais des participants, puisque le Christ y offre un sacrifice qui est sien et vôtre tout à la fois: **meum ac vestrum sacrificium.**

En conséquence, nous recommandons instamment à tous ceux-là qui n'en seraient pas empêchés par la distance, ni par l'âge ni par les travaux, d'assister quotidiennement à la messe en Carême et d'y participer activement en se pénétrant des prières liturgiques et en recevant la sainte communion. Ce sera là un excellent moyen de maintenir et de fortifier en vous, N. T. C. F., par la grâce sanctifiante, l'union nécessaire entre le Christ et l'âme. Ce sera aussi le moyen pratique de donner à toutes vos pénitences du Carême l'indispensable fécondité surnaturelle: **Je suis la vigne, dit Notre-Seigneur, vous êtes les sarments. Comme le sarment ne peut porter de fruit s'il ne demeure uni à la vigne, ainsi vous ne le pouvez non plus si vous ne demeurez en moi.** (Jean, XV-5).

* * *

Dès les premières heures du Carême, dans l'Epître du Mercredi des Cendres, vous entendrez l'Eglise vous convoquer à la pénitence, à la prière, au repentir et aux bonnes oeuvres, par ces paroles du prophète Joël: **Convertissez-vous à moi, le Seigneur, de tout votre coeur, dans les jeûnes, dans les larmes et dans les gémissements; déchirez vos coeurs... et convertissez-vous au Seigneur votre Dieu, parce qu'il est bon et compatissant, parce qu'il est patient.** (II, 12-13).

Puisse votre foi s'inspirer de ces conseils salutaires pour la sanctification de vos âmes en carême. Puisse le souci de votre salut vous donner le courage, en carême, de vous abstenir de tout ce qui pourrait dissiper vos âmes et les écarter des mortifications nécessaires. Vous éviterez donc, en carême, ces divertissements publics et profanes, pleins d'embûches pour l'âme et inconciliables avec l'esprit de pénitence. Plus que jamais, vous vous mettrez en garde contre l'intempérance. Nombre de fidèles ont la générosité, en carême, de s'abstenir totalement des liqueurs alcooliques. Nous les proposons en exemple à d'autres qui trouveraient tant de profit chrétien et humain à les imiter. Une très opportune mortification à pratiquer en carême, c'est se détacher des biens de la terre, pratiquer la charité, faire des aumônes selon ses moyens, mais surtout s'acquitter de toutes ses obligations de justice: régler ses dettes avec ses créanciers, payer exactement à l'Eglise les droits et dîmes qui lui sont dûs, dût-on pour cela ralentir son train de vie, organiser son existence selon sa condition et ses moyens.

Le carême a pour but de préparer nos âmes à participer dignement aux joies pascales. Souffrir avec le Christ pour ressusciter avec le Christ, telle est la grande leçon qui se dégage de tout le carême. Puissions-nous nous pénétrer de cet enseignement, en vivre sincèrement chaque jour de la sainte Quarantaine, afin de partager avec le Christ les joies de sa résurrection. **Si nous souffrons avec le Christ, nous serons glorifiés avec Lui.** (Rom. VIII-17.

o-o-o

## L'ARCHEVEQUE DE SIBERIE A ETE FUSILLE

Le correspondant à Riga de la Commission des Directeurs de Journaux catholiques apprend d'Irkoutsk que l'archevêque orthodoxe de Sibérie, Mgr Mefodiy, qui se trouvait en état d'arrestation depuis octobre 1937, a été condamné à mort par un tribunal militaire pour espionnage au profit du Japon. La sentence a déjà été exécutée.

L'accusateur public présenta comme preuve une lettre adressée par l'évêque, en 1936, à un prêtre du Japon, dans laquelle il décrivait la situation lamentable des églises chrétiennes en Russie soviétique.

En même temps que l'évêque, les deux prêtres orthodoxes Popov et Darugov, ses collaborateurs âgés, ont aussi été condamnés à mort.

## L'ŒUVRE DES VOCATIONS

L'aider, c'est s'assurer pour longtemps les prières reconnaissantes des prêtres qui vous devront la joie et la dignité de leur sacerdoce.

Ecoutez cette histoire tirée de la vie du saint curé d'Ars.

Le jeune Jean-Marie Viannez prend conscience de sa vocation par les soins d'un humble curé l'abbé Balley, qui recueille dans son presbytère cette vocation ébranlée, au cours de ses études, par ses insuccès. Et là, ce modeste curé de campagne, dont l'ascétisme a affirmé la sensibilité et dont l'amitié sainte multiplie l'aptitude pédagogique, fait, comme il peut, pénétrer dans cette tête rebelle à la culture intellectuelle un minimum de savoir théologique. Le curé d'Ars lui en montrera une reconnaissance sans déclin; chaque matin, il le nommera au Memento de la messe. Jusqu'à la mort, lui, si détaché de toutes choses, tiendra à conserver au-dessus de sa cheminée la petite glace de M. Balley, parce qu'elle avait reflété son visage.

Les enfants qu'aidera l'OEUVRE DES VOCATIONS seront de même reconnaissants envers leurs bienfaiteurs Prêtres, ils porteront leur souvenir chaque matin au saint autel.

Pour vous assurer cette bienfaisante reconnaissance, aidez l'OEUVRE DES VOCATIONS, en adressant vos aumônes au PETIT SEMINAIRE ou à l'EVECHE de SAINT-JEAN, P. Q.

**A. Beaudry Fils**
Entrepreneur - Electricien - Licencié
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes.
Bicyclettes C. C. M.
235, rue Jacques-Cartier Tél. 337 Saint-Jean, P. Q.

**Lesieur & Frère**
ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES
Tapis de verdure—Appareil pour descendre les corps.
Installation Ultra-Moderne—Corbillard—Chapelle funéraire.
EMBAUMEURS DIPLOMES
Pour le service d'ambulance,
Si vous désirez Rapidité et Confort — APPELEZ
LA NUIT: Tél. 404, 170, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean. | LA NUIT: Tél: 1083, 8e Ave. Iberville
LE JOUR TEL: 238
LESIEUR & FRERE
169-171, rue Richelieu St-Jean, P. Q.



# N'achetez pas...

**vos souliers du printemps sans venir voir les nouveaux modèles que nous vous offrons cette année.**



GABARDINE - SUEDE - CHEVREAU - VEAU

**Les styles que nous avons pour le printemps vous convaincront que nous sommes en mesure de rencontrer toute compétition quelle qu'elle soit.**



**Nous avons le plus beau choix de souliers pour hommes et jeunes gens**

**Pointures 5½ à 12 — Noirs ou bruns.**

**à votre choix.**

**$1.95 – $2.25 – $3.45 jusqu'à $11.00.**



## CHATELAINE

Chatelaine Silk Hosiery

**.75c à $1.00**

**● LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR BAS QUE VOUS PUISSIEZ ACHETER POUR LE MEME PRIX.**

**Dans plus de 20 nuances nouvelles.**

**DRI-TEX "Ne tache pas, ni à l'eau, ni à l'encre".**

**Faites l'essai d'une paire dès aujourd'hui.**



**BOTTES de caoutchouc**
**Noires, avec semelles rouges,**
**Pour hommes — $2.25**

**BOTTES pour enfants**
"Marchandises canadiennes",
**première qualité.**
**Spécial — $1.25**

**Un lot de SOULIERS pour dames.**
**Spécial .95c**
**D'autres modèles à $1.45**

**GROSSES MALLES**

**VALISES GARDE-ROBES**

**VALISES A MAIN de toutes sortes**

**SACS A MAIN**

**VALISE**

**VALISES D'ECOLIERS**

**SETS DE TOILETTE**

**PORTE-MUSIQUE**

**PORTE-FOLIO**

# *Geo. St. Germain*

**Chaussures en gros et en détail**

252 Richelieu - - - Saint-Jean

# Liturgie

## Offices du dimanche, 20 mars, 1938.

**Troisième dimanche du Carême**
Semi-double—Ornements violets.

Messe: ordinaire, p. 40.
Introit: "Oculi mei", p. 280.
On omet le Gloria.
Deuxième oraison, "A cunctis".
Troisième oraison, "Omnipotens"
Credo.
Préface du Carême, p. 91.
Benedicamus Domino.
Vêpres du dimanche, p. 104.
Magnificat: "Extollens", p. 284.
Mémoire de saint Benoit.
Ave Regina Coelorum, p. 126.

Aujourd'hui, l'Eglise à la messe nous fait lire un passage de l'Evangile de saint Luc, — la guérison d'un possédé, — pour nous mettre en garde contre la puissance et les manoeuvres de nos ennemis invisibles. Durant le Carême, le chrétien doit réparer le passé et assurer l'avenir. Or il ne saurait se rendre compte du passé, ni défendre efficacement l'avenir, s'il n'avait des idées saines sur la nature des périls auxquels il a succombé et sur ceux qui le menacent encore. Admirons la sagesse maternelle de l'Eglise, proposant à ses enfants cette lecture qui est comme le centre des enseignements de la journée

**LITURGIE.**

o-o-o

**ARGUMENTS FRAPPANTS**

La femme délaissée se plaint amèrement chez l'avocat et lui annonce son intention d'intenter un divorce.

L'avocat.—Et vous avez tout fait pour rappeler votre mari à la raison?

La dame — Si j'ai tout fait! Il ne reste plus une seule assiette intacte à la maison!

# POUR ENCOURAGER LES ETUDES UNIVERSITAIRES

## Deux bourses offertes par le Pacifique Canadien

La Compagnie du Pacifique Canadien annonce qu'elle accordera de nouveau deux bourses d'études à ses employés mineurs ou fils mineurs d'employés: l'une pour un cours de cinq ans à l'Ecole Polytechnique de Montréal et l'autre pour un cours de trois, quatre ou cinq ans à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. Nous donnons ici quelques renseignements importants concernant l'octroi de ces bourses.

**A l'Ecole Polytechnique**

Une bourse d'études comprenant cinq années d'enseignement dans le cours de génie civil, sera accordée, par voie de concours, aux apprentis et autres employés inscrits sur la liste des employés permanents de la Compagnie, ayant moins de vingt-et-un ans, et aux fils mineurs des employés. L'examen du concours, qui aura lieu le 21 septembre, sera l'examen d'entrée à l'Ecole Polytechnique. La bourse sera attribuée au candidat qui aura obtenu la plus haute moyenne.

**A l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales**

Une bourse semblable, comprenant un cours à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, affiliée à l'Université de Montréal, est aussi offerte aux employés inscrits sur la liste des employés permanents de la Compagnie et aux fils de ces employés, aux conditions suivantes:

Un cours de trois ans, pour les candidats âgés de pas plus de 23 ans, détenant le degré de bachelier-ès-arts, ou l'équivalent, ou pour ceux qui, ne détenant aucun diplôme, subiront avec succès l'examen d'admission.

Un cours de quatre ans, pour les candidats âgés de pas plus de 22 ans, détenant le degré de bachelier-ès-sciences, bachelier-ès-lettres, ou l'équivalent, ou pour ceux qui, ne détenant aucun diplôme, subiront avec succès l'examen d'admission.

Un cours de cinq ans pour les candidats âgés de pas plus de 21 ans, détenant le certificat de 11ème année de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, ou l'équivalent, ou pour ceux qui, ne détenant aucun diplôme subiront avec succès l'examen d'admission.

Les examens auront lieu durant la première semaine de septembre, et la bourse sera attribuée au candidat qui, étant muni d'un certificat de la Compagnie et s'étant conformé à toutes les conditions d'admission, obtiendra la plus haute moyenne.

Les demandes de certificats permettant aux personnes de prendre part aux examens de concours devront être faites à M. F. J. Curtis, Staff Registrar and Secretary, Pension Department, gare Windsor, Montréal. On peut obtenir une copie du programme d'études et des conditions d'admission en s'adressant au directeur de chacune des écoles susdites

o-o-o

**PSYCHOLOGIE**

L'éditeur. — Votre livre n'est pas mal, mais il faudrait remanier certains chapitres pour les mettre à la portée du premier imbécile.

L'auteur. — Quels sont les chapitres que vous ne comprenez pas?

# VIE COLLEGIALE

**EXCELLENCE DE FEVRIER**

PHILOSOPHIE II

1er Goyette Edouard, Longueuil 84%
2e Rémillard Roland, Farnham 84%
3e Picard Léopold, Saint-Jean 83%

PHILOSOPHIE I

1er Guillet Léon, Saint-Jean 80%
2e Bernard Michel, Ste-Justine de Dorchester 78%
3e Gravel Roger, Ste-Thérèse 76%

RHETORIQUE

1er Coupal Marcel, St-Alexandre 80%
2e Savary Edouard, Compton 77%
3e Pinsonnault Réal, Sherrington 77%

BELLES-LETRES

1er Hébert Raymond, Iberville 79%
2e Pouliot Gaston, Montréal 76%
3e Pagé Robert, Montréal 73%

VERSIFICATION

1er Dupuy Louis-Philippe, Montréal 83%
2e Rorget Rodrigue, St-Sébastien 81%
3e Beaudoin Gérard, Verdun 76%

SYNTAXE

1er Gaboriau Bertrand, St-Edmond 86%
2e Sedaway Georges, St-Jean 82%
3e Comeau Maurice, St-Sébastien 81%

6e COMMERCIALE

1er Bisaillon Willie, St-Jacques 88%
2e Lafleur Gérard, St-Michel 86%
3e Gamache Maurice, Weedon 85%

5e COMMERCIALE

1er Demers Jean, St-Jean 75%
2e Georges Marcel, Saint-Jean 71%
3e Jetté Etienne, Sabrevois 71%

4e COMMERCIALE I

1er Mercier André, N.-D. Auxiliatrice 91%
2e Paradis René, Saint-Jean 82%
3e Brault Albini, St-Alexandre 75%

4e COMMERIALE II

1er Chartrand Florian, Verdun 83%
2e Caron J.-Paul, St-Jean 80%
3e Ducharme Claude, Chambly 79%

3e COMMERCIALE

1er Guillet Jean-Paul, St-Jean 80%
2e Lemieux Louis, Granby 76%
3e Giroux Fernand, Sweetsburg 72%

2e COMMERCIALE

1er Dépelteau Rosaire, St-Luc 78%
2e Poulin Denis, Saint-Jean 77%
3e Méthé Gilbert St-Alexandre 69%

o-o-o

**PENSEE**

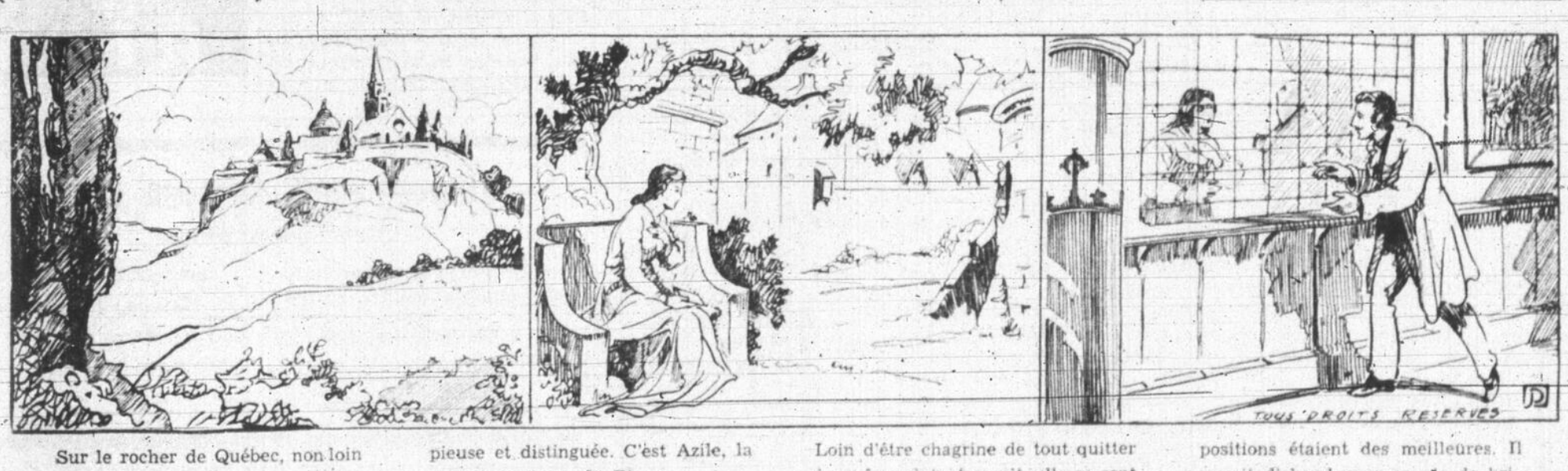
A la Mère des douleurs:

"Fais que je comprenne la force de la douleur pour que je me désole avec toi."

# Une de perdue - Deux de trouvées

(G. de Boucherville) Illustrateur: Jules Paquette

**Editeur :**
**L'Association catholique des Voyageurs de Commerce, des Trois-Rivières.**




Sur le rocher de Québec, non loin de la falaise, on aperçoit un clocher qui pointe dans l'azur. Ce n'est pas une église paroissiale, mais la flèche d'une chapelle de couvent. Il domine sur tout un groupe de bâtiments entouré de silence et de paix. C'est le refuge du bonheur, car c'est le vieux couvent des Ursulines. Depuis quelques mois, parmi les toutes jeunes postulantes on voit une demoiselle à la démarche pieuse et distinguée. C'est Azile, la deuxième soeur de Pierre.

Ce matin on vient de lui annoncer sa prise d'habit. Le coeur tout ému elle s'est retirée dans les jardins du monastère pour se préparer à la sainte vêture. Elle repasse dans sa mémoire les souvenirs de ses jours d'enfant; les douces heures vécues au foyer paternel, sa maman défunte et toujours bien-aimée, le retour providentiel de son frère. Loin d'être chagrine de tout quitter à un âge où tout sourit, elle se sent prête au sacrifice.

Vers le même temps aussi, en Angleterre, dans un couvent de religieuses cloitrées, Sara Gosford coule une existence heureuse. Elle n'a pas oublié, elle non plus les souvenirs d'autrefois, ni Antonio, l'aimé d'un jour. Dieu a écouté ses prières. Elle a eu le bonheur de revoir à la grille, son ravisseur d'autrefois. Ses dispositions étaient des meilleures. Il venait d'abandonner sa vie de brigandage et s'était réintégré dans le devoir. Il lui demanda pardon et l'assura de sa conversion.

La conclusion de l'aventure de Pierre de Saint-Luc est la suivante: "La vie n'est pas un égoïse à satisfaire, mais un dévouement à exercer." Heureux l'homme qui sait le comprendre et surtout le mettre en pratique.



# ICI ET LÀ

## Boucherville

NOUVELLES RELIGIEUSES

Boucherville, D. N. C. — La neuvaine de la grâce en l'honneur de Saint-François-Xavier a été très suivie des paroissiens. Elle a été prêchée en notre église paroissiale du 4 au 12 mars par de R. P. Bisson, S. J., de la villa Saint-Jean.

Nous remercions sincèrement le Père Bisson pour les magnifiques sermons qu'il nous a donnés.

SOUHAITS

Nos meilleurs voeux de bonne fête à M. et Mme Napoléon Bémeur, de la part de sa fille Berthe. A Mme Josaphat Dalpé de la part de son fils Majella et aussi à Mlle Huguette Robert, de la part de sa famille, tous à l'occasion de leurs anniversaires de naissances.

Nos félicitations.

—Prompt rétablissement à M. Alfred Viau, de la part de son fils Eugène, à l'occasion de son retour d'hôpital où il avait séjourné à la suite d'une fracture à la jambe, survenue dans un accident à sa résidence il y a quelque temps.

NOUVELLES SPORTIVES

Le club de gouret de Boucherville a terminé sa saison. Il a su nous recréer durant la saison froide et nous espérons qu'il nous reviendra l'an prochain. Pour le bénéfice des amateurs de gouret, nous donnons ici les noms de tous ceux qui ont contribué au succès du club.

Joueurs:

Buts: Armand Lefebvre.
Défenses: R. Chagnon et Tétreault.
Centre: M. Chagnon.
Ailes: J. Benoit et J. Forest.

Subs.: G. Robert, J. Robert, L. Dubois, P. Dubois, T. Quintal, P. McDuff, Lionel Dubois, A. Dubois, Bellemare, Héroux, Marchand et David.

Arbitre: Marcel Bémeur.
Juges des buts: A. Ogleman et Meunier.
Chronométreur: Eugène Viau.
Caissier: Roland Lussier.
Vérificateurs: J. Robert et A. Carrière.
Mascotte: Claude Robert.

Voici maintenant son record:

12 victoires.

| | |
|---|---|
| 29 déc. 1937 — Vs Longueuil | 2-1 |
| 6 jan. 1938— Vs Verchères | 4-1 |
| 9 jan. 1938—Vvs M. St-Laurent | 4-1 |
| 16 jan. 1938—Vs Hudson-Grenier | 8-0 |
| 19 jan. 1938—Vs Varennes | 8-2 |
| 23 jan. 1938—Vs Imp. Mercier | 5-3 |
| 26 jan. 1938—Vs St-Constant | 3-0 |
| 11 fév. 1938—Vs Trudeau | 10-5 |
| 13 fév 1938—Vs Ste-Anne | 3-2 |
| 25 fév. 1938—Vs Collège Varennes (Exhibtion) | 13-5 |
| 27 fév. 1938 Vs Bergeron | 5-3 |
| 3 mars 1938—Vs Beaurivage | 11-4 |

3 NULLES

| | |
|---|---|
| 2 janv. 1938—Vs Longueuil | 3-3 |
| 30 jan. 1938—Vs Christin (1 période seulement) | 0-0 |
| 2 fév. 1938—Vs Chambly Bassin | 3-3 |

5 DEFAITES

| | |
|---|---|
| 26 déc. 1937—Vs Varennes | 4-0 |
| 8 fév. 1938—Vs Sorel | 15-3 |
| 16 fév. 1938—Vs Ch de Colomb, Longueuil | 3-2 |
| 18 fév. 1938—Vs Rest. Dupuis | 6-5 |
| 20 fév. 1938—Vs Sorel | 4-2 |

Nos félicitations.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu encourager les clubs par leur présence et leurs écus. — Merci.

A VENDRE OU A LOUER

Boutique de forge, une remise et un terrain, situés 7e avenue, Boucherville, seront vendus ou loués à toute personne intéressée. Pour informations, s'adresser à M. Généreux Carrière, 4, rue St-Sacrement, **Boucherville.**

## Saint-Lambert

Saint-Lambert, D. N. C. — Mlle Claire Venne, de Saint-Lambert, passait la fin de semaine à Nicolet, l'invitée de Mme Ubald Caron

—Dimanche, le 6 mars, à trois heures de l'après-midi, au couvent de St-Lambert, avait lieu sous la présidence de M. le curé Gilles Gervais, chapelain, une audition musicale par les élèves des premier, deuxième et troisième cours.

Depuis plusieurs jours déjà, on se préparait à cette fête. Pour quelques-unes d'entre elles, ce serait la première manifestation publique et elles voulaient prouver à leurs chers parents qu'elles n'étudient pas en vain. Une grande émulation régnait entre elles, entre eux devrais-je dire car le programme comprenait plusieurs numéros pour les petits garçons, pensionnaires et externes.

Les pianos et les violons s'accompagnaient en des duos quelque peu bruyants, suivis très souvent par des exercices d'élocution, le tout formant un joli vacarme qui faisait sourire les religieuses car on se doutait bien pourquoi les graves murs du couvent, silencieux toujours résonnaient tout à coup de bruits diverses et exceptionnels. Mais on pardonnait sachant la cause.

Le programme comprenait plusieurs morceaux de chants, de solos et duos de violon et de piano. On ne saurait donner ici un nom de préférence à un autre sans faire une grosse injustice car tous se sont surpassés et l'auditoire très nombreux applaudit chaleureusement à de si louables efforts.

La leçon de solfège et la Danse Japonaise par l'ensemble sut particulièrement plaire à tous.

—Lundi soir, la chorale L'Association des Chanteurs de St-Lambert, sous la direction du professeur Jean Goulet, donnait une audition au couvent pour les religieuses et les élèves.

Le programme était le même que pour le concert du 22 février. En solo, furent entendus le Dr. Jean Brault, Mlles Suzanne Venne et Suzanne Gravel.

Accompagné au piano par Mlle Lucrèce Gravel, M. Jean Goulet interpréta au violon une pièce très connue de Bouski: l'Adoration.

M. Henri Gibeau et Mlle Lucrèce Gravel accompagnaient.

Les religieuses remercient l'Association des Chanteurs de St-Lambert et espèrent avoir le plaisir de les entendre de nouveau dans un avenir prochain.

—Organisée par les Filles d'Isabelle, sous la présidence de Mme Philippe Dehase, Régente, la partie de cartes du 8 mars, pour défrayer les dépenses de l'organisation du Père Rodolphe Godin, Père Blanc d'Afrique, obtint un grand succès. L'assistance fut nombreuse, car tous s'étaient fait un devoir d'aider, ne serait-ce que pour une petite part, à un missionnaire de chez-nous, de notre paroisse même. On s'amusa ferme en jouant aux cartes et au bingo jusqu'à la fin de l'après-midi.

Félicitations à toutes celles qui ont contribué au succès de cette fête.

—Mercredi, le 9 mars, dans le soubassement de l'église, sous les auspices de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, avait lieu le dernier cours d'art culinaire sur le poisson. Les dames et les jeunes filles en profiteront pour préparer de délicieux repas, employant bien à propos les recettes données pour le carême.

—L'Association des Anciennes Elèves se réunissait, mercredi après-midi au couvent pour la couture. Quoique peu nombreuses, elles n'en firent pas moins beaucoup de travail. La Révérende Soeur Louis de Marie, directrice de l'ouvroir prie toutes les Aciennes de bien vouloir se rendre en plus grand nombre afin que les ouvrages de couture avancent plus rapidement.

—Tel qu'annoncé par le numéro précédent, jeudi, le 10 mars, avait lieu le concert annuel par l'Harmonie de Saint-Lambert, sous la direction de M. Louis Lamoureux.

L'ouverture du programme se fit comme d'habitude par notre hymne national O Canada, joué par la Fanfare des Débutants, jeunes étudiants de huit à quinze ans qui exécutèrent quelques pièces avec beaucoup d'entrain.

Sous la direction de son père, le petit Henri Ouellette, 7 ans, fut très brillant dans un numéro de danse à talonnettes et dût répondre à plusieurs rappels.

L'Harmonie de Saint-Lambert n'a pas besoin d'introduction. Tous la connaissent bien pour l'avoir entendue souvent l'été dernier, dans des concerts en plein air, au parc Gordon.

La musique est très agréable et nous sommes ravis du progrès accompli. Tous les numéros au programme furent exécutés avec entrain et sûreté. Mentionnons entre autres, "Operatic Mingle", arrangement de E. W. Berry, "Berceuse de Jocelyn" de Benjamin Godard et la valse "Veuve Joyeuse", de Franz Lehar.

Les solistes étaient Mlle Madeleine Normand, soprano, artiste bien connu de la scène et du radio, M. Benoit Francoeur, baryton, qui fut très applaudi. M. R. Magnan, brilla dans un solo de clarinette.

Mlle Lucrèce Gravel, accompagnait. Remarquons que cette artiste, professeur de piano bien connue à Saint-Lambert et aux environs, est toujours prête à rendre service et qu'elle prend part à toutes les activités sociales de la paroisse. Remercions-la de son dévouement et félicitons-la pour sa modestie et sa discrétion.

—o-o-o—

## Saint-Basile

Saint-Basile-le-Grand, D. N. C.—Mardi, le 8 mars, le cercle des fermières, tenait sa réunion mensuelle. M. Gélinas présida l'assemblée. Il organisa le concours de jardin et d'embellissement. Un grand nombre s'inscrivirent au concours. Espérons que ce concours portera beaucoup de fruits.

—La Révérende Soeur Saint-Anicet, religieuse de la Miséricorde, en mission à Winnipeg, se rendait, la semaine dernière, chez sa mère, Mme Antoine Chagnon, gravement malade. Elle était accompagnée de la Révérende Soeur Marie du Laus. Dimanche dernier, à l'occasion du passage de leur fille, M. et Mme Antoine Chagnon recevaient de nombreux parents.

Avec la permission de Mgr A. Forget et sur l'invitation de M. le curé Marsan, elles viendront probablement faire la quête, dimanche prochain. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

—Nos souhaits de prompte convalescence à Mme A. Chagnon, qui se rétablit actuellement.

—Les 14, 15, 16 mars, auront lieu les Quarante Heures dans notre paroisse. Ces jours de grâce sont très appropriés au carême. Les paroissiens profiteront de cette occasion pour faire leurs Pâques.

—Dimanche dernier, après la grand'messe, les anciens retraitants se réunissaient à l'église pour faire leur chemin de la croix, en commun. C'est une belle coutume dont ils méritent des félicitations.

— Mme A. Brunelle, de Varennes visitait sa soeur, Mme G. Borduas, dimanche dernier.

—Samedi dernier, Mlle M.-Rose Emond, se rendait chez quelques amies de Saint-Basile.

—Samedi, le 5 mars, M. Armand Lapalme assistait au banquet chez Dupuis, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire.

—Mme J. A. Préfontaine assistait à une réunion chez Mme Vary, de Beloeil.

—Mmes A. Blain et P. Désautels, se rendaient à Montréal, samedi dernier.

—Mlle Madeleine Lafrance est l'heureuse gagnante de l'objet mis au tirage par Mlle Guertin pour les paroisses St-Basile et St-Bruno.

—o-o-o—

## Napierville

Napierville, D. N. C. — M. Damien Côté, de Saint-Valentin, passe la fin de semaine chez sa fille Mme Emilio Côté.

—M. le curé Georges, de St-Paul, Ile-aux-Noix, rendait visite à M. le curé Daignault, au milieu de la semaine.

—M. et Mme Benoit, de Saint-Constant, étaient chez M. et Mme Eugène Hébert, dimanche.

—M. et Mme Gustave Beaulieu (née Simonne Hébert), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Pierrette-Micheline. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Pierre Beaulieu. Porteuse, Mlle Suzanne Hébert.

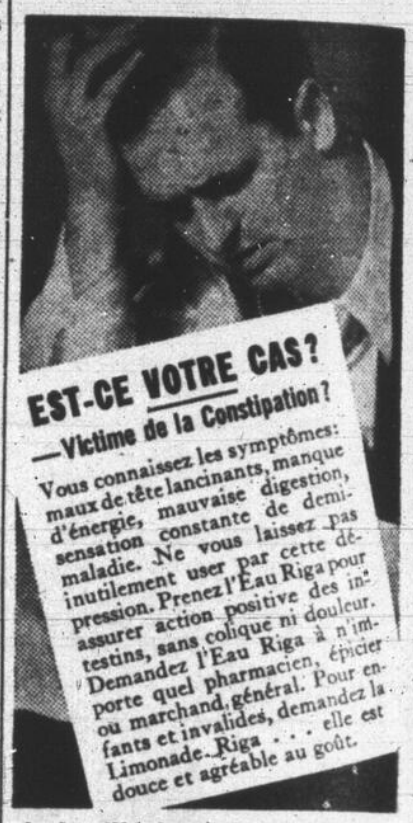
—Mme D. Scotland, de Cohoes, N. Y., passe une semaine chez sa mère, Mme A. Stuart.

—Mlles Irène et Agnès Fortin étaient de passage à Saint-Jean, récemment.

—Mme J. Faille a été transportée à l'hôpital Saint-Jean pour y subir une opération. Son état est grave.

—M. Roméo Cyr a acheté la propriété de Mme Thérien, la semaine passée.

**En renouvelant votre abonnement, faites-nous parvenir le nom d'un abonné nouveau.**


Le Laxatif qui vous tient EN FORME

EAU PURGATIVE et LIMONADE RIGA

LE NOTAIRE ARTHUR LEGER
de Saint-Alexandre

annonce à sa clientèle qu'il a transporté son bureau d'Iberville, au No. 27, Place du Marché, à Saint-Jean, (ancien bureau de feu Me Z. Martin) et qu'il sera à son nouveau bureau les mardi et samedi de chaque semaine.

Tél: 83.

Jour et Nuit
Jour et Nuit
Jour et Nuit
Jour et Nuit
Jour et Nuit



DIRECTEURS DE FUNERAILLES
SERVICE D'AMBULANCE

Tél. 148

Langlois
Saint-Jean

# ICI ET LÀ

## Laprairie

Laprairie, D. N. C. — A une assemblée du Conseil de Comté, tenue en la salle du comté mercredi dernier, le neuf mars à dix heures de l'avant-midi, eurent lieu les nominations suivantes: Monsieur Arthur Lanctôt, maire de la paroisse de Laprairie, fut nommé préfet du comté pour l'année 1938. Monsieur Maurice Beaudin, maire de la paroisse de St-Jacques-le-Mineur, et Monsieur Conrad Lussier, maire de la paroisse de Saint-Philippe, furent nommés délégués du Conseil de comté; M. Arthur Lanctôt, préfet étant d'office, délégué du Conseil de Comté

Le notaire Gérard Péladeau a été réengagé secrétaire-trésorier du Conseil de Comté.

Monsieur Ls-J. Bourdon a été nommé vérificateur des comptes de la Corporation du comté pour l'année finissant le 31 décembre 1938.

—Aux élections de la Société littéraire, tenues mercredi dernier, le neuf mars, les officiers suivants furent élus:

Président: M. Lucien Gignac, inspecteur d'écoles.
1er Vice-président: M. Roland Page.
2ième Vice-Président: M. Xeo.-H. Lamarre.
Secrétaire: M. le notaire Gérard Péladeau.
Trésorier: M. Jean-Marie Touchette.
Bibliothécaire: M. Eugène Lamarre, inspecteur régional.

Membres du comité de régie: MM. Edmour Lussier, commissaire d'écoles, Benoît Bonneterre, Emile Ste-Marie, Roméo Beaulieu.

—M. et Mme Auguste Beauvais, de Brosseau Station, ainsi que leur belle-fille, Mme Horace Beauvais et la petite Madeleine sont allés passer la journée de mardi gras chez M. Roch Lefort.

—Mlle Simonne Lussier, de St-Philippe a visité ses oncles MM. Ulric et Henri Page, de Laprairie.

—M. Paul Raquépas recevait dernièrement un groupe d'amis de la Côte Ste-Catherine à une partie de cartes.

—Mlle Emilienne Raquépas recevait dimanche le 6, à l'heure du thé.

Notes de février à l'école No. 7

| | |
|---|---|
| 6e année: Yolande Pételle | 89.7% |
| 5e année: Noëlla Leduc | 86.9% |
| 4e année A: Andrée Lefort | 86.3% |
| 4e année B: Joseph Aandré Lamarche | 78.1% |
| 3e année: Jacqueline Raquépas | 75.8% |
| 2e année: Gilles Leduc | 88 % |
| 1ère année: Lionel Leduc | % |

—Mlle Marcelle Gagnon passe la fin de semaine à Montréal.

—Mme Aimé Ste-Marie, de St-Hubert, passe une semaine chez sa fille Mme Omer Moquin.

—Mme Albéric Mercille recevait à souper la famille de M. et Mme J. O. Dépatie, de Montréal dernièrement.

—Mlle Marie-Jeanne Roy était chez son cousin, M. Moïse Lavoie.

—Dernièrement, avait lieu une réunion d'amis chez M. et Mme Pierre Mondat, en l'honneur de leur fille Pierrette. Etaient présents, Mlles Adèle Faille, Marie Andet, de Montréal, Alice Senécal, Marie-Jeanne et Albertine Roy, Joséphine et Georgette Gobeil, Laurence Boyer, Marguerite et Thérèse Demers, MM. Hubert Faille, Ernest Lemieux, Charles Gobeil, Bernard Senécal, Henri Faille, Philippe et Denis Brossard, Patrice et Roland Boyer, Victor Faille, Paul Dubuc, Hervé et Conrad Roy, Fabien et Léopold Boyer. Il y eut chants et musique et tous passèrent une agréable soirée.

### FEU MME CHARLES-EMILE PERRON A LAPRAIRIE

Récemment ont eu lieu les funérailles de Mme Charles-Emile Perron, (Bernadette Lacaille), décédée à l'âge de 38 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux, employé civil et ex-président de la Commission Scolaire de la ville de Laprairie, un garçon et deux filles, Rôland, Berthe et Jeannine, aussi sa mère Mme Vve Cyrille Lacaille, un frère, M. Georges Lacaille, ses soeurs Mmes Walter Vandal (Eva), Rodolphe St-Onge (Marie-Anne), Elphège Dionne (Marguerite), Aimé Gauthier (Lucienne), son beau-père, sa belle-mère, M. et Mme Alexandre Perron, ses beaux-frères, Wilbrod Perron, Gaston Perron; ses belles-soeurs, Précille, Elizabeth, Gabrille Perron.

La levée du corps fut faite et le service fut chanté par M. l'abbé J. A. Picotte, curé de la paroisse, assisté comme diacre, M. l'abbé Roméo Lauzon, sous-diacre le Révérend Père Thibert.

La Chorale sous la direction de M. Eugène Lapointe exécuta la messe de Pérosi. Les solistes étaient MM. Emile Gour, Gérald Desmarais, Jean Charbonneau, J. H. Lapointe, G. Lévesque, Henri Ethier. Touchait l'orgue, Mbe C. Bouchard. Dans la chorale, on remarquait: Fridolin Lamarre, J.-Bte. Lamarre, Emile Lamarre, Georges-H. Lamarre, J. P. Lamarre, Réal Bisaillon, Maurice Lefebvre, Benoit Kérouac, Hyacinthe Lefebvre, Bernard Lemieux, A. Brillon, E. Vermette, R. Bériault, L. Gignac, Rév. Frère Léonidas.

Conduisaient le deuil: son époux, C.-E. Perron, son fils, Roland; son beau-père, son frère, ses soeurs et ses beaux-frères.

Dans le cortège, on remarquait: M. L. C. Pelletier, maire de la Ville de Laprairie; MM. Eugène Lussier, échevin, Clovis Page, échevin, Mme A. Cloutier, M. et Mme E. Dionne, Mme W. Vandal, M. A. Dionne, M. et Mme Geo. Boyer, M. W. Perron, Mlles J. Martin, Y. Bisaillon et D. Emond, Mmes R. Guérin, P. Beauregard, frère Anselme, Frère Emilien, du Noviciat, MM. A. Laurin, Albéric Martin De Delson); Mlle Armande Laurin, Mme Napoléon Roy, M. et Mme D. Martin, de St-Jean, M. D. Martin, Mme C. A. Brossard, Mmes A Lamarre, J. L. Robert, G. Lussier, J. Dubois, Delvina Roy, D. Gagné, H. Bleau, A: Livernois, I. Dupré, A Lanctôt, A. Bélanger, Mmes A. Alexandre, R. Simard, A. Miller, A. Ménard, B. Lefebvre, L. Péladeau, Mlles N. Ménard, G. Robert, G. Vary, N. Vary, M. J. Bleau, J. Martin, C. Gervais, R. Miller, M. Lefebvre, L. Délorme, A. Bleau, G. Alexandre, Gilberte Alexandre, M. Bleau, M. J. Georges Carrier, garde E. Perron, Garde Dupré, M. Henry Tranter, Mmes F. Lamarre, E. Ste-Marie, J. L. Perron, A. Lanctôt, Raquépas, P. Gagnon, P. Laroche, D. Lévesque, B. Latour, J. Jubinville, H. Robert, J. Robert, Joseph Bisaillon, Hector Bleau, P. Lartour, D. Lefebvre, Marcel Lavoie, P. Laferrière, M. et Mme R. St-Onge. Mmes P. Bastien, Joseph Dominique, M. Robert, Arthur Desrosiers, C. Roy, Wilfrid Ste-Marie, Emery Lefebvre, Ls-J. Bourdon, Ulric Bolduc, Armand Lefebvre, A. Charland, A. Lacoste, J.-Bte. Lamarre, Vital Daunais, Adélard Daunais, Armand Leclerc.

MM. V. Lamarre, J. Boucher, L. Martin, C. Goidn, H. Ste-Marie, A. Blain, M. et Mme J. W. Trudeau, MM. S. Gravel, H. Lemire, M. Lefebvre, L. Favreau, A. Brosseau, S. Roy, J. Goyette, Ph. Bourdeau, Ed. Lussier, Aldéric Gervais, G. Péladeau, N. P., Mme Geo. Pond, MM. A. Lacoste, D. Babeu, P. Leclerc, H. Bombardier, V. Veseau, L. Martin, J. A. Dubuc, J. Singer, Joseph Lamarre, G. P. Maheu, A. Bélanger, H. Demers, Albert Beauregard, Ant. Lavoie, J. Perron, B. Bisaillon, R. Lauzon, Alfred Boyer, E. Perras, Alfred Perron, J. Brisson, avocat, P. Boucher, N. P., J. Jubinville, C. Guérin, F. Charbonneau, A. Potvin, M. Serre, O. Dupré, G. Favreau, C. Lanctôt, P. Ste-Marie. A. Marion, M. et Mme H. Vary, MM. W. P. Brophy, S. Trudeau, A. Masson, O. Tellier, W. Daoust, L. Lanoix, A. Girard, E. Cousineau, Geo. Labelle, R. St-Georges, E. Gingras, W. Morin, R. Taillefer, P. Clark, E. Gour, G. Desmarais, I. Emond, R. Lauzon, Henri Pauzé, H. Ethier, J. A. Lefrançois, Geo. Leprohon, J. H. H. Lapointe, Théo. Charron, Paul Clermont, G. Girard.

Mmes S. Longtin, J. Bean, P. Mercier, Z. Guérin, J. Bourgoin, F. Hébert, F. Egglefield, Elzéar Demers, père, C. Demers, G. Blais, H. Dér(ome, B.. Lemieux, Mlles B. Bonneterre, Lse. Gravel, J. Gagnon, J. Brossard, Eva Dulude, Y. Ste-Marie, C. Paquette, Léo Leclerc, G. Lussier, G. Gingras, F. Gingras, Mme A. Gingras, Mlles M. Brosseau, B. Lefebvre, B. Dubuc, M. Bisaillon, Aline Robert, Y. Lamarré, C. Tessier, E. Gingras, M. J. Goupil, H. Gervais, Rhéo Roy, L. Babeu, T. Kirouac, E. Babeu, J. Emond, C. Beauregard, R. Beauregard, A. et R. Marley, M. R. Guérin, A. Smith, P. Lefebvre, A. Bleau, F. et J. Lemieux.

Les élèves de l'Académie St-Joseph, de l'Ecole Notre-Dame du Sacré-Coeur, sous la direction des Frères de l'Instruction Chrétienne; les élèves (filles) de l'Ecole Notre-Dame du Sacré-Coeur, sous la direction des soeurs de la Congrégation Notre-Dame, et plusieurs autres.

La famille a reçu un très grand nombre de témoignages de sympathie.

Le Richelieu offre ses condoléances à la famille en deuil.

M. Georges-Aimé Lussier est l'heureux gagnant de l'objet mis au tirage par Mlle Marg. Guertin, pour les paroisses Laprairie et Côte Ste-Catherine.

—o-o-o—

## Ste-Catherine

Ste-Catherine de Laprairie, D. N. C. — Mlles Marie-Jeanne et Madeleine Leduc, ainsi que leur frère Maurice sont allés se récréer chez leurs parents et amis de Montréal à l'occasion des jours gras.

—Mlle Marguerite Perra est allée passer quelques jours à Saint-Philippe; elle était l'invitée de M. et Mme Hector Rouillier.

—M. Benoit Santerre, de Montréal, a passé une quinzaine à Ste-Catherine; il était l'invité de M. J. A. Cherrier.

—o-o-o—

## Notre-Dame de Stanbridge

Notre-Dame de Stanbridge, D. N. C. — Lundi à 9.30 a. m., eurent lieu les funérailles de Mme O. Boivin, décédée jeudi, le 10 mars, en sa demeure.

Elle laisse son époux, J. O. Boivin, entrepreneur et un fils Rosario, employé des Postes de Montréal et ses soeurs, Mmes Dufresne et Denault, de Saint-Hyacinthe, Mme Baillargeon, de Farnham et quatre frères: MM. Amédée et Damien Berthiaume, de Farnham, Philippe de Montréal, Emile de Winnipeg.

Le service fut chanté par M. le curé Grenier.

Conduisaient le deuil: MM. Amédée Berthiaume et le Dr. J. H. Boileau.

Porteurs: MM. Lucien Courville, Arsène Kérouac, Zéphyr Ouimet, Raoul Bonneau, Edouard Fournier, Raphaël Daignault.

Mme O. Boivin faisait partie du Tiers-Ordre et des Dames de Ste-Anne.

Bouquets spirituels et tributs floraux étaient nombreux.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funrailles.

—M. Zéphyr Bissonnette, de Montréal, était chez M. Louis Bélisle.

—M. Rodolphe Bédard, de St-Hilaire a visité son père, M. Hercule Bédard, marchand.

# PRIX DE REMISE

## Coopérative Fédérée de Québec, 130, St-Paul est, Montréal.

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché.

### BEURRE

Evidemment à la suite d'une autre appréciation vers la hausse et alors que les prix ont atteint un nouveau sommet, nous avons à rapporter un marché actif et ferme.

Pour les raisons que nous avons relatées dans nos commentaires de la semaine dernière, nos distributeurs locaux continuent à s'approvisionner modérément; cependant, au cours des derniers jours, nous avons enregistré une augmentation substantielle dans les achats pour expéditions urgentes à destination des centres ruraux et afin de pouvoir suffire à cette dernière demande, il a fallu se rendre aux exigences des détenteurs qui commandaient des prix plus élevés.

Suivant le relevé final compilé par le bureau des statistiques du Gouvernement Fédéral, les stocks détenus en entrepôts par tout le Canada, au 1er mars, étaient approximativement 8,000,000 lbs de moins comparativement à la date correspondante de l'an dernier et de nature à consolider la situation présente de ce marché.

Les arrivages de beurre frais sont encore très légers; toutefois, on rapporte des arrivages de 4,460 boites de beurre Néo-Zélandais qui furent rapidement absorbés.

Au cours de l'avant-midi, le 14 mars, le No. 1, Pasteurisé d'herbe reclassifié au gros était coté de 35⅝c à 35¾c la livre et le beurre frais de 35⅜c à 35½c la livre.

### FROMAGE

Le marché au fromage est ferme et les prix du coloré de Québec varient de 14¼c à 14½c la livre.

—o—

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 12 mars 1938

### POULES VIVANTES

| | |
|---|---|
| A—5 lbs. et plus | 23c |
| B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs. | 20c |
| C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs. | 18c |
| COQS | 15c |

### POULETS VIVANTS (à rôtir)
(Sélectionnés)

| | |
|---|---|
| A—5 lbs. et plus | 22c |
| B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs. | 20c |
| C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs. | 19c |

### POULETS VIVANTS (à griller)
"GRIS"

| | |
|---|---|
| A—3 lbs. et plus | 35c |
| B—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs. | 32c |
| C—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs. | 28c |

"BLANCS"

| | |
|---|---|
| A—2½ lbs. et plus | 32c |
| B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs. | 30c |
| C—Pesanteurs moindres et qualité inférieure | 25c |

### POULETS ABATTUS
(Engraissés au lait)

| | |
|---|---|
| A—6 lbs. et plus | 32c |
| A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs. | 31c |
| A—4 lbs. jusqu'à 5 lbs. | 29c |
| B—6 lbs. et plus | 29c |
| B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs. | 28c |
| B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs. | 27c |

### POULETS ABATTUS
(Sélectionnés)

| | |
|---|---|
| A—6 lbs. et plus | 30c |
| A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs. | 29c |
| A—4 lbs. jusqu'à 5 lbs. | 28c |
| B—6 lbs. et plus | 26c |
| B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs. | 25c |
| B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs. | 24c |
| C—6 lbs. et plus | 26c |
| C—5 lbs. jusqu'à 6 lbs. | 24c |
| C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs. | 23c |
| C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs. | 21c |

### OEUFS

| | |
|---|---|
| A—(Gros) | 27c |
| B—(Moyens) | 25c |
| A—(Poulettes) | 24c |
| B— | 23c |
| C— | 20c |

### VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

| | |
|---|---|
| Bons | 12c |
| Moyens | 10c |
| Communs | 07c |

### POULES ABATTUES
(Sélectionnées)

| | |
|---|---|
| Spécial 5 lbs. et plus | 24c |
| A—5 lbs. et plus | 23c |
| A—4 lbs. jusqu'à 5 lbs. | 22c |
| A—3 lbs. jusqu'à 4 lbs. | 21c |
| B—5 lbs. et plus | 21c |
| B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs. | 20c |
| B—3 lbs. jusqu'à 4 lbs. | 19c |
| C—5 lbs. et plus | 19c |
| C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs. | 18c |
| C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs. | 17c |

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

—o—

Prix de remise pour la semaine finissant le 8 mars 1938 inclusivement.

**Montréal et succursale, Québec**

### BEURRE (frais)

| | |
|---|---|
| No. 1. Pasteurisé | 35c |
| No. 1. non pasteurisé | 34½c |
| No. 2 | 34c |

TRES IMPORTANT: — Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

—o-o-o—

## SUR LE MARCHÉ

### ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 14 mars 1938 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

### PORCS

| | | |
|---|---|---|
| Select 190-230 lbs. Prime $1.00. | 10.25 | 10.60 |
| Bacon 180-230 lbs | 10.25 | 10.60 |
| Boucher 160-240 lbs | 9.75 | 10.10 |
| Léger 120-160 lbs. | 9.25 | 9.60 |
| Lourd 240-270 lbs. | 9.75 | 10.10 |
| Extra lourd 270 lbs. plus | 9.25 | 9.60 |
| Truies | 7.00 | 7.50 |

### VEAUX DE LAIT

| | | |
|---|---|---|
| Choix | 6.50 | 7.00 |
| Bon | 6.00 | 6.50 |
| Moyen | 5.50 | 6.00 |
| Commun | 4.50 | 5.00 |

### VEAUX DE CHAMP

| | | |
|---|---|---|
| Gon | 3.50 | 4.00 |
| Moyen | 3.00 | 3.50 |
| Commun | 2.50 | 3.00 |

### AGNEAUX

| | | |
|---|---|---|
| Choix | 7.00 | 7.50 |
| Pesant | 6.00 | 6.50 |
| Bélier | 6.00 | 6.50 |
| Commun | 6.00 | 6.50 |

### MOUTONS

| | | |
|---|---|---|
| Bon | 4.50 | 5.00 |
| Commun | 3.00 | 3.50 |

### VACHES

| | | |
|---|---|---|
| Choix | 4.50 | 4.75 |
| Bonne | 4.00 | 4.25 |
| Moyenne | 3.50 | 4.00 |
| Commune | 2.50 | 3.00 |
| Très comm. | 2.00 | 2.25 |

### TAURES

| | | |
|---|---|---|
| Choix | 5.00 | 5.25 |
| Bonne | 4.50 | 5.00 |
| Moyenne | 4.00 | 4.50 |
| Commune | 2.50 | 3.00 |

### TAUREAUX

| | | |
|---|---|---|
| Choix | 4.25 | 4.50 |
| Bon | 3.75 | 4.00 |
| Moyen | 3.50 | 3.75 |
| Commun | 3.00 | 3.50 |

### BOUVILLONS

| | | |
|---|---|---|
| Choix | 6.00 | 6.25 |
| Bon | 5.50 | 5.75 |
| Moyen | 4.75 | 5.25 |
| Commun | 4.25 | 4.75 |
| Com. Lég. | 3.50 | 4.00 |

# Nouvelles d'Iberville

## Les retraites

Dimanche prochain, commenceront dans notre église les retraites paroissiales. La première semaine est consacrée aux dames et jeunes filles et la deuxième semaine sera prêchée aux hommes et jeunes gens.

Les prédicateurs seront deux Pères du Sacré-Coeur.

—o—

## Recensement

Le secrétaire de notre ville, M. J. R. Courtemanche, a commencé le recensement de la population d'Iberville. Il note, spécialement, le nombre d'enfants en âge de fréquenter les écoles.

Plus de détails seront donnés ici, sous peu, à ce sujet.

—o—

## L'aqueduc perfectionné

L'on est à faire, à la salle des pompes de l'aqueduc, des améliorations qui seront une protection de plus dans le cas d'incendie.

Les deux prises d'eau venant de la rivière seront dorénavant, en effet, abouchées aux deux pompes de l'aqueduc, séparément. Jusqu'ici une seule pompe ne pouvait fonctionner à la fois.

—o—

## Deux magasins au lieu d'un

Depuis quelques semaines, M. J. Edmond Laberge est à faire d'importantes réparations à l'intérieur de son magasin, situé au coin de la première rue et de la cinquième avenue. Il n'occupera dorénavant qu'une seule moitié de ce local, celle près du Bureau de Poste. Il abandonnera le commerce d'épicerie pour s'occuper uniquement de la ferronnerie et autres lignes connexes.

L'autre moitié de son magasin, fort bien située et aménagée, est actuellement à louer. Espérons qu'un commerce y sera bientôt installé.

—o—

## Honneur au mérite

8e année: M. Landry, E. Héberf, E. Dugas.

7e année: A. Faust, L. Labelle, E. Scott.

6e année: G. Beauvais, A. Lalanne, P. Légaré.

5e année A: P. E. Leclair, E. Barrière, L. Tougas.

5e année B: R. Petit, G. Chamberland, C. Stébenne.

4e année: G. Chaput, V. Gadoury, C. Chamberland.

3e année: J. Brunelle, L. Boucher, C. Chagnon.

2e année: R. Boucher, P. Viau, A. Potvin.

1ère année: C. Hébert, M. Tremblay, M. Brunelle.

C. E.: R. Brodeur, E. Gadoury, Y. Duclos.

## Divers

Nous apprenons que M. Georges Larivière, boucher, de notre ville, s'est porté acquéreur de la propriété de MM. Omer et Oscar Larivière, sise sur la 9ième avenue.

M. Robert Hébert ouvrira prochainement un salon de barbier au No. 106 — 1ère Rue, Iberville, voisin du magasin Sydney Farrar.

M. Georges Ouimet est à faire d'importantes réparations à sa nouvelle résidence, rue Montcalm. M. Grenier s'occupe des travaux.

—o—

## Un tirage

Les jeunes filles du Cercle d'Etudes ont organisé un tirage. L'objet en râfle est une magnifique couverture. Des billets sont en vente par les jeunes filles du cercle et à la pharmacie Goyette.

—o—

## U. C. C.

Une assemblée des cultivateurs du cercle St-Athanase de l'U. C. C. a été tenue après la messe dimanche le 13 mars 1938, en la salle St-Charles, sous la présidence de M. Joseph Chicoine. M. l'abbé Morin ouvre l'assemblée par la prière.

M. le président local de l'U. C. C., demande à ses membres de renouveler leur contribution de l'U. C. C. et invite les autres cultivateurs à entrer dans leur union professionnelle.

M. Joseph Chicoine a exposé l'avantage de se joindre à la coopérative fédérée pour acheter les engrais chimiques.

M. Arthur Lamarre, agronome, a suggéré de s'unir en coopérative.

Une quarantaine de personnes assistaient à cette réunion.

M. l'aumônier, l'abbé Morin a rappelé la lettre collective des Evêques sur l'organisation professionnelle agricole. C'est un besoin social aujourd'hui de s'organiser pour rétablir l'ordre social bouleversé et pour ramener la justice dans les affaires. Il a monté tous les avantages qu'il y avait pour les cultivateurs de se grouper dans l'U. C. C. et ces avantages seront centuplés le jour, où tous les cultivateurs de cette paroisse et de toute la Province se seront groupés.

La séance est levée.

Jérémie Langlois, sec.

—o—

## Echo de l'Académie

Notre petite ligue de gouret vient de terminer ses activités par une série de 3 dans 5 entre les équipes "Patriotes" et "Saint-Denis". Un point entré 15 secondes avant la fin de la période supplémentaire dans la coupe aux "Vaillants" du Saint-Denis qui avaient déjà deux parties à leur crédit. Cette ligue jouait avec un entrain inaccoutumé depuis que les joueurs portaient les uniformes de Canadien, Montréal, Toronto, costumes représentant respectivement les défenseurs du Patriote, St-Benoit et St-Denis. Nous devons cette innovation à la générosité des donateurs dont les noms suivent :

Monsieur le Maire Armand Goyette, MM. Alain Tassé, Alfred Logier, Théophile Choquette, La Compagnie de Bas Châtelaine, MM. Edouard Ménard, Arcade Thuot, le comité d'Urbanisme, MM. Raoul Courtemanche, G. A. Rémillard, Gervais et Frères, Eugène Meunier, Hormisdas Primeau, Omer Bessette, René Bessette, Maurice LeSieur, Victor Galipeau, Buanderie Meunier, Gamache et Frères, Walter Lebeau, Stewart Denault, Noé Lafrance.

A ces généreux bienfaiteurs, nous devons beaucoup de reconnaissance et nous disons un gros merci. Ils peuvent être assurés que pendant plusieurs années encore les élèves de l'Académie se serviront de ces costumes avec avantage.

F. E.

—o-o-o—

## Saviez-vous que...

L'industrie canadienne de la laine minérale fonctionne depuis environ deux ans. Cinq sociétés fabriquent aujourd'hui la laine minérale, reconnue comme l'un des meilleurs minéraux isolants et pour lequel la demande se fait de plus en plus grande.

—o—

Parmi tous les pays de l'univers, le Canada vient en première place pour le nickel et les platinides, en deuxième pour le radium, le bismuth et le cadmium, en troisième pour l'or, le cuivre, le zinc et le cobalt et en quatrième pour l'argent et le plomb.

—o—

Au Canada l'abatage du bois procure un emploi intermittant à environ 240,000 travailleurs et un embauchage régulier à 84,000 autres, d'après un récent communiqué du ministère des Mines et des Ressources.




# Votre nouveau complet du printemps

confectionné sur vos mesures à Grandes Réductions




## Magnifique Lainage Anglais

Valeurs régulières de $30. à $35.

Spécial . . . . **$24.50**

C'est tout-à-fait le bon temps de choisir vos habits pour Pâques et le printemps. — Cela permettra au tailleur de prendre le temps voulu pour les tailler avec soin et précision, conformément à vos mesures et à la coupe de votre choix. . . Et quels bons moyens de sauver de l'argent.

### Lainages anglais pour le printemps 1938

Worsteds, Flanelles, Serges Saxony d'Angleterre. Tweeds écossais.—Gris, bleu gris, bleu, bleu-marine, brun, en somme tout dessin et toute couleur qui feront le nouveau et le chic du PRINTEMPS 1938.

### Tailleur expert

Des experts spécialement entrainés prendront vos mesures et vous aideront à faire votre choix.—La confection particulièrement soignée donnera à votre complet un fini et une durée que vous apprécierez. Venez de suite. . . Economisez. . . et soyez satisfaits.

Si votre taille ou votre buste mesure plus que 44 pouces, une légère charge additionnelle vous sera demandée.



# FRS. PAYETTE & FILS

## LIMITEE

254, rue Richelieu - - Saint-Jean, P. Q.